DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE Nº 13986 – 6 F — DIMANCHE 14 JANVIER – LUNDI 15 JANVIER 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

CLAUDE SARRAUTE

prolétariat

l'indépendance ? totale ? – C'est comme dans les années 20. Aucune nation n'a le droit d'attaquer une autre nation.

Là-dessus, cours magistral d'économie politique asséné par le professeur Gorby comme quoi c'était la province, un vrai trou perdu, la Lituanie, avant que les Sov l'arrachent au quart-monde pour en faire un pays développé ! Ça, c'est colossal, parce qu'enfin, jusqu'à l'annexion, les pays baltes et scandinaves, question niveau de vie, c'était du pareil au même. Alors que maintenant, pardon !...

Et l'ouvrier qui l'interrompt – non, ce culot ! – pour lui demander s'il savait combien de Lituaniens étaient morts en Sibérie dans les années 40. Qu'est-ce qu'il avait pas dit la ! Il a vu rouge, le maître du Kremlin : Suffit. Si de tels slogans circulent en Lituanie, elle peut s'attendre à des temps très difficiles. Menaçant avec ça ! Hors de lui : je veux plus parler avec toi, compris. Et à sa femme qui essayait d'en placer une : Tais- toi !

Ah ! mais !

BOURSE DE PARIS

Matinée du 12 janvier

Pause

Au lendemain du mouvement de reprise observé rue Vivienne, au terme duquel l'indice CAC-40 a progressé de 1,14 %, l'heure était à la pause. Les valeurs reculaient modérément et réagissaient peu à la forte chute de la Bourse de Tokyo. Le CAC-40 perdait 0,12 % en fin de matinée. Les plus fortes hausses étaient emmenées par le Club Méditerranée (+ 4 %), Gaz et Eaux (+ 3,6 %) et Locabail (+ 3 %). En baisse, on notait le Groupe Victoire (– 4,8 %) Cap Gémini (– 2,8 %) et Drouot Assurances (– 2,5 %).

Les conséquences de l'effondrement des régimes communistes en Europe de l'Est

L'armée exerce « provisoirement » le pouvoir à Timisoara

Le PC roumain est mis « hors la loi »

La situation était de nouveau très instable à Bucarest, samedi 13 janvier après que les dirigeants du Conseil du Front de salut nationl (CFSN) eurent cédé aux exigences de manifestants surexcités en annonçant, vendredi soir, la mise hors la loi du Parti communiste et l'organisation d'un référendum sur le rétablissement de la peine de mort, mettant ainsi en évidence la faiblesse de leur autorité. A Timisoara, une manifestation a entraîné la démission du CFSN local, et l'armée a annoncé samedi qu'elle exercerait désormais « provisoirement » le pouvoir. A Iasi, l'armée aurait aussi pris les affaires en main.



Lire page 4 l'article de SYLVIE KAUFFMANN

Le bateau ivre

LA Roumanie, décidément, est un cas particulier parmi les « dominos » socialistes qui se sont effondrés tout au long des derniers mois de 1989. Dernière à s'être mise en mouvement – mais c'est bien compréhensible vu la terreur que faisait régner le régime de Ceausescu, – elle est aussi la première à déclarer le Parti communiste « hors la loi ». C'est en tout cas ce qu'a annoncé, vendredi soir 12 janvier, sous la pression de la foule, M. Ion Iliescu, président du Conseil du Front de salut national (CFSN) et lui-même ancien dignitaire du parti avant d'être écarté par Ceausescu.

Cette annonce ainsi que la promesse d'organiser un référendum le 28 janvier prochain sur le rétablissement éventuel de la peine de mort sont intervenues à la suite d'une journée de folie qui aurait dû en principe être consacrée à rendre hommage à la mémoire des victimes de la révolution roumaine. Très vite, les manifestants – dont le nombre n'a jamais été supérieur à quelques milliers – ont entonné des slogans anticommunistes et ont conspué les membres du CFSN récemment convertis à la démocratie et dont plusieurs entretiennent des liens notoires avec Moscou. Ils ont ensuite réclamé le rétablissement de la peine de mort, qui avait été abolie au lendemain de l'exécution du couple Ceausescu.

QUE le CFSN ait cédé en quelques heures en dit long. Beaucoup de membres du Conseil ont bien conscience de n'être pas représentatifs d'un peuple qui n'a pratiquement jamais pu s'exprimer démocratiquement pendant toute son histoire. Ces démocrates de la vingt-cinquième heure – nous ne parlons pas des authentiques opposants membres du CFSN mais n'y jouant qu'un rôle de figuration – ont cédé devant quelques milliers de manifestants, car ils ne contrôlent encore aucun levier de commande dans un pays qui a littéralement implosé.

Pas même sans doute l'armée, qui reste la seule force du pays après le démantèlement de la Securitate et qui pourrait bien être tentée demain de jouer les arbitres sinon de prendre les choses en main. Ne vient-elle pas déjà de le faire – mais, en principe, c'est provisoire – à Timisoara, où les instances locales du CFSN ont été contraintes de démissionner, trop de leurs membres ayant été compromis avec le régime précédent ?

C'EST pourquoi il faut accueillir avec prudence la mise « hors la loi » d'un parti qui a compté 3,8 millions de membres, soit un adulte sur trois. Ces chiffres s'expliquent certes par la nécessité de survivre plus que par la conviction. Mais la décision ayant été prise dans un moment de panique, il serait étonnant que le parti « hors la loi » ne renaisse pas un jour de ses cendres sous une autre appellation. L'affaire, en tout cas, doit beaucoup inquiéter Moscou : c'est maintenant un bateau ivre qui dérive dans l'ancien glacis de l'empire rouge.

Les partis de RFA pourront financer ceux de RDA

Pour éviter une épreuve de force avec l'opposition lors de la prochaine réunion de la table ronde, lundi 15 janvier, le premier ministre est-allemand, M. Hans Modrow, a renoncé vendredi 12 à son projet de créer de nouveaux services de renseignement. Autre concession : la direction du Parti communiste (SED) a autorisé les partis de RDA à recourir à des soutiens financiers ouest-allemands en vue des élections du 6 mai.

LEIPZIG

de notre envoyé spécial

Pour favoriser l'égalité des chances en vue des élections législatives, le Parti communiste de RDA (SED) a *décidé de permettre* aux formations politiques ouest-allemandes d'apporter leur soutien à leurs homologues est-allemandes. L'opposition en RDA et des responsables ouest-allemands s'étaient en effet élevés contre la disproportion des moyens dont disposent le SED, d'une part, et les nouvelles formations, d'autre part.

Les partis d'Allemagne fédérale n'avaient cependant pas attendu cette décision pour se montrer actifs dans l'autre Etat allemand. Au grand complet, avec quatre ministres fédéraux à leur tête, les députés du groupe parlementaire de la CSU bavaroise au Bundestag avaient fait irruption vendredi 12 janvier à Leipzig pour tenir session.

HENRI DE BRESSON

Lire la suite page 3

Première secousse boursière de l'année
La hausse des prix de gros américains et la crainte de la stabilisation des taux d'intérêt a provoqué un fort recul de Wall Street, après celui de Tokyo — page 16

Remaniement en Egypte
Le président Moubarak limoge le ministre de l'intérieur — page 18

La préparation du congrès du PS
M. Mauroy ne veut pas dramatiser l'absence de synthèse — page 7

Des militaires désenchantés
Le plan de revalorisation de la condition militaire, tel qu'il vient d'être annoncé, ne suscite aucun enthousiasme — page 8

Musiciens en sous-sol
Les musiciens du métro parisien mécontents face à la réglementation prévue par la RATP — page 8

« Grand Jury RTL-le Monde »
M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat *auprès du premier ministre, chargé de l'action humanitaire,* invité dimanche à partir de 18 h 30

Le sommaire complet se trouve page 18

Air France-UTA : une nationalisation libérale

La France se dote d'une grande compagnie aérienne pour affronter la déréglementation européenne

Le rachat par Air France à la société Chargeurs SA du contrôle d'UTA (qui lui donne également le contrôle d'Air Inter) dote la France d'un groupe aérien unique, à l'instar de nombreux pays européens. *Cette opération, annoncée* vendredi 12 janvier en fin d'après-midi, s'est déroulée au plus haut niveau des deux sociétés, sous la houlette du gouvernement français, qui exprime sa satisfaction.

La France de l'aviation civile *rentre dans le rang européen.* Dans un délai assez rapproché, elle ne comptera plus qu'une seule compagnie aérienne, Air France, même si, pour des raisons commerciales ou d'opportunité, telle ou telle marque – comme Air-Inter – subsiste. C'est la fin de ce que l'on a appelé le « Yalta aérien » français qui, en 1963, avait partagé le monde entre Air France et UTA et réservé la métropole à Air Inter. La vente d'UTA à Air France, qui entraîne *ipso facto* la prise de contrôle majoritaire d'Air Inter par cette dernière société, permet à la compagnie nationale de réaliser son rêve de devenir les ailes de la France, au même titre qu'Alitalia règne sur la péninsule italienne et Lufthansa en RFA. Une façon de se *renforcer* pour affronter la concurrence vigoureuse qui règne sur l'Atlantique et dans le Pacifique, et qui devrait se lever en 1993 dans la Communauté européenne.

Le maître mot qui a inspiré la *politique* aéronautique de tous les gouvernements, de droite comme de gauche, depuis quarante ans est : *« Pas de concurrence franco-française ».* Les accords de *1963* avaient découpé la planète de telle sorte que les trois grandes compagnies françaises s'épaulent, se complètent, mais ne se combattent jamais. Les vols d'UTA en provenance de Tahiti s'arrêtaient à Los Angeles, *où Air France* commençait les siens vers l'Europe. Air Inter régnait sans partage dans l'Hexagone et en Corse.

Ce principe avait été écorné sous l'influence des idées libérales et de la poussée d'UTA et d'Air Inter, qui souhaitaient se développer en dehors des territoires où elles étaient enfermées. C'est ainsi que, en 1987, Air France et UTA *reçurent* l'autorisation de desservir conjointement Tahiti et San-Francisco, et qu'Air Inter et Air France s'autorisèrent réciproquement en 1989 à créer des vols sur leurs domaines respectifs.

Toutefois le principe de non-concurrence demeurait. Il ne pouvait cependant rester très longtemps en l'état. La déréglementation avait fait naître aux Etats-Unis des colosses comme American et United, dont les flottes dépassent les cinq cents avions, à côté desquelles Air France (cent treize avions) ou Lufthansa (cent trente-deux avions) apparaissaient comme des nains.

ALAIN FAUJAS

Lire la suite page 14

L'Euphrate de la discorde

Les trois pays riverains se disputent l'utilisation du fleuve alors que la Turquie veut couper l'eau pendant un mois

DAMAS

de notre envoyée spéciale

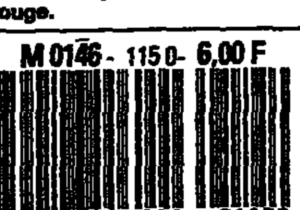
« La fermeture des eaux de l'Euphrate est une mesure sans précédent dans le monde. Aucun usage ni aucun traité international ne permet à un pays de disposer totalement des eaux d'un fleuve, et la partie turque aurait dû tenir compte de ce fait dans la construction du barrage ou le remplir petit à petit. » Ministre syrien de l'irrigation, M. Abdel Rahman Madani, un ingénieur civil, ne cache pas son mécontentement devant la décision des autorités turques de retenir, pour un mois à partir du samedi 13 janvier, les eaux de l'Euphrate afin de permettre la mise en eau du grand barrage Atatürk.

Annoncée le 6 décembre et présentée par Ankara comme une nécessité technique, ce qui laisse sceptiques les experts, cette décision ne fait pas l'affaire de la Syrie et de l'Irak, les deux pays concernés en aval, qui ont protesté, en vain, Bagdad essayant, pour sa part, sans succès, de faire réduire à quinze jours cette mesure.

Le partage des eaux de l'Euphrate, sans accord international tripartite, est, depuis de nombreuses années, un objet de litige entre les trois pays, qui s'accusent mutuellement d'arrière-pensées politiques quant à l'utilisation des eaux. Dans le cas présent, le gouvernement turc a entrepris une campagne d'explication auprès de certains pays arabes, dont la presse avait violemment critiqué l'attitude d'Ankara, accusé d'utiliser l'eau comme un moyen de pression politique sur ses voisins syriens et irakiens. Il affirme avoir respecté ses engagements en délivrant, depuis un mois, un minimum de 750 mètres cubes/seconde d'eau, qui ont atteint 1 000 mètres cubes en raison des neiges, au lieu des 500 prévus par un accord signé avec Damas en 1987, afin que la Syrie et l'Irak puissent faire des réserves.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 5



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 180 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 336 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms
et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde
Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet
Corédacteur en chef :
Claude Sales
Administrateur général :
Bernard Wouts
7 RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Telex MONDPAR 650572 F;
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

DATES

Il y a quarante-cinq ans

La nationalisation de Renault

LE 16 janvier 1945, le général de Gaulle signait une ordonnance portant nationalisation des usines Renault. Fait exceptionnel, elle était précédée d'un « Exposé des motifs » relevant plus d'attendus de jugement que d'introduction à un texte législatif. Cette nationalisation intervenait pour sanctionner Louis Renault, qui avait *« mis ses usines à la disposition de la puissance occupante »*. Une affirmation que les juges démentiront quand, le 30 avril 1949, ils décideront le classement pur et simple de la procédure entamée dès la Libération.

Le 24 juin 1940, dix jours après la chute de Paris, les occupants décident la saisie provisoire de Renault dont *« les ateliers et bureaux à Paris-Billancourt et les stocks s'y trouvant sont réservés aux autorités militaires »*. La saisie définitive sera prononcée le 1er septembre par une ordonnance signée du major Holzbauer. Entre-temps, le 24 juin, trois commissaires allemands venant de Daimler-Benz se seront installés à Billancourt. L'un d'entre eux, le prince von Urach, y restera durant les années d'occupation.



Robert Doisneau

L'atelier de forge de Renault-Billancourt en 1936

Dès le début de juillet, la question est posée. Faut-il rouvrir les usines ? Oui, répond le général Weygand à François Lehideux, alors administrateur délégué de Renault. Oui, dit le président du conseil municipal de Paris, Jean Chiappe, qui passe immédiatement une commande fictive de camions. Oui, exige *l'Humanité* clandestine du 24 juillet, qui conseille aux ouvriers de *« prendre tout de suite les mesures nécessaires pour faire fonctionner les entreprises en désignant un comité de direction parmi le personnel de chacune d'elles »* et, *« devant la carence et le mauvais vouloir évident des capitalistes »*, affirme qu'ils *« ont le devoir d'agir, de procéder à l'ouverture des usines et de les faire fonctionner »*.

« Remettre la France au travail », tel est donc le vœu unanime. Mais ouvrir une usine, remettre en marche ses machines, n'est-ce pas produire pour l'occupant, donc renforcer son industrie de guerre ?

Le 23 juillet 1940, Louis Renault est à Billancourt. Il revient des Etats-Unis où Paul Reynaud, chef du gouvernement, l'avait envoyé pour *« exposer aux industriels américains la technique française de fabrication des chars B1 et SOMUA »*. Quelques jours après son arrivée, Louis Renault est reçu par le général Zuckertort, représentant le commandant supérieur de l'armée d'occupation. L'exigence allemande est formulée brutalement : les usines Renault devront réparer certains types de chars, et *« ces réparations devront être faites dans toutes les parties suivant les règles de l'art et avec la plus grande célérité dans vos ateliers et sous la responsabilité de votre direction »*. Et Louis Renault accepte. Rapidement, il se rendra compte de son imprudence et, laissant à ses proches collaborateurs le soin de résoudre ce délicat problème, il se retirera pour un temps dans son domaine d'Herqueville. En définitive, un compromis sera trouvé. Il consistera en la cession à l'armée allemande de deux ateliers situés à l'extérieur des usines.

En septembre 1940, Billancourt est en mesure de reprendre ses activités. Louis Renault, assisté de son directeur général, René de Peyrecave, établit un programme de fabrication : camions, voitures de tourisme, tracteurs agricoles, pièces de rechange, machines-outils, moteurs Diesel, moteurs d'automotrices, nouvelle carrosserie standard. Il insiste particulièrement sur les problèmes de motoculture *« afin d'éviter que l'Allemagne ne submerge l'agriculture française »*. En somme, un programme de paix. Or, pour les occupants, les objectifs sont différents : tous les produits fabriqués par Billancourt seront destinés à l'armée allemande, cependant que sera interdite la fabrication de voitures de tourisme et ajournée *sine die* celle de tracteurs agricoles. *« Et,* devaient déclarer les juges en 1949, *pendant que la société Renault se voyait refuser toute fabrication de véhicules de tourisme et contrainte à fabriquer des véhicules qui désorganisaient ses chaînes de montage, d'autres constructeurs plus favorisés poursuivaient leur fabrication : Citroën 11 CV, Peugeot 202, Simca. C'est contre cette situation défavorable que ne cessèrent de s'élever les dirigeants de la Société anonyme des usines Renault. Aucune protestation n'aboutit à un résultat. »*

Ainsi, malgré les protestations de la direction, malgré de nombreux actes de sabotage, Renault, comme la plupart des entreprises françaises, travaillera pour l'Allemagne, et des camions Renault assureront des transports de troupes vers le front russe. Pourtant, ce n'est pas cet argument qui sera invoqué par les Alliés pour justifier les bombardements, mais cet autre, erroné, que *« Renault fabrique des tanks »*.

Quatre attaques contre Billancourt

Durant les années de guerre, les forces aériennes alliées menèrent quatre attaques sur les usines Renault de Billancourt, le 3 mars 1942, le 4 avril 1943 et les 3 et 15 septembre 1943. Le premier bombardement qui allait ouvrir l'ère de la destruction de nombreux sites industriels français ne fut pas décidé sans de nombreuses discussions dans les milieux politiques et militaires britanniques. Ce fut le cabinet de guerre présidé par Winston Churchill qui, le 2 février 1942, prit la décision. Pour les autres attaques, l'initiative appartint au commandement allié.

Le 3 mars 1942, la première attaque est menée par la Royal Air Force, à basse altitude. Les trois autres attaques sont le fait de l'American Air Force à haute altitude. Si l'attaque du 3 mars 1942 fut la plus meurtrière, *il n'en reste pas moins que*, pour l'ensemble des raids, on comptera 1 059 tués et 1 049 blessés.

Les pertes matérielles furent loin d'atteindre de manière décisive le potentiel industriel de l'entreprise. En effet, 10 % seulement du parc-machines avaient été détruits et 7 % des bâtiments atteints structurellement. Après le bombardement du 3 mars, la direction s'interrogea pour savoir s'il fallait ou non reconstruire l'usine. Sa réponse, rapportée par René de Peyrecave, fut affirmative, parce qu'elle *« s'estimait responsable du personnel, du matériel et d'une marque qui a contribué au renom de la France à l'étranger »*, et qu'elle *« craignait d'être dépossédée au profit d'usines actives »*. Cette décision fut confirmée par une demande allemande du 14 mars, transmise par le secrétaire d'Etat à la production industrielle. Au lendemain du deuxième bombardement, la même réponse fut donnée sur l'injonction de Pierre Laval, chef du gouvernement de Vichy. Dès le mois suivant les attaques, la production pouvait reprendre, à faible cadence.

Mais qui était ce Louis Renault qui n'allait pas tarder à servir de cible aux mouvements de résistance ? Né le 12 février 1877 dans une famille de fabricants de boutons et de négociants en tissus, il avait manifesté dès son adolescence une nette aversion pour les études et une inclination affirmée pour tout *ce qui passionnait alors la jeunesse* : la vapeur, l'électricité, l'aérostation et les automobiles, appelées alors « voitures sans chevaux ». Durant son année de service militaire, conscient des insuffisances de la locomotion automobile, il avait inventé un système de boîte de vitesses et de transmission appelé « prise directe ». En octobre 1898, il avait construit dans un atelier de fortune de Billancourt une voiturette dotée de son innovation. Ses frères Fernand et Marcel décidèrent de constituer une société, Renault frères, qui ne tarda pas à drainer une clientèle que les succès remportés en compétition par la jeune marque motivaient. Après la mort de Marcel en 1903, puis celle de Fernand en 1909, Louis Renault demeura seul à la tête d'une entreprise qui, en 1913, se trouva propulsée au deuxième rang, derrière Peugeot.

Alors, Louis Renault fut distingué par ses pairs et devint président de la Chambre syndicale de l'automobile. Dès le début de la première guerre mondiale, il devint animateur et maître d'œuvre dans la reconversion des usines d'automobiles de la région parisienne en usines d'armement. Ses taxis, construits depuis 1905, restèrent dans l'Histoire sous le vocable de « taxis de la Marne » ; mais son plus grand titre de gloire fut la conception et la réalisation du char léger FT 17, qui contribua à la victoire de 1918.

Après la guerre, Louis Renault modifia la raison sociale de sa société, qui devint la Société anonyme des usines Renault (SAUR). En quelques années, elle se muta en un véritable trust, dont la doctrine reposait *sur deux concepts : intégration verticale des* fabrications et des ventes, diversification des produits. Surmontant les crises, notamment celle de 1929, remodelant son organisation, le groupe Renault prit place en 1939 parmi les premières entreprises industrielles françaises.

« Justice contre les traîtres »

Au succès technique et commercial n'a jamais correspondu cependant le succès social. Depuis son origine, l'entreprise dut faire face à une opposition ouvrière qui, inorganisée d'abord, se fortifia peu à peu. La mémoire collective a conservé des dates symboles : 1905, 1913 (grève du chronométrage), 1936 (occupation des usines) et 1938 (évacuation de Billancourt par les forces de police). Même si Louis Renault avait secondé efficacement le ministre socialiste Albert Thomas lors de l'instauration des délégués ouvriers en 1917 et élaboré une véritable « charte sociale », il n'en demeurait pas moins que, pour les militants syndicalistes, Billancourt était un *« bagne »* et Louis Renault un *« saigneur »*.

Le 22 août 1944, les journaux clandestins paraissent au grand jour dans Paris qui se libère. Dès son premier numéro, *l'Humanité* exige *« justice contre les traîtres et profiteurs de la trahison »*, et évoque le *« cas des usines Renault »*, dont les dirigeants *« devront payer pour les centaines d'innocents tués dans les bombardements, (...) pour les ouvriers livrés aux bourreaux »*.

L'hallali a sonné. Le 1er septembre, un mandat d'amener est délivré contre Louis Renault, qui se réfugie dans une propriété du Perche. René de Peyrecave tente de le sauver. Le ministre de l'intérieur, Adrien Tixier, auquel il s'adresse, répond : *« La vague communiste est en train de déferler. Peut-être est-ce une injustice de sacrifier Louis Renault, mais... pour sa sécurité personnelle peut-être est-il prudent de le soustraire à la vindicte populaire. »* Le 22 septembre, sur le conseil de ses avocats, Louis Renault se présente chez le juge. Le lendemain, il est inculpé de *« commerce avec l'ennemi »* et écroué à la prison de Fresnes en même temps que René de Peyrecave.

Alors âgé de soixante-sept ans, Louis Renault était en mauvais état physique. Il souffrait de troubles urinaires. Atteint d'aphasie, il ne pouvait s'exprimer qu'avec difficulté. Moralement, il était à la limite du désespoir. Pour un homme qui avait depuis si longtemps entretenu des rapports privilégiés avec les hommes politiques les plus influents, qui avait vécu dans des conditions matérielles luxueuses, se trouver soudain dans un milieu qu'il n'avait pu imaginer était une épreuve difficilement supportable. Des coups lui furent-ils portés, comme sa famille et ses proches l'ont avancé ? Aucune preuve probante n'a pu ni le confirmer ni l'infirmer. Il mourut le 24 octobre 1944, à la clinique Saint-Jean-de-Dieu.

Avec les arrestations de Louis Renault et de René de Peyrecave, l'usine se trouve privée de ses deux plus importants dirigeants. La relève ne peut être assurée que par des directeurs dont l'autorité est amoindrie. N'ont-ils pas été impliqués à des titres divers dans toutes les décisions prises durant l'Occupation ? Quant aux quarante-huit actionnaires qui ne représentent que 0,28 % du capital social, ils sont dans l'impossibilité de se réunir valablement.

Pour mettre fin à une situation dangereuse pour l'entreprise, le conseil des ministres prononce, le 27 septembre 1944, la *« réquisition en usage des usines Renault »* et, le 5 octobre, nomme un résistant, Pierre Lefaucheux, administrateur provisoire.

La mort de Louis Renault allait éteindre l'action judiciaire entamée contre lui. Les conséquences juridiques qui en résultaient, selon *le Parisien libéré*, *« sont donc que les usines Renault ne peuvent plus être confisquées et qu'elles doivent normalement faire retour aux héritiers »*. Cette solution ne peut être acceptée par la nation, disent les résistants. Et le gouvernement suit. Le 15 novembre, il décide la confiscation. *« Le gouvernement*, écrit *Combat*, *a porté un jugement moral qui est sans aucun recours. »* La nationalisation qui surviendra ne sera donc pas la conséquence d'un jugement, mais de la raison d'Etat.

Non prévue au programme du Conseil national de la Résistance, la nationalisation de Renault, décidée au sommet de l'Etat, ne constitue pas une mesure de politique industrielle, mais une mesure politique. Il s'agissait de punir un industriel dont la culpabilité restait à démontrer. Un industriel isolé, donc vulnérable, et qui, en fait, sera la seule victime marquante de l'épuration économique.

Mais dans les conditions de l'époque, quand le général de Gaulle devait asseoir son autorité et contenir à la fois les exigences planistes et les surenchères communistes, la nationalisation demeurait la seule solution. Une solution que, dans son for intérieur, il pensait provisoire. Certes, Renault devait durant quelques décennies devenir un moteur économique et social, il n'en demeure pas moins que la question était posée par le général lui-même, qui, le 12 novembre 1947, déclarait : *« Il n'y a aucune espèce de raison pour que Renault reste perpétuellement nationalisée, du moment que Renault est mort. »*

GILBERT HATRY
Président de la société d'histoire du groupe Renault

URSS : le séjour de M. Gorbatchev en Lituanie

Le projet de débat sur la sécession des Républiques est vivement critiqué par les nationalistes

M. Gorbatchev devait terminer, samedi 13 janvier, sa visite en Lituanie par une rencontre avec les responsables du PC dans cette République. Vendredi, il s'était rendu à Shaulial, une ville interdite aux étrangers et peuplée surtout de Russes, notamment les ouvriers d'une usine de réparation d'avions qui lui ont exprimé leur soutien, a indiqué un porte-parole officiel lituanien. Le matin, le président soviétique avait rencontré pendant une heure et demie les dirigeants de la fraction minoritaire du PC de la République, qui refuse la proclamation d'indépendance du 20 décembre. M. Vladislav Schved, le chef de sa direction provisoire, s'est déclaré peu après *« sûr de l'appui de M. Gorbatchev »*.

Le Parti communiste majoritaire a critiqué pour sa part, comme les autres mouvements lituaniens, la proposition de M. Gorbatchev d'organiser un débat sur les modalités de sécession des Républiques : *« Nous pourrions être intéressés,* a dit son porte-parole, *à condition que les pays baltes soient démilitarisés, que l'on nous accorde l'indépendance économique à 100 % et que des élections libres soient organisées en Russie »* (les députés de la République de Russie détiennent la majorité des sièges au Parlement soviétique).

La glasnost n'est pas tout à fait au rendez-vous à l'occasion du séjour lituanien de M. Gorbatchev. A de rares exceptions près, les journaux de Moscou se sont contentés vendredi de reprendre sans commentaires les dépêches de l'agence Tass et ont publié tous la même photo du premier bain de foule du président soviétique à Vilnius. Ils ignoraient, de même que le journal télévisé de la mi-journée, sa proposition de préparer une loi sur l'accession des Républiques à l'indépendance.

Pour sa part, le Soviet suprême de Lettonie a voté vendredi une motion de soutien *« à la marché résolue de la Lituanie vers l'indépendance »*, exprimant *« sa solidarité avec le peuple lituanien »*, a annoncé Radio-Riga.

MOSCOU

de notre correspondant

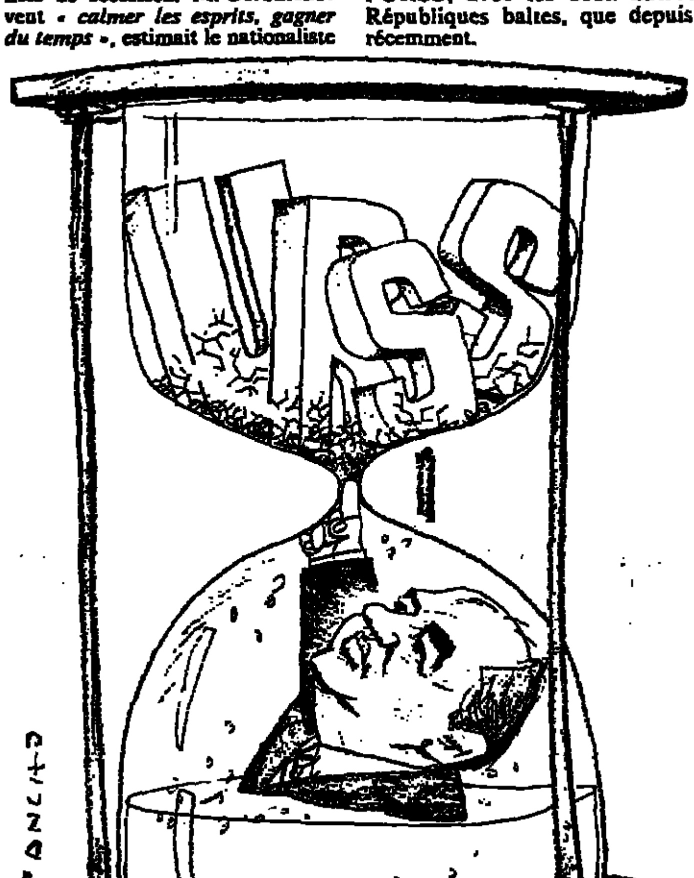
C'est avec un scepticisme marqué, presque avec hostilité, que les nationalistes lituaniens ont accueilli, vendredi 12 janvier, l'annonce faite la veille par M. Mikhaïl Gorbatchev qu'un projet de loi sur les modalités du droit à la sécession pour les Républiques de l'URSS allait être soumis à un débat national. Les principaux représentants du mouvement national lituanien ont multiplié les commentaires extrêmement sévères sur cette initiative spectaculaire du dirigeant soviétique, dans laquelle ils ne voient qu'une manœuvre dilatoire.

« C'est un mensonge qui ne coûte pas cher, je ne sais pas si cela vient de lui ou si on le lui a suggéré. C'est un mensonge pour les gens naïfs, notamment pour l'Occident. Si nous adoptons un tel projet, ce serait reconnaître que nous faisons partie de l'URSS. » M. Vitautas Lansbergis, le président du Sajudis, le mouvement indépendantiste lituanien, donnait le ton quelques heures après les déclarations de M. Gorbatchev.

Pour M. Antanas Terleskas, le responsable de la Ligue de la liberté de la Lituanie, un mouvement indépendantiste radical, *« la nouvelle fédération de Gorbatchev sera identique à l'ancien empire russe (...). Le mur de Berlin est tombé grâce aux manifestants. La loi ne nous donnera pas l'indépendance, parce que la décision reviendrait de toute façon au Congrès des députés soviétiques. »*

Les nationalistes lituaniens s'inspirent désormais ouvertement de l'exemple des bouleversements démocratiques dans les pays de l'Est pour poursuivre leur action. Ainsi, M. Lansbergis n'hésitait pas à déclarer que la Lituanie se trouvait dans le même cas que les pays de l'Europe de l'Est. De fait, c'est dans les pays baltes que la vague démocratique est-européenne a suscité le plus d'écho au sein de l'Union soviétique. L'élan réformateur, lancé depuis Moscou en 1985, revient, tel un boomerang, vers l'URSS. La Lituanie, la Lettonie et l'Estonie s'ouvrent ainsi au multipartisme. Des formations politiques qui avaient disparu lors de l'annexion des Républiques baltes par Moscou, en 1940, ont refait surface ces derniers mois.

Des nationalistes interrogés vendredi dans d'autres Républiques soviétiques, comme par exemple M. Zviad Gamsakhourdia en Géorgie, où se développe de nouveau une vive agitation nationaliste, analysaient en termes identiques ce futur débat national proposé par le dirigeant soviétique sur les modalités de sécession. M. Gorbatchev veut *« calmer les esprits, gagner du temps »*, estimait le nationaliste



géorgien. Un représentant du mouvement national arménien considérait pour sa part qu'il fallait attendre de connaître ce fameux projet de loi pour pouvoir se prononcer et qu'un débat national pouvait fort bien durer *« vingt ou trente ans »*. Un porte-parole du Front populaire de Moldavie déclarait pour sa part que la proposition de M. Mikhaïl Gorbatchev, tout en méritant d'être étudiée, n'intéressait pas de prime abord cette République du sud-ouest de l'URSS. *« Nous avons beaucoup de problèmes intérieurs »*, ajoutait ce porte-parole, ajoutant que la question de la sécession n'était pas envisagée en Moldavie.

Car la situation de la Lituanie est tout à fait particulière. La fièvre indépendantiste s'y explique en grande partie par le fait que les Lituaniens sont largement majoritaires (80 %) dans leur République et qu'elle ne fait partie de l'URSS, avec les deux autres Républiques baltes, que depuis récemment.

Reste à savoir si l'annonce d'un projet de loi sur les modalités de sécession calmera les esprits ou si M. Gorbatchev vient d'ouvrir une nouvelle boîte de pandore. Le pouvoir soviétique a toujours reconnu le droit à l'autodétermination, mais ce droit est resté hautement théorique. Les Arméniens et les Géorgiens rappellent aujourd'hui, a qui veut les entendre, comment Lénine mit fin à la courte indépendance de leurs Républiques au début des années 20.

Un intellectuel lituanien a eu, jeudi, ces mots devant le chef de l'Etat soviétique : *« Nous sommes,* a-t-il dit, *en train de nous débarrasser du complexe du petit frère. »* On ne pouvait mieux exprimer le ressentiment éprouvé pendant de nombreuses années par les peuples de l'URSS à l'égard du paternalisme du *« grand frère »*.

Bataille politique à Moscou

M. Gorbatchev est persuadé que l'on peut donner un second souffle à la fédération soviétique à condition qu'elle s'établisse sur des fondements totalement nouveaux. Il l'a répété avec force à Vilnius. En annonçant un débat national sur les modalités de sécession, le dirigeant soviétique a probablement voulu montrer que cette volonté de renouveau n'était pas un vain mot. Mais cela risque de crisper encore davantage le climat politique au sein du Parti communiste soviétique. Les conservateurs, nettement sur l'offensive à l'approche des élections locales, ne vont pas manquer de dénoncer les atteintes à l'unité du pays. Et ces cris d'alarme trouveront un écho certain parmi la population russe, qui a toujours été éduquée dans un fort état d'esprit patriotique. Le nationalisme russe gagne d'ailleurs du terrain.

M. Gorbatchev devra donc livrer une bataille politique extrêmement ardue, à son retour à Moscou, devant le comité central du PC soviétique. D'autant que les initiatives des communistes lituaniens obligent à accélérer le mouvement des réformes et sans doute à les radicaliser. Le dirigeant soviétique a indiqué que le plénum *« élargi »* du comité central, prévu fin janvier pour préparer le prochain congrès du Parti communiste soviétique, devrait se pencher sur l'organisation du PC et notamment sur son fonctionnement centralisé. Il est question d'accorder beaucoup plus d'autonomie aux partis communistes des Républiques.

M. Gorbatchev était venu en Lituanie pour discuter de l'indépendance du Parti communiste lituanien par rapport au Parti communiste soviétique. C'est de l'indépendance tout court dont il a été finalement question. Le débat s'est approfondi et élargi. Sous l'effet de la « locomotive » lituanienne, l'Union soviétique en vient peu à peu à mettre en cause les fondements mêmes de son système. – *(Intérim.)*

Un lieutenant soviétique tué en Azerbaïdjan

Le mouvement d'insurrection qui avait touché la ville azerbaïdjanaise de Lenkoran (*le Monde* du 12 janvier) pour forcer le Kremlin à rendre à l'Azerbaïdjan le contrôle du Haut-Karabakh semble s'étendre, et de nouveaux affrontements armés sont signalés autour de cette région à majorité arménienne.

Un lieutenant des troupes spéciales du ministère de l'intérieur est mort vendredi 12 janvier après avoir été blessé par balles dans le village d'Arkhoulou, près de Chaumian, a annoncé l'agence Tass. Touché par un milicien azéri, il est décédé dans un hôpital de Tbilissi (Géorgie) où il avait été transporté. Une enquête judiciaire est en cours.

Par ailleurs, le village arménien de Manachid, à la frontière du Haut-Karabakh, a été attaqué vendredi par des Azéris armés de fusils d'assaut et portant des gilets pare-balles. Les troupes du ministère de l'intérieur ont repoussé l'attaque, et il y a eu des blessés de part et d'autre.

Ce village se trouve à proximité de Chaumian, où les Arméniens dominent en territoire azéri. C'est là qu'il y a eu depuis mardi une série d'enlèvements. Les Azéris ont enlevés des Arméniens, qui ont fait de même avec des Azéris. Des femmes et des enfants ont été libérés, mais une quarantaine de personnes au total étaient toujours détenues vendredi, selon *Interfax*, une publication de Radio-Moscou. Des renforts ont été envoyés sur place par hélicoptère.

Tass affirme aussi que les dirigeants du Front populaire local ont appelé à expulser tous les Arméniens vivant encore à Bakou, la capitale azerbaïdjanaise, et à lancer une « marche sur le Haut-Karabakh ». L'agence rapporte également qu'à Lenkoran, où la radio a été occupée, de même que d'autres bâtiments officiels, *« tout le pouvoir est passé aux mains du Front populaire »* et que la situation s'aggrave aussi dans la ville proche de Jalilabad, qui s'était déjà insurgée en décembre dernier. – *(AFP, UPI.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE

Le PC libère la moitié de ses sièges au Parlement avant les élections du 8 juin

Les premières élections libres depuis 1946 en Tchécoslovaquie auront lieu probablement le 8 juin. Les participants à la table ronde, qui regroupe les principaux mouvements politiques du pays ont décidé vendredi 12 janvier que ce scrutin se déroulera à la proportionnelle – *« système le plus approprié pour respecter l'équilibre des forces politiques dans la société »*. Le nouveau projet de loi électorale sera soumis au Parlement dans moins de deux semaines.

Ces élections législatives détermineront la composition de l'Assemblée fédérale tchécoslovaque et des Parlements régionaux des Républiques tchèque et slovaque. Aux termes de l'accord, les élections locales ne se tiendront que dans le courant du deuxième semestre de cette année.

Le mouvement d'opposition Forum civique a jouer apparemment un rôle-clé dans la campagne. Il a expliqué qu'il apporterait son soutien à des candidats dans toutes les circonscriptions, sans se présenter en tant que parti.

« Une estimation réaliste »

Par ailleurs, le Parti communiste tchécoslovaque (PCT) a accepté, lors de la table ronde, de renoncer d'ici à la fin du mois de janvier à une centaine de sièges au Parlement, soit à peu près la moitié des sièges qu'il contrôle actuellement, *« conformément à une estimation réaliste du soutien dont il jouit aujourd'hui dans le pays »*.

Ces sièges *« libérés »* seront mis à la disposition des représentants du Forum civique dans les Républiques tchèque et slovaque. Cela permettra au Parlement de voter et de mettre en œuvre rapidement une série de réformes politiques et économiques avant le mois de juin, notamment une législation autorisant la formation des partis politiques. – *(Reuter, AFP.)*

□ **Début le 15 janvier des pourparlers sur le retrait des troupes soviétiques.** – Les pourparlers sur le retrait des troupes soviétiques de Tchécoslovaquie devraient commencer lundi à Prague, a annoncé, vendredi 12 janvier à Moscou, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Vadim Perfiliev. Cette question avait été soulevée par les nouvelles autorités tchécoslovaques lors d'une réunion du pacte de Varsovie à Moscou, le 4 décembre. Quelque 80 000 soldats soviétiques sont stationnés en Tchécoslovaquie. – *(AFP.)*

RDA : en cédant aux exigences de l'opposition

Le gouvernement de M. Modrow tente de désamorcer la crise

La rage de la population est-allemande contre l'ancienne police de sécurité d'Etat a eu raison de l'obstination du gouvernement, décidé à créer avant les élections de nouveaux services de renseignements qui auraient absorbé une partie des 85 000 agents de l'ex-Stasi. En annonçant qu'il y renonçait vendredi 12 janvier, à l'issue des débats du Parlement sur l'action de son gouvernement, le premier ministre, M. Hans Modrow, a évité une épreuve de force que personne ne souhaitait réellement lors de la prochaine réunion de la table ronde, lundi 15 janvier.

BERLIN-EST

de notre correspondant

Le refus du gouvernement de céder avait provoqué au Parlement lui-même une levée de boucliers de tous les partis de l'ancien Bloc national, encore associés aux communistes dans le gouvernement de coalition, mais qui prennent de plus en plus leurs distances à son égard. Campagne électorale oblige, les leaders de ces formations avaient menacé de quitter la coalition si M. Modrow maintenait sa position. L'incapacité – ou le refus – du procureur général adjoint de l'Etat et du président de la Cour suprême à répondre aux questions des députés sur les enquêtes en cours à propos des activités de l'ancienne Stasi avait provoqué pendant les débats un tumulte inhabituel sur les bancs des parlementaires, y compris communistes, qui ont décidé d'ouvrir une enquête disciplinaire contre les deux hauts fonctionnaires. Le responsable de la dissolution de la Stasi a été lui aussi révoqué par le gouvernement, pour incompétence.

Risques de tensions sociales

Cette affaire a mis en évidence les difficultés de tous ordres que rencontre la liquidation des structures de l'ancien pouvoir communiste. Le gouvernement renâcle à trancher, préférant le plus souvent une retraite en bon ordre pour essayer de ménager les susceptibilités. Mais il se heurte lui aussi à un mélange de mauvaise volonté et d'incompétence. On ne change pas en un seul jour les habitudes d'une administration. Et les conséquences sont nombreuses.

La lenteur de la réaction du gouvernement dans cette dernière affaire a pour la première fois déclenché dans les entreprises des mouvements de grève spontanés. S'il s'agit aujourd'hui de refuser les conditions de reclassement des anciens agents de la Stasi, il s'agira demain d'autres choses. Personne n'ignore que les réformes à venir n'iront pas sans tensions sociales.

Deux tabous importants viennent ainsi de sauter. Celui du refus de la société est-allemande de recourir à la grève – jusqu'ici on avait seulement parlé de menaces, et les quelques appels à des grèves générales lancés ici ou là avaient été vite enterrés. Celui aussi d'une révolution qui se passerait sagement hors des heures de travail. Ce deuxième tabou était, il est vrai, largement une fiction. Si l'on ne manifestait pas pendant les horaires de travail, l'absentéisme et les pertes de productivité ont été considérables ces derniers mois. Ils expliquent pour une large part la perte de production industrielle de 4 milliards de marks annoncée jeudi par M. Modrow pour les derniers mois de l'année 1989.

Les états d'âme de l'appareil d'Etat provoquent également de nombreux retards dans les décisions à prendre sur le plan économique. Le ministre des finances a annoncé vendredi une série de premières mesures visant à supprimer un certain nombre de subventions sur des produits de consommation, notamment dans le secteur vestimentaire. Le Parlement a, de son côté, modifié le Constitution pour permettre l'introduction de capitaux étrangers en RDA et la création d'entreprises mixtes avec une participation maximale de 49 % pour les partenaires occidentaux. Mais d'autres mesures complémentaires indispensables, notamment pour la protection des investissements étrangers ou la levée des barrières administratives pour l'importation de toutes sortes d'équipements dont le pays a un besoin urgent, se font toujours attendre. Le ministre ouest-allemand des finances, M. Theo Waigel, président de la CSU bavaroise, qui était reçu vendredi par le premier ministre est-allemand à Berlin-Est, s'est fait l'écho des impatiences, à ce sujet, des investisseurs étrangers.

HENRI DE BRESSON

Les partis de RFA pourront financer ceux de RDA

Suite de la première page

Quelques-uns, dont le porte-parole du gouvernement fédéral, M. Johnny Klein, arboraient bien un discret costume bavarois, mais dans l'ensemble la digne société, surtout reconnaissable à ses accents roulants, n'eut guère le loisir de trop fanfaronner.

Accueillis dans le grand hôtel de la ville par l'un des adjoints au maire, membre du Parti chrétien-démocrate de l'Est, les députés avaient bien prévu un petit tour de ville, mais ils avaient préféré ne pas trop faire de battage autour de l'excursion et, au grand dépit des caméras de la télévision bavaroise, le fameux petit tour s'est passé dans l'indifférence générale de la « ville-héros » d'où étaient parties en septembre dernier les grandes manifestations contre le régime communiste.

Courtisés par toute une série d'émules locaux divisés en au moins trois groupuscules qui espèrent chacun la manne de Munich, les parlementaires bavarois n'étaient pas venus faire du prosélytisme. Venus pour s'informer, disaient-ils, ils ont rencontré des représentants de tous les partis et groupes politiques à l'exception des communistes et des sociaux-démocrates.

Premières grandes retrouvailles

Ces derniers tenaient assemblée ce week-end à Berlin-Est. Quarante ans après la fusion forcée à laquelle ils avaient été contraints par les communistes au sein du SED, les sociaux-démocrates de l'Est avaient annoncé la recréation de leur parti en septembre dernier. Leurs premières grandes retrouvailles se sont ouvertes vendredi soir sous l'œil attendri de nombreux parlementaires sociaux-démocrates de l'Ouest. *« Nous sommes de nouveau là »*, s'est écrié au comble de l'émotion une vieille militante de Rostock, sous des applaudissements à tout rompre.

HENRI DE BRESSON



EUROPE

ROUMANIE : confronté à d'importantes manifestations anti-communistes

Le Conseil du Front de salut national déclare le PC «hors la loi»

L'atmosphère est à ce point chaotique et fragile à Bucarest qu'il a suffi, vendredi 12 janvier, d'une foule de quelques milliers de manifestants – au plus fort du rassemblement dans l'après-midi elle était estimée à trois mille personnes – pour faire céder le nouveau pouvoir.

BUCAREST

de notre envoyée spéciale

Au terme d'une journée où il fut traité tour à tour de « *Gorbatchev* » (ce qui, dans ce contexte, n'est pas un compliment) et de « *Ceausescu* », le président du Conseil du Front de salut national (CFSN), M. Ion Iliescu, a annoncé aux manifestants, depuis le balcon du ministère des affaires étrangères où siège le nouveau gouvernement, la mise hors la loi du parti communiste roumain « *confisqué par la dictature qui en avait fait l'instrument de la démagogie politique et du mensonge érigé en méthode de gouvernement contre le peuple* ».

M. Iliescu, aux côtés duquel se trouvaient le premier ministre, M. Petre Roman, et M. Dumitru Mazilu, vice-président du CFSN, a également annoncé qu'un référendum serait organisé le 28 janvier sur le rétablissement de la peine de mort pour les « *terroristes* », une revendicatiion émise avec insistance par la foule qui réclamait « *des morts pour les morts* », c'est-à-dire la peine capitale pour ceux qui ont tué. Le CFSN a donc été contraint de se déjuger sur ce point puisque ce sont ses propres dirigeants qui avaient aboli la peine de mort après l'exécution du couple Ceausescu. Enfin, les manifestants ont obtenu la promesse de la création d'une commission qui examinerait toutes les plaintes et revendications des citoyens. Soulagé de pouvoir donner quelque chose en pâture à la foule, M. Iliescu annonçait dans la foulée l'arrestation du troisième fils des Ceausescu, Valentin, et du chef de la garde personnelle du dictateur, en promettant des procès publics.

Tard dans la soirée, des groupes de dizaines de jeunes, très excités et encouragés par la présence des projecteurs de la télévision, parcouraient encore les grandes artères de Bucarest, drapeaux en tête ou juchés par grappes sur des camions-bennes pris dans les chantiers, en criant « *Nous sommes le peuple* » et « *A bas les communistes* ». Certains, passablement éméchés, avaient improvisé un contrôle avec fouille des voitures aux abords de la télévision, où un cordon de soldats avait été placé afin d'empêcher les manifestants d'entrer. Une délégation de « *représentants de la foule* » fut finalement admise dans le bâtiment pour une discussion animée retransmise en direct par la télévision.

«Menteur !»

Ce qui devait être au départ un jour de deuil national pour les victimes du soulèvement de décembre a donc dérapé, se transformant au fil des heures en une manifestation de défiance à l'égard des nouveaux dirigeants : MM. Iliescu, Roman et surtout Silviu Brucan, l'ancien ambassadeur communiste devenu l'idéologue de ce nouveau régime, ont été conspués et mis en cause par la foule rassemblée place de la Victoire sans interruption depuis midi. M. Brucan a préféré ne pas se montrer tandis que MM. Iliescu,, Roman et Mazilu, juchés sur un char de l'armée, engageaient le dialogue avec les manifestants : « *Aucun coupable n'échappera à la justice, je vous le promets* », s'est écrié Petre Roman. « *Que font les communistes au gouvernement ?* », rétorquait la foule. « *Ce ne sont pas des communistes* », a assuré le premier ministre. « *Menteur !* », a répondu la foule. L'acteur Ion Caranitru, membre du CFSN, n'a guère eu plus de succès, tandis que seul M. Mazilu finissait par trouver grâce aux yeux des manifestants. « *Lui au moins il a lutté contre le régime de Ceausescu* », justifiait une femme qui elle-même grimpée sur le char pour attaquer Petre Roman. « *Vive Mazilu!, Vive Doïna Cornea !* » (opposante persécutée sous Ceausescu), a-t-on pu entendre en même temps que « *A bas Brucan !* ».

Pour tenter de dompter cette foule M. Roman a aussi lu un appel du journal *Romania Libera* à brûler les cartes du Parti communiste sur les lieux mêmes où sont tombés les héros de la révolution de décembre et où, vendredi, les Bucarestois venaient allumer des milliers de bougies dans la neige.

MM. Roman et Mazilu ont par ailleurs fait savoir qu'ils ne participeraient pas eux-mêmes aux élections libres, en réponse à la foule qui réclamait que le Front de salut national (FSN) ne prenne pas part en tant que tel aux élections. Vendredi soir la situation des dirigeants du CFSN, confrontés pour la première fois à une véritable manifestation dirigée contre eux, paraissait bien précaire.

SYLVIE KAUFFMANN

Avant de céder aux exigences de la foule

Les dirigeants du CFSN avaient été conspués par des milliers de manifestants

Les trois principaux dirigeants du Conseil du Front de salut national (CFSN), MM. Ion Iliescu, Dumitru Mazilu et Petre Roman, ont été conspués vendredi soir 12 janvier par des groupes de manifestants rassemblés place de la Victoire, dans le nord de Bucarest.

Pendant plus d'une heure, MM. Iliescu, Mazilu et Roman, grimpés sur un blindé devant le siège du CFSN, ont fait face à la foule de quelques milliers de personnes pendant que des groupes de manifestants scandaient : « *A bas le communisme !* ». Seuls quelques soldats, chargés de la défense du siège du gouvernement, étaient présents sur la place et protégeaient les dirigeants roumains.

Dans l'après-midi, quelque dix mille personnes avaient manifesté place de la Victoire pour exiger que les communistes compromis avec l'ancien régime Ceausescu démissionnent des nouvelles instances dirigeantes du pays.

M. Iliescu a tenté de rassurer la foule en déclarant que « *la seule tâche du CFSN [était] d'assurer des élections libres* », et que la future loi électorale serait soumise à un débat public.

Au lieu de rétablir le calme, les propos de M. Iliescu ont provoqué un regain d'agitation alors que la plus grande confusion commençait à s'instaurer sur la place. M. Mazilu, vice-président du CFSN, a alors pris fait et cause pour les manifestants, allant jusqu'à réclamer la peine de mort pour les « *terroristes* », comme le demandaient ces derniers, alors que la peine de mort avait été abolie par le Conseil après l'exécution du couple Ceausescu. M. Mazilu, qui s'est mis à scander : « *Liberté !* » en écho aux manifestants, a promis que « *toutes leurs demandes seraient satisfaites* ».

«M. Iliescu s'est discrédité»

« *Braves gens, écoutez, il y aura des morts ce soir si vous n'arrêtez pas !* », a alors crié M. Roman, mettant en garde contre les risques que des « *terroristes* » n'utilisent cette manifestation pour créer des troubles. Loin de se calmer, un groupe de manifestants situés sur la droite de la place ont au contraire commencé à lancer des boules de neige sur les dirigeants roumains, qui ont dû descendre du blindé, protégés par des soldats. « *L'armée avec nous !* », ont scandé des manifestants, pendant que les soldats montés sur le blindé faisaient le « V » de la victoire et agitaient un drapeau aux couleurs nationales bleu-jaune-rouge.

Peu après, les lumières ont été éteintes sur la place et les micros coupés. Trois cents à quatre cents jeunes gens qui brandissaient des drapeaux roumains sont alors montés dans un camion et dans un car, en criant : « *Tous à la télévision !* », afin de contraindre la télévision roumaine à retransmettre la manifestation. En fait celle-ci l'avait déjà été en majeure partie.

Selon des observateurs roumains, des partisans des nouveaux partis d'opposition au CFSN (partis paysan, libéral, démocratique) participaient à cette manifestation. Certains se sont étonnés que les dirigeants du pays aient consenti à discuter dans la rue avec des « *irresponsables* ». « *M. Iliescu s'est discrédité* », a estimé l'un d'eux. – *(AFP.)*

A Timisoara, l'armée a provisoirement pris le pouvoir

A Timisoara – où les premiers troubles avaient éclaté le samedi 16 décembre avant de s'étendre à l'ensemble de la Roumanie, – l'armée a pris le pouvoir, à titre provisoire, après la démission des instances locales du Conseil du Front de salut national (CFSN), a-t-on annoncé samedi matin 13 janvier de source officielle à Bucarest.

Le commandant de la zone militaire de Timis, le général Gheorge Popescu, a annoncé qu'il prenait lui-même la direction du district jusqu'à l'élection d'un nouveau conseil départemental du CFSN, indique l'agence roumaine Rompres. Cette élection, a-t-il dit, doit intervenir dans le courant de la semaine prochaine. – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : de jeunes anarchistes manifestent à Varsovie.** – Une centaine de jeunes anarchistes ont manifesté « *contre le capitalisme* » et « *contre les hausses des prix* », vendredi 12 janvier en fin d'après-midi dans le centre de Varsovie, devant les sièges du Parlement polonais, du comité central du POUP et de Solidarité.

La séance du Sénat, consacrée à l'examen du programme économique du gouvernement et retransmise en direct par la télévision, a dû être suspendue pendant une quinzaine de minutes, en raison du vacarme provoqué par les manifestants. Ceux-ci, des lycéens pour la plupart, arboraient des drapeaux noirs frappés du sigle des anarchistes et scandaient notamment : « *A bas le capitalisme !* », « *nous ne voulons pas de hausses des prix !* », ou « *la soupe* [populaire] *pour Kuron* » (le ministre du travail), et encore « *A bas la nomenklatura !* ».

ALBANIE

Les rumeurs de troubles sont « un tissu de mensonges »

assure un dirigeant du parti

Les informations faisant état ces derniers jours de troubles sont « *un tissu de mensonges* », a affirmé un haut dirigeant albanais, M. Foto Cami, au cours d'une interview à la radio-télévision albanaise citée vendredi 12 janvier par l'agence ATA, reçue à Belgrade.

Ceux qui se livrent à cette « *campagne anti-albanaise souhaitent voir se produire en Albanie les mêmes bouleversements que dans les pays de l'Est* », a déclaré M. Cami, secrétaire du comité central du Parti communiste.

L'objectif de cette campagne, a ajouté M. Cami, « *est de restaurer en Albanie l'oppression et l'exploitation* » [et de] « *priver le pays de sa liberté, son indépendance et sa souveraineté* ».

M. Cami a surtout mis en cause la Yougoslavie, son agence de presse Tanjug' et les journaux de Belgrade, qu'il a accusés d'être à l'origine de cette campagne destinée, selon lui, à « *détourner l'attention du monde* » de la situation dans la province yougoslave du Kosovo (où la population albanaise majoritaire se dit privée de droits nationaux) et de la grave crise économique et politique qui sévit en Yougoslavie.

M. Cami a déploré qu'« *une partie* » de la presse grecque se soit jointe à cette « *campagne anti-albanaise* », soulignant que « *la détérioration artificielle des relations d'amitié albano-grecques n'est dans l'intérêt de personne* ».

Un peu plus tôt, l'agence Tanjug', citant des « *sources sûres* », avait annoncé que l'état d'urgence avait été décrété en Albanie.

« *Soucieuses d'empêcher des manifestations de protestation, les autorités albanaises ont mis en place des mesures extrêmement rigoureuses de contrôle de la situation dans le pays* », a ajouté l'agence, estimant que ces mesures « *peuvent être qualifiées avec certitude d'état d'urgence* ».

BULGARIE

Compromis sur les droits de la minorité turque

Sofia. – Un compromis sur le rétablissement des droits des musulmans de langue turque de Bulgarie a été conclu, vendredi 12 janvier, lors de la table ronde à Sofia.

Les participants de ce Conseil social ont adopté un projet de déclaration qui devait être entériné lundi par l'Assemblée nationale et qui confirme le droit des musulmans « *à rétablir leurs noms turcs et à parler turc dans la vie quotidienne* ».

Ce conseil, réuni depuis le 8 janvier, avait été créé à la suite des manifestations et des grèves de protestations contre la décision des nouvelles autorités de mettre un terme à la politique d'assimilation forcée de la minorité turque. Pour apaiser les craintes des nationalistes, le document, qui représente un « *compromis vulnérable* », selon M. Vassil Mratchkov, président de la commission qui a élaboré le projet et vice-président du Conseil d'Etat, prévoit « *des garanties juridiques et administratives pour la partie ethnique la moins nombreuse de la population dans chaque région, communauté ou localité* ».

Le projet de déclaration interdit « *les organisations politiques et activités qui sont dirigées contre l'intégrité territoriale de l'Etat* » et qui « *visent une séparation des parties du territoire à partir de principes religieux, ethniques ou autres* ». « *La discrimination et l'incitation à l'hostilité et à la haine ethnique sont inacceptables et sanctionnées sévèrement par la loi* », a précisé M. Mratchkov.

Le président du comité sofiote pour la défense des intérêts nationaux, M. Kamen Guerena, a estimé pour sa part que le report au mois de février de l'adoption de la nouvelle loi permet aux nationalistes de gagner du temps. Il a exprimé l'espoir qu'il n'y aura plus de grève.

M. Medi Doganov, président du Mouvement pour les droits et les libertés des Turcs et musulmans en Bulgarie, a souscrit au compromis tout en regrettant la procédure décidée pour recouvrer les noms islamiques. Le président de l'Union des forces démocratiques, M. Jelio Jelev, qui regroupe les principaux mouvements indépendants, a estimé qu'« *une baisse de la tension sociale pourrait résulter de ce document* ». – (AFP).

DIPLOMATIE

Le désarmement conventionnel en Europe

La négociation de Vienne subit le contrecoup des bouleversements à l'Est

Les seize pays de l'OTAN et les sept membres du pacte de Varsovie ont repris vendredi à Vienne leurs négociations sur les forces conventionnelles en Europe (FCE), conscients de la course contre la montre qui les attend s'ils veulent respecter l'objectif ambitieux consistant à signer un premier accord *dans le courant de cette année*. Pour donner un coup de pouce à la négociation, les ministres des affaires étrangères de la France, de l'Italie et de la RFA, MM. Roland Dumas, Gianni De Michelis et Hans-Dietrich Genscher, sont attendus à Vienne le 25 janvier.

VIENNE

de notre correspondante

Des progrès substantiels ont été réalisés depuis l'ouverture des FCE, le 9 mars dernier. Les deux alliances ont présenté leurs projets *de traités – avec beaucoup de* « blancs » qui restent à remplir. Elles se sont mises d'accord sur la définition des pièces d'artillerie, une des six catégories qui font l'objet des négociations (avec les avions de combat, les hélicoptères, le personnel, les chars et les autres véhicules blindés) ; elles ont rapproché leurs vues sur les plafonds à fixer pour ces catégories et sont arrivées à une large convergence de vues sur les mesures de stabilisation et de vérification.

Des divergences profondes subsistent cependant dans plusieurs domaines, notamment sur les avions. L'OTAN a accepté la demande de l'Est d'inclure les avions de combat dans la négociation, mais en exigeant de parler de tous les avions. L'URSS insiste cependant pour exclure quatre catégories d'avions, dont les bombardiers à longue et moyenne portée, considérés comme « *avions stratégiques de défense* ». Des diplomates occidentaux croient cependant déceler un certain « *ébranlement* » de la position soviétique.

On n'avance pas non plus dans la définition des hélicoptères. Mais les Occidentaux ne cachent pas qu'ils ont eux-mêmes des problèmes pour s'entendre entre eux sur ce qu'est un hélicoptère de combat...

Des chars et des hommes

A propos des chars et des véhicules blindés, l'OTAN a fait un pas notable à la fin de la session précédente en acceptant d'inclure les véhicules blindés à armement lourd ainsi que les chars légers. Cela pour donner satisfaction à l'Est, qui bloquait pratiquement la négociation dans ce domaine depuis l'ouverture en demandant d'élargir cette catégorie à pratiquement tous les véhicules. Le bouleversement à l'Est ne facilite cependant pas le travail, constatent les diplomates occidentaux, du fait que les nouveaux gouvernements mettent maintenant du temps à définir leurs positions, sans trop d'égards pour l'URSS.

En ce qui concerne les réductions d'effectifs, les divergences restent fondamentales entre l'Ouest, qui ne veut parler que des troupes soviétiques et américaines stationnées hors du territoire national, et l'Est, qui insiste pour y inclure les autres forces : françaises, britanniques, canadiennes, néerlandaises et belges. Face aux intentions prêtées aux Etats-Unis de réduire leurs troupes en Europe, on se demande à Vienne si les FCE ne seront pas tôt ou tard dépassées par les événements, au moins sur ce point. Les propositions introduites à Vienne prévoient pour les deux alliances des limites de 275 000 hommes stationnés hors du territoire national selon l'Ouest, et de 300 000 selon l'Est.

WALTRAUD BARYLI

□ **AFGHANISTAN : Kaboul espère un renforcement des relations avec la France.** – La décision de Paris de rouvrir son ambassade à Kaboul devrait « *renforcer* » les relations franco-afghanes, a déclaré vendredi 12 janvier un porte-parole du régime de Kaboul, qui s'est « *réjoui* » de cette mesure. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Arrestation de quatre membres présumés de l'IRA

Quatre membres présumés de l'IRA (Armée républicaine irlandaise) ont été arrêtés vendredi 12 janvier, en Floride, alors qu'ils tentaient d'acheter un missile antiaérien à infrarouge. Le chef du FBI pour le sud de la Floride, M. William Gavin, a indiqué que trois d'entre eux étaient des Irlandais. Il s'agit de Kevin Joseph McKinley, Seamus Moley et Joseph McColgan. Le quatrième, Sean John McCann, est de nationalité canadienne.

Les quatre hommes, qui voulaient acquérir un missile Stinger, ont été arrêtés au terme d'une enquête de deux mois, ont précisé des responsables du FBI et du Bureau fédéral des alcools, tabacs et armes à feu. Vendredi, Seamus Moley a payé 50 000 dollars à un agent fédéral qui s'était fait passer pour un fournisseur, afin d'acquérir ce missile portable américain.

Les quatre hommes on été accusés de conspiration en vue de possession d'armes destructrices, de possession d'un instrument destructeur et de violations des lois sur les exportations d'armes. S'ils sont reconnus coupables, ils risquent chacun vingt-cinq ans de prison et 750 000 dollars d'amende, a précisé le FBI. Incarcérés à la prison du comté de Palm-Beach, ils seront déférés devant un juge le 16 février. – *(AFP.)*

BRÉSIL

Le procureur fédéral annule l'accord avec les chercheurs d'or

L'accord conclu mardi 9 janvier entre le gouvernement brésilien et les « *garimpeiros* » (chercheurs d'or) contraignant ceux-ci à abandonner les territoires des Indiens Ianomami dans l'Etat du Roraima (extrême nord du Brésil), qu'ils occupaient illégalement, a été déclaré mercredi soir « *nul et non avenu* » par le procureur de la République. Il prévoyait la création de trois « *réserves d'orpaillage* », devant être délimitées dans les « *forêts nationales* », mais situées encore en territoire traditionnel ianomami *(le Monde* du 12 janvier).

Le texte signé mardi a été déclaré nul, car il contrevient aux dispositions de deux décisions de justice de la cour fédérale de Brasilia, d'octobre et décembre derniers, ordonnant le retrait des « *garimpeiros* » de tous les territoires du nord-ouest du Roraima, soit près de 10 millions d'hectares de forêt équatoriale.

Le négociateur de l'accord avec les « *garimpeiros* », le directeur national de la police fédérale, M. Romeo Tuma, a été cité mercredi à comparaître et risque de quinze jours à six mois de prison sans sursis s'il est prouvé qu'il a désobéi aux décisions d'expulsion pure et simple des « *garimpeiros* ». – *(AFP).*

: troubles
mensonges »
nt du parti

n du monde » de la situation ns la province yougoslave du sovo (où la population albanaise ajoritaire se dit privée de droits tionaux) et de la grave crise économique et politique qui sévit en Yougoslavie.

M. Cami a déploré qu'« une par» de la presse grecque se soit inte à cette « campagne antibanaise », soulignant que « la détérioration artificielle des relaons d'amitié albano-grecques est dans l'intérêt de personne ».

Un peu plus tôt, l'agence Tang', citant des « sources sûres », vait annoncé que l'état d'urgence vait été décrété en Albanie.

« Soucieuses d'empêcher des manifestations de protestation, les autorités albanaises ont mis en place des mesures extrêmement rigoureuses de contrôle de la situation dans le pays », a ajouté l'agence, estimant que ces mesures « peuvent être qualifiées avec certitude d'état d'urgence ».

RIE

ur les droits
ité turque

Le projet de déclaration interdit « les organisations politiques et activités qui sont dirigées contre l'intégrité territoriale de l'Etat » et qui « visent une séparation des parties du territoire à partir de principes religieux, ethniques ou autres ». « La discrimination et l'incitation à l'hostilité et à la haine ethnique sont inacceptables et sanctionnées sévèrement par la loi », a précisé M. Mratchkov.

Le président du comité sofiote pour la défense des intérêts nationaux, M. Kamen Guerena, a estimé pour sa part que le report au mois de février de l'adoption de la nouvelle loi permet aux nationalistes de gagner du temps. Il a exprimé l'espoir qu'il n'y aura plus de grève.

M. Medi Doganov, président du Mouvement pour les droits et les libertés des Turcs et musulmans en Bulgarie, a souscrit au compromis tout en regrettant la procédure décidée pour recouvrer les noms islamiques. Le président de l'Union des forces démocratiques, M. Jelio Jelev, qui regroupe les principaux mouvements indépendants, a estimé qu'« une baisse de la tension sociale pourrait résulter de ce document ». – (AFP)

IQUES

S-UNIS

quatre membres
s de l'IRA

Bureau fédéral des alcools, tabacs et armes à feu. Vendredi, Seamus Moley a payé 50 000 dollars à un agent fédéral qui s'était fait passer pour un fournisseur, afin d'acquérir ce missile portable américain.

Les quatre hommes on été accusés de conspiration en vue de possession d'armes destructrices, de possession d'un instrument destructeur et de violations des lois sur les exportations d'armes. S'ils sont reconnus coupables, ils risquent chacun vingt-cinq ans de prison et 750 000 dollars d'amende, a précisé le FBI. Incarcérés à la prison du comté de Palm-Beach, ils seront déférés devant un juge le 16 février. – (AFP.)

RÉSIL

léral annule l'accord
hercheurs d'or

dispositions de deux décisions de justice de la cour fédérale de Brasilia, d'octobre et decembre derniers, ordonnant le retrait des « garimpeiros » de tous les territoires du nord-ouest du Roraima, soit près de 10 millions d'hectares de forêt équatoriale.

Le négociateur de l'accord avec les « garimpeiros », le directeur national de la police fédérale, M. Romeo Tuma, a été cité mercredi à comparaître et risque de quinze jours à six mois de prison sans sursis s'il est prouvé qu'il a désobéi aux décisions d'expulsion pure et simple des « garimpeiros ». – (AFP).

PROCHE-ORIENT

L'Euphrate de la discorde

Suite de la première page

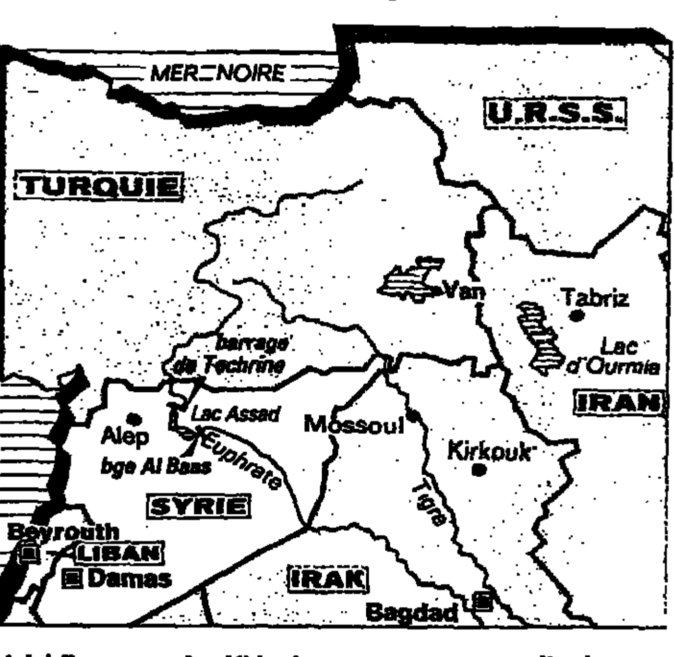
Si M. Madani reconnaît que la Turquie a effectivement laissé passer plus d'eau, il n'en souligne pas moins – alors que la Syrie est menacée, pour la deuxième année consécutive, d'une grande sécheresse – que cette fermeture risque d'avoir des conséquences désastreuses sur la pisciculture et l'agriculture, déjà très touchées l'année dernière.

En fait, les experts s'accordent à dire que la multiplication des projets d'irrigation et d'hydro-électricité des trois pays concernant l'Euphrate dépasse, de loin, la capacité du fleuve. Et, comme l'affirme M. Madani, *« en l'absence d'un accord tripartite, il y aura toujours des problèmes »*.

Une décision politique

Malgré la création, en 1983, d'un comité technique tripartite, les choses n'avancent pas beaucoup, et la décision relève, sans aucun doute, plus du pouvoir politique. On n'est pas loin de penser, à Damas, que la Turquie cherche avant tout à gagner du temps. Paradoxalement, cette dernière décision turque n'a pas soulevé de problème entre la Syrie et l'Irak. Au contraire, affirme le ministre syrien, *« les experts des deux pays ont exprimé des points de vue similaires »*.

Depuis la crise de 1973, époque où le remplissage du barrage de Tabqa – principal ouvrage en Syrie, avec un lac de retenue d'une capacité de 11 milliards de mètres cubes, auquel s'ajoutaient les travaux effectués en Turquie – avait réduit d'un quart le débit de l'Euphrate à son passage en Irak, provoquant une mobilisation des troupes irakiennes à la frontière syrienne – M. Madani affirmait : *« Nous n'avons pas de problème avec l'Irak à propos de l'Euphrate. »* La rupture des relations diplomatiques entre Damas et Bagdad n'empêche pas l'échange d'informations et une certaine coopération sur ce sujet vital pour les deux pays, bien que l'Irak soit moins menacé puisqu'il bénéficie, seul, de l'utilisation des eaux du Tigre.



Si la Turquie refuse, en la circonstance, d'établir un quelconque lien entre le détournement et sa revendication permanente auprès de ses voisins du sud de mieux contrôler leurs frontières, pour y empêcher l'infiltration des *« rebelles »* kurdes du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan), il est néanmoins significatif que le protocole signé en 1987 sur la garantie de passage de 500 mètres cubes/seconde d'eau à la frontière syrienne l'ait été parallèlement à un accord sur la sécurité de la frontière, qui a entraîné l'éloignement des camps du PKK. Ceux-ci seraient regroupés aujourd'hui dans la Bekaa libanaise, sous contrôle syrien.

Ce retrait ne satisfait pas totalement Ankara, qui estime que la Syrie pourrait se montrer plus vigilante, à la fois à l'égard des rebelles du PKK et des Arméniens de l'ASALA – dont certains avaient trouvé refuge au Liban. Du côté turc, on accuse, en fait, Damas de garder ses cartes pour le cas où...

Profondément marquées par l'histoire, les relations syro-turques, longtemps en dents de scie, se sont toutefois normalisées petit à petit. Depuis juillet 1988, les deux pays ont décidé de procéder, tous les ans, alternativement dans chacune des deux capitales, à la visite du chef de leur diplomatie et, dans l'intervalle, à celle d'un vice-ministre.

De la revendication voilée de la Syrie sur le Sanjak d'Alexandrette, qui figure toujours sur les cartes officielles syriennes, à la contrebande à grande échelle le long de la frontière, de l'appui que Damas apporte à la cause des Chypriotes grecs à la question de l'Euphrate, les sujets de discorde ne manquent pas, même si les deux capitales ont décidé de faire prévaloir leurs intérêts communs, en développant leurs relations économiques et commerciales.

Si le dernier incident en date – le mitraillage, en octobre dernier, par deux Mig syriens d'un avion civil turc – n'a pas eu de conséquences politiques, la Syrie ayant reconnu sa faute – on attend toujours, du côté turc, le paiement de l'indemnité compensatoire de 14,5 millions de dollars. La méfiance réciproque qui prévaut n'incite sans doute pas beaucoup à la compréhension.

Cette affaire de l'Euphrate risque encore d'aggraver le manque d'eau auquel doit faire face la Syrie, qui a placé dans la mise en valeur du bassin de l'Euphrate – 640 000 hectares de terres irriguées prévus pour l'an 2000 – de grands espoirs et qui mise, outre sur Tabqa, sur les barrages Al Baas, en aval, en service depuis fin 1988, et Techrine, en amont. La première pierre de ce dernier ouvrage à été posée le 20 décembre, pour augmenter sa production d'électricité, afin de faire face à une demande croissante.

FRANÇOISE CHIPAUX

Une meilleure exploitation des ressources hydrauliques turques

ISTANBUL

correspondance

En détournant les eaux de l'Euphrate en direction de son barrage Atatürk dès samedi 13 janvier pour une période d'un mois, la Turquie franchit un pas important vers une meilleure exploitation de ses ressources en eau.

Le gigantesque barrage Atatürk est le plus grand des vingt et un barrages et dix-sept centrales hydroélectriques faisant partie du plan ambitieux connu sous le sigle de GAP, et conçu au début des années 70 pour transformer les six provinces de l'Anatolie du sud-est, jusqu'ici très défavorisées, en une région fertile et industrialisée grâce à une meilleure utilisation de l'Euphrate. Cet immense projet, d'un coût total de plus de vingt milliards de dollars, permettra au cours des prochaines années d'irriguer une surface équivalente de près d'un huitième de la France. Quelques 250 hameaux et villages, ainsi que de nombreux châteaux, mosquées et sites archéologiques disparaîtront sous les flots.

Outre, son potentiel économique évident, le GAP pourrait se révéler une carte importante dans le jeu politique de la Turquie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le gouvernement espère que la création de nouveaux emplois attirera les montagnards kurdes vers les plaines, privant ainsi les séparatistes du PKK du soutien logistique, essentiel, des villageois. L'amélioration des conditions de vie pourrait convaincre les Kurdes de choisir la solution la plus sage, selon Ankara, l'intégration à la Turquie, plutôt que la poursuite de la lutte pour un état kurde indépendant. Une station de télévision régionale, récemment créée, émet des programmes destinés à *« développer un sentiment national et à encourager l'usage de la langue turque »* dans une zone où, selon M. Kamran Inam, ministre d'Etat sans portefeuille, 40 % seulement de la population parle cette langue.

Avec le GAP, la Turquie dispose également d'un moyen de pression sur ses voisins, la Syrie et l'Irak, tous deux situés plus en aval sur l'Euphrate. La Syrie, surtout, qui ne possède pas d'autres sources importantes d'eau, se trouve à la merci du gouvernement d'Ankara qui peut contrôler à son gré le débit du fleuve.

NICOLE POPE

KOWEÏT

Interdiction de toutes manifestations politiques

Le ministère de l'intérieur koweïtien a interdit toute manifestation politique à Koweït après que la police eut dispersé, lundi soir 8 janvier, dans la banlieue de Koweït une réunion publique de plusieurs milliers de personnes qui demandaient le retour de la vie parlementaire dans ce pays.

Lundi, les forces anti-émeutes ont chargé les manifestants, faisant emploi de grenades à détonation, pour les empêcher d'atteindre le domicile de l'organisateur de la réunion à Al-Jahra, à une trentaine de kilomètres de la ville de Koweït. Des sources informées à Koweït ont fait état de plusieurs milliers de manifestants, certains avançant même le chiffre de 10 000.

Depuis plusieurs semaines, des réunions *« illégales »* se déroulent chaque lundi à Koweït. D'ores et déjà, une autre réunion est prévue pour lundi prochain dans un autre quartier de la ville.

L'indication donnée par le ministère, selon laquelle les manifestants étaient venus discuter de *« problèmes publics »*, laisse clairement entendre qu'ils s'étaient réunis pour demander le retour de la vie parlementaire, suspendue depuis 1986.

M. Serge Klarsfeld expulsé de Syrie

M. Serge Klarsfeld, président de l'Association des fils et filles de déportés juifs de France, a été expulsé de Syrie, vendredi 12 mars, après avoir tenté de demander l'extradition d'Aloïs Brunner, soixante-dix-huit ans, criminel de guerre nazi.

Arrivé le 9 janvier à Damas, l'avocat a cherché, en vain, à faire parvenir au président Hafez el Assad une lettre le priant de livrer à la justice française ou allemande l'ancien bras droit d'Eichmann durant la seconde guerre mondiale. Ses contacts avec des avocats du barreau de Damas et le projet de tenir une conférence de presse commune sur le thème de l'extradition des criminels de guerre nazis ont également échoué, en raison de son interpellation, jeudi soir, à son hôtel.

M. Klarsfeld avait déjà été expulsé de Syrie en 1982. Son épouse, Beate Klarsfeld, avait, pour sa part, été refoulée de ce pays en mars 1987. Alors que le magazine ouest-allemand *Bunte* a publié, en 1985, une série de photographies d'Aloïs Brunner dans sa résidence de Damas, ainsi que certaines de ses déclarations, les autorités syriennes continuent de nier sa présence sur leur territoire.

ASIE

CHINE : malgré la levée de la loi martiale

Les journalistes étrangers resteront étroitement surveillés

PÉKIN

de notre correspondant

Le gouvernement chinois a consacré, jeudi 11 janvier, sa première séance de travail après la levée de la loi martiale à Pékin à un sujet d'une importance capitale pour le sort du pays : les nouvelles règles concernant *la « supervision »* de la presse étrangère.

Ces règles resteront encore quelque temps un secret d'Etat, les médias officiels n'ayant pas jugé nécessaire d'en faire connaître le contenu avant leur promulgation, qui doit intervenir *« dans un avenir proche »*. L'affaire est présentée comme destinée à *« promouvoir les échanges internationaux et la diffusion de l'information, à superviser les activités des journalistes étrangers et des organisations de presse étrangères établies sur le territoire chinois, et à les aider à remplir leur mission »*.

Sans mettre en doute ces louables intentions, on peut s'interroger sur l'avenir. La loi martiale avait placé *de facto* les journalistes – alors en nombre important du fait de la présence des envoyés spéciaux venus assister à la rencontre historique de MM. Gorbatchev et Deng Xiaoping – sous l'autorité arbitraire du clan « putschiste » de la direction chinoise, par le biais de la municipalité de Pékin. Outre l'interdiction de photographier et de filmer les opérations militaires, l'ordre prévoyait une impossibilité quasi totale d'enquêter auprès de la population ou de l'administration.

Les journalistes occidentaux sont maintenant « rendus » à leur autorité de tutelle naturelle, le ministère des affaires étrangères. L'introduction d'une nouvelle législation indique toutefois que le premier ministre, M. Li Peng, entend contraindre ce ministère, atteint de *« libéralisme bourgeois »* à ses yeux, à exercer un contrôle plus strict que par le passé sur les correspondants étrangers. Le fait que le nombre de journalistes expulsés pendant la loi martiale soit resté limité à quelques cas illustrait la faiblesse du clan du premier ministre face à une administration divisée.

Mais il n'y a aucune raison de s'imaginer qu'après avoir été formellement « interdits de Chine » pendant près de huit mois, les journalistes étrangers seront de nouveau autorisés à parler librement à des citoyens et à effectuer leur travail normalement dans ce pays. Déjà, les médias de Hongkong viennent de se voir limiter l'accès à la Chine populaire. La presse nationale est, elle, maintenue fermement en laisse depuis plusieurs mois. Cette fois, le tour de passe-passe aura permis de prétendre, pour la consommation extérieure, en particulier le Congrès américain, que l'état d'exception ne règne plus à Pékin.

FRANCIS DERON

CAMBODGE : à la veille de la réunion de Paris

Pékin reste discret sur ses intentions

PÉKIN

de notre correspondant

Les responsables diplomatiques soviétiques et chinois s'efforcent de conserver une certaine sérénité à des relations qui menaçaient de se détériorer à nouveau sérieusement, huit mois après leur normalisation, dans la tourmente emportant les régimes socialistes. M. Igor Rogatchev, vice-ministre soviétique des affaires étrangères et grand spécialiste des relations avec Pékin, a conclu, vendredi 12 janvier, une série d'entretiens dans la capitale chinoise sur une note d'optimisme : la Chine et l'URSS *« suivront strictement les accords conclus lors du sommet sino-soviétique de mai l'année dernière et observeront l'esprit du communiqué conjoint, de façon à développer leurs relations bilatérales »*.

Ce communiqué, publié à l'issue de la visite historique de M. Gorbatchev en Chine, prévoyait en particulier que les deux pays échangent *« des informations »* concernant le socialisme, tout en respectant mutuellement leurs divergences éventuelles. Le ton pondéré adopté à l'issue des consultations de M. Rogatchev, qui a rencontré le chef de la diplomatie chinoise, M. Qian Qichen, avant de se rendre à Paris pour la réunion, lundi et mardi, des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies sur le Cambodge, met donc, au moins provisoirement, un bémol à la polémique qui commençait à se faire jour du côté chinois envers Moscou (*le Monde* du 10 janvier).

Il reste que les critiques émises contre M. Gorbatchev dans des documents secrets du PC chinois font de Pékin un partenaire peu fiable pour Moscou en ces temps de grands chambardements. M. Rogatchev s'est toutefois employé à minimiser le différend idéologique bilatéral en faisant ressortir le caractère positif de ses entretiens sur le conflit cambodgien, objet officiel de sa visite.

L'envoyé du Kremlin a-t-il obtenu une concession chinoise sur ce terrain ? La discrétion de Pékin sur la dernière proposition soviétique de moratoire sur les fournitures militaires aux parties khmères en présence ne permet pas de le supposer. M. Qian s'est contenté d'indiquer que *« l'opinion du prince Sihanouk »* quant au rôle de l'ONU dans un règlement du conflit devait être *« pleinement respectée »*.

Ce qui revient en fait à laisser à l'ancien monarque le soin de décliner toute proposition contraire à sa stratégie d'intégration des Khmers rouges, les protégés de Pékin. Si la Chine envisage de céder tout ou partie de sa carte militaire au Cambodge sous la pression conjuguée de Moscou et d'une opinion occidentale hostile aux hommes de M. Pol Pot, elle cache bien son jeu.

F. D.

AFRIQUE

MOZAMBIQUE

Révolte des salariés contre les mesures d'austérité

Les conséquences des mesures d'austérité préconisées par le Fonds monétaire international (FMI) ont provoqué au Mozambique le plus grave mouvement de revendications sociales depuis l'indépendance.

Depuis le 4 janvier, des dizaines de milliers de petits salariés ont eu recours à la grève – illégale – pour appuyer leurs exigences, essentiellement des augmentations de salaires.

le port de Maputo, les chemins de fer, la compagnie nationale de bus, les infirmières de l'hôpital central de la capitale, les ouvriers municipaux, les salariés d'une aciérie, d'une usine de verre et d'une usine de textile, ont cessé le travail tour à tour. Cela a pratiquement paralysé l'activité de la capitale. Les grévistes n'ont repris le travail qu'après avoir reçu de leurs directions respectives l'assurance que leurs revendications seraient prises en compte.

Tout en démentant céder à la pression, le gouvernement a annoncé le 7 janvier au beau milieu des arrêts de travail, une augmentation générale des salaires de 16 %. Cette mesure est loin de satisfaires les grévistes, par exemple les infirmières qui demandaient une augmentation de 100 %.

Le gouvernement a lancé, il y a deux ans, un programme de restructuration de l'économie, conduite à la ruine par quatorze ans de guerre civile, opposant notamment le gouvernement aux rebelles de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO).

Ce programme, soutenu par le FMI, la Banque mondiale et la communauté des donneurs occidentaux, s'est traduit par la libéralisation de la majorité des prix, l'abandon de l'aide alimentaire aux couches les plus défavorises de la population, et en général l'érosion de leur pouvoir d'achat.

L'inflation est estimée à 50 % en 1989. – *(AFP.)*

NIGÉRIA

Des chrétiens ont manifesté contre « l'islamisation » du pays

Des milliers de chrétiens ont manifesté pacifiquement, jeudi 11 janvier, dans quatre Etats du nord du Nigéria pour protester contre le *« processus d'islamisation »* du pays. Ils estiment, en effet, que le remaniement ministériel du 29 décembre a favorisé les musulmans.

A Jos et Kaduna, capitales des Etats du Plateau et de Kaduna, les manifestants ont rencontré les gouverneurs, qui ont promis de faire part de leurs protestations au président Ibrahim Babangida. Mgr Peter Jatau, archevêque catholique de Kaduna, a affirmé, dans un communiqué, que le gouvernement ne maintenait plus l'équilibre religieux, mais penchait *« ouvertement aussi bien que secrètement »* en faveur de l'islam.

Le 10 janvier, le président Babangida avait décidé de reporter une visite officielle de quatre jours aux Etats-Unis, prévue à partir du 16 janvier, à la suite des réactions entraînées par les nominations ministérielles. Le remaniement avait été marqué par la mise à l'écart du général chrétien Domkat Bali, numéro trois du régime et ministre de la défense, nommé ministre de l'intérieur. L'intéressé a refusé sa nouvelle affectation, la qualifiant d'*« humiliation personnelle »*, et a manifesté son intention de quitter l'armée. Le remaniement a également défavorisé tous les autres officiers de l'Etat du Plateau, dominé par les chrétiens.

Aucune statistique officielle n'est disponible au Nigéria sur l'importance respective des communautés chrétienne et musulmane. Chacune affirme être la plus importante. On estime généralement que les chrétiens, les musulmans et les animistes s'équilibrent, chacun de ces groupes représentant à peu près un tiers de la population. *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Révélations sur l'assassinat de Dulcie September

Le journal sud-africain *Vrye Weekblad* a publié, vendredi 12 janvier, les noms d'auteurs d'attentats commis en Europe contre le Congrès national africain (ANC, interdit en Afrique du Sud), notamment contre sa représentante à Paris, Dulcie September, ainsi que de nouvelles révélations sur les méthodes de torture employées par les *« commandos de la mort »*.

Selon le *Vrye Weekblad*, hebdomadaire en langue afrikaans, un citoyen suédois du nom de Human s'est confié, en décembre, à l'ANC au Zimbabwe, et a affirmé avoir participé à l'assassinat de Dulcie September, à Paris, en 1988.

Agé d'une quarantaine d'années, M. Human a affirmé à l'ANC q'il appartenait à une unité de la police sud-africaine et qu'il avait reçu l'ordre d'emmener à Londres l'agent qui avait abattu Dulcie September, indique le journal. Le Suédois a déclaré qu'il était responsable *« d'autres actes terroristes commis à l'étranger »*, et qu'il avait quitté la police après la publication en novembre des révélations du capitaine Dirk Coetzee, ancien membre des *« commandos de la mort »* de la police sud-africaine, aujourd'hui en fuite.

A la suite de ces révélations de novembre, publiées également par le *Vrye Weekblad*, une enquête de police a été ouverte, et de nombreuses personnalités et organisations ont demandé l'ouverture d'une enquête judiciaire sur les agissements des *« commandos de la mort »*. – *(AFP.)*

□ **TUNISIE : agitation chez des coopérants français.** – Des membres de deux associations françaises en Tunisie et des représentants syndicaux de coopérants, toutes sensibilités confondues, ont occupé symboliquement pendant quelques heures, vendredi 12 janvier, l'entrée des locaux des services culturels de l'ambassade de France. Ils entendaient ainsi protester contre le non-renouvellement du contrat expirant à la mi-90 de cinquante et un assistants techniques exerçant dans l'enseignement secondaire et supérieur. Les responsables français indiquent que les changements en cours interviennent dans le cadre de la politique tendant à supprimer progressivement *« la coopération de substitution »* pour la remplacer par une *« coopération-projets »*. – *(Corresp.)*

POLITIQUE

La réunion du comité directeur du Parti socialiste

M. Mermaz se rallie à MM. Mauroy et Jospin face à M. Fabius

Le comité directeur du Parti socialiste se réunit samedi 13 et dimanche 14 janvier pour examiner la possibilité d'une synthèse entre les contributions déposées à l'automne dernier. M. Laurent Fabius a confirmé, vendredi soir, devant les membres du courant mitterrandiste et mauroyiste, qu'il souhaite soumettre sa propre motion au vote des militants. M. Jean Poperen a fait de même. En revanche, au terme de trois heures et demie de discussions, MM. Pierre Mauroy, Lionel Jospin et Michel Delebarre sont parvenus à un accord avec M. Louis Mermaz et ses amis. Ils présentent donc un texte commun, dont les premiers signataires sont, dans l'ordre, MM. Mauroy, Mermaz et Jospin, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale renonçant à briguer, au congrès de Rennes, le poste de premier secrétaire du parti.

L'absence de synthèse préalable au congrès ne faisait plus de doute depuis que M. François Mitterrand avait déclaré, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire du PS, *Vendredi*, que M. Fabius était dans son droit en souhaitant mesurer son influence dans le vote des militants (*le Monde* du 12 janvier). Dès lors que le courant dirigeant du parti se présente divisé au congrès, M. Michel Rocard et ses amis ne peuvent que défendre leur propre motion, un accord entre eux-mêmes et une partie des mitterrandistes étant exclu. Les péripéties des derniers jours ont confirmé que la configuration du congrès dépendait, pour l'essentiel, de la décision de M. Fabius, qui ne pouvait être influencée, en dernier ressort, que par le chef de l'Etat.

Le réunion du courant dit « A-B », c'est-à-dire mitterrandiste et mauroyiste, vendredi soir, dans la salle Colbert de l'Assemblée nationale, a été précédée par celle des amis de M. Mermaz, qui s'était lancé, l'été dernier, dans une entreprise visant à rassembler les mitterrandistes et à promouvoir sa propre candidature au poste de premier secrétaire. Cette initiative, qui privait M. Jospin de plusieurs alliés de poids, avait décidé le ministre de l'éducation nationale à passer lui-même, sans attendre, à l'offensive avec ses amis et ceux de M. Mauroy, regroupés derrière M. Michel Delebarre, tandis que M. Fabius rendait public, à son tour, un projet de contribution.

La polarisation du débat, parmi les mitterrandistes, entre les fabiusiens et les jospinistes, a montré que M. Mermaz ne disposait que d'un espace très restreint, alors même que plusieurs de ses amis, compagnons « historiques » de M. Mitterrand, penchaient soit en faveur de M. Fabius, soit en faveur de M. Jospin. M. Pierre Joxe a confirmé, vendredi, son intention de soutenir M. Fabius, alors que M. Charles Hernu avait déjà annoncé son ralliement à M. Jospin et que M. André Laignel était sur le point de faire de même. Il ne restait plus au président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, dans ces conditions, qu'à négocier la fusion de son texte avec celui de MM. Jospin et Delebarre.

Ultimes pourparlers chez les minoritaires

La discussion s'est engagée tard dans la soirée de vendredi, et elle s'est prolongée jusqu'à 2 h 30 du matin entre, d'une part, MM. Mauroy, Jospin, Emmanuelli (numéro deux du PS), Delebarre, Nallet et, d'autre part, MM. Mermaz, Laignel, Estier, Mexandeau, Mme Véronique Neiertz et M. Claude Fleutiaux, pour s'entendre sur les grandes lignes d'un texte commun, sur l'ordre de présentation de la liste des candidats au comité directeur, qui y sera annexée, et sur des propositions communes de rénovation du fonctionnement du parti. Ce texte et ces propositions ont été présentés samedi matin, par MM. Mauroy et Mermaz, à l'ensemble du courant « A-B » de nouveau réuni salle Colbert, comme une formule de synthèse, dont les auteurs savaient bien qu'elle ne rallierait que les appuis de leurs amis respectifs.

Avant de se résigner à cet accord avec les partisans de MM. Jospin et Mauroy, qui impliquait pour lui de renoncer à briguer le poste de premier secrétaire au congrès, M. Mermaz avait envisagé d'autres hypothèses. Ainsi avait-il prêté l'oreille aux suggestions de MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, les animateurs de la Nouvelle Ecole socialiste, qui envisageaient une alliance, fortement symbolique à leurs yeux, entre les mitterrandistes « historiques » et eux-mêmes, représentants de la « génération Mitterrand » de 1988. Cette association ne plaisait guère à certains amis de M. Mermaz, qui ne se voyaient pas s'engager, à ce stade de leur vie politique, dans une entreprise minoritaire, sinon marginale.

Parmi les autres courants minoritaires, diverses alliances ont été envisagées et pouvaient l'être encore pendant la réunion du comité directeur. Ainsi MM. Dray et Mélenchon avaient-ils proposé une entente à Mme Marie-Noëlle Lienemann, leur voisine de l'Essonne, qui tente de créer un courant « éco-socialiste » au sein du PS. M. Roland Castro, l'architecte de Banlieues 89, qui a rejoint MM. Dray et Mélenchon, était un chaud partisan d'une telle alliance entre les premiers, catalogués comme *« anti-rocardiens primaires »*, et la seconde, classée *« anti-mitterrandiste primaire »*, car, disait-il, *« ce qui m'intéresse, c'est le primaire »*. Des considérations secondaires, liées notamment à la situation locale dans l'Essonne, ont empêché ce beau mariage.

Mme Lienemann et ses amis envisageaient, parallèlement, une entente avec M. Poperen, le ministre des relations avec le Parlement étant disposé à étudier diverses propositions après avoir échoué dans sa tentation de rapprochement avec M. Jean-Pierre Chevènement et le courant Socialisme et République. Ce dernier avait songé, un temps, à un accord possible avec M. Jospin, qui imaginait de cerner ainsi les fabiusiens, lesquels jouent, en partie, sur le registre « anti-libéral » cher au ministre de la défense. Cette tentative n'ayant pas abouti – M. Mauroy estimant que les positions de Socialisme et République sur l'Europe doivent donner lieu à un débat plutôt qu'à une alliance, – M. Chevènement a discuté avec M. Poperen de la création d'une « aile gauche » au sein du PS, mais les conditions qu'il y a mises ont amené son interlocuteur à y renoncer.

Les débats du comité directeur, avec la réunion, samedi soir, d'une commission des résolutions travaillant, sinon sur une tentative de synthèse, du moins sur les projets de nouvelle déclaration de principes et de réforme des statuts, offraient l'occasion aux minoritaires d'ultimes pourparlers.

PATRICK JARREAU

Le premier secrétaire : « Ne dramatisons pas » l'absence de synthèse

Dans le discours qu'il a prononcé, samedi 13 janvier, devant le comité directeur du PS, M. Pierre Mauroy a réaffirmé que l'heure est venue, selon lui, d'ouvrir le débat sur le désarmement en rappelant que le PS avait fait, dès 1977, de cette question *« l'une de ses principales priorités politiques »*. *« Quelle serait à terme,* a-t-il demandé, *la crédibilité d'une dissuasion dont les feux seraient pointés sur ceux-là mêmes, à Varsovie, Prague ou Budapest, à qui nous tentons aujourd'hui d'apporter assistance et solidarité ? Et peut-on prétendre, sérieusement, comme le voudraient certains à droite, que l'effort de sécurité doive s'appuyer sur une augmentation des dépenses militaires ? »*

Sur cette question, comme sur le souhait d'une *« nouvelle étape sociale »* et sur les problèmes de la laïcité et de l'intégration des immigrés, le premier secrétaire estime que les socialistes pourraient *« honnêtement réussir une très large synthèse »*, dont il a constaté qu'*« elle ne se fera pas aujourd'hui »*, MM. Laurent Fabius et Jean Poperen ayant annoncé que chacun déposerait chacun sa propre motion. *« Ne dramatisons pas pour autant,* a-t-il dit. *Il est vrai qu'il y a longtemps que les militants n'ont pas voté ; il y a même quelque chose de naturel à nous départager sur cette part d'impondérable qui n'est rien et qui est tout, à savoir un rapport de forces en politique. »*

Se réjouissant de la synthèse *« partielle »* réalisée par M. Jospin et lui-même avec M. Mermaz, M. Mauroy a souligné : *« Si nous allons au vote, les choses ne seront plus – non seulement au niveau national mais également dans les sections et les fédérations – comme elles sont aujourd'hui. Après ce comité directeur et le vote des militants, il n'y a pas d'étape intermédiaire : nous irons à nos assemblées de motions et rentrerons dans le congrès où, je l'espère, nous pourrons nous rassembler. »*

Le premier secrétaire a souhaité que, *« puisque débat il doit y avoir, ce soit un grand débat d'orientation générale digne de notre tradition de dialogue et du respect que nous devons à nos militants »*. *« Ceux qui ont voulu le débat doivent aujourd'hui prendre le risque de l'assurer concrètement et complètement. »*

Le premier secrétaire a cité, parmi les thèmes de discussion qui s'imposent, l'échec du *« communisme bureaucratique et dictatorial »* et les *« effets pervers »* qu'il peut avoir pour le socialisme démocratique. *« L'identité du socialisme,* a-t-il dit, *doit être renforcée »*. Le socialisme, selon lui, *« ne se résume pas à la République ou à la démocratie »*. Il a observé, d'autre part, que *« parti et gouvernement n'agissent pas selon le même horizon »* et que les socialistes doivent proposer une nouvelle étape sociale, de même qu'approfondir leurs réflexions sur les problèmes de société que constituent l'abstention et le refus de la politique, le débat sur la laïcité et l'intégration des immigrés.

POINT DE VUE

Pour un parti à la hauteur des événements

par Claude Estier

DES critiques s'élèvent, de l'intérieur comme de l'extérieur, à propos du spectacle que donne actuellement le Parti socialiste. Elles ne sont pas injustifiées. Mais plutôt que dramatiser mieux vaut sans doute réfléchir aux causes de cette situation et aux remèdes qu'il convient de lui apporter.

N'oublions pas, d'abord, que le parti né du congrès d'Epinay en juin 1971 a connu des périodes d'affrontements violents – celle qui a précédé le congrès de Metz en 1979, par exemple – sans que cela nuise ni à son image dans l'opinion ni à son développement ultérieur. A plusieurs reprises, depuis dix-huit ans, les commentateurs ont eu l'occasion de mettre l'accent sur les « déchirements » au sein du PS, voire de prédire son éclatement. Qu'il y ait aujourd'hui, ou qu'il y ait encore après le prochain comité directeur, plusieurs textes d'orientation en présence n'est pas en soi nuisible. Cela peut être au contraire une preuve de la vitalité du seul parti véritablement démocratique en France, celui qui recueille, de très loin, le plus grand nombre de suffrages quand on demande aux Français quelle sera en l'an 2000 la formation politique qui jouera le rôle le plus important (1).

Les socialistes aiment le débat. Pour des raisons diverses, la présence au gouvernement entre 1981 et 1986, puis la délicate période de la cohabitation, ils en ont été longtemps privés. Quand, au mois de juin dernier, le premier secrétaire Pierre Mauroy a demandé aux militants de ne retenir ni leur plume ni leur parole, ils se sont naturellement jetés sur l'occasion qui leur était enfin offerte. Et les neuf contributions dites « nationales » issues du comité directeur d'octobre, leur ont fourni l'occasion de confronter leurs points de vue sur l'action du parti comme sur celle du gouvernement de Michel Rocard.

D'où vient alors le malaise que l'on ressent présentement dans la plupart des sections et des confédérations du parti ? De la constatation, me semble-t-il, que, mis à part quelques points particuliers (la vision européenne des amis de Jean-Pierre Chevènement, le « contrat social » de Jean Poperen, etc), les textes en présence ne sont fondamentalement différents ni en ce qui concerne les grandes orientations ni en ce qui touche à l'organisation et au fonctionnement du parti lui-même. Les nuances qui les séparent ne sont pas à la mesure des polémiques acerbes et des petites phrases assassines qui font, par ailleurs, les délices des médias.

En entendant les porte-parole des contributions qui parcourent depuis plusieurs mois les villes et les départements, les militants ont acquis le sentiment que le débat porte beaucoup moins sur les idées que sur les hommes et que, du même coup, il n'est pas à la hauteur de ce qu'on pourrait attendre du parti au pouvoir en France au moment précis où la révolution de 1989 dans les pays du centre et l'est de l'Europe fait se tourner tant de regards vers ceux qui sont porteurs, ici, des idéaux du socialisme démocratique.

Une situation dommageable

Certes, ces bouleversements étaient à peine amorcés quand s'est engagée la préparation du congrès de Rennes. Mais la situation justifiait déjà les initiatives prises pour tenter de reconstituer dans un premier temps l'unité du courant majoritaire – que l'on appelle pour la commodité « mitterrandiste » même si le président de la République n'aime pas que l'on utilise son nom à cette fin – qui a « gouverné » le Parti socialiste depuis 1971. Parce que ceux qui les lançaient n'étaient engagés eux-mêmes dans aucune querelle de chefs, dans aucune compétition, pour une future – très future – campagne présidentielle, ces appels au rassemblement ont reçu un large écho dont témoignent les milliers de signatures recueillies sur la contribution dont Louis Mermaz est le premier signataire. A l'heure présente, ces appels n'ont pas encore abouti, car, si du côté de Lionel Jospin la réponse a été positive, les amis de Laurent Fabius ont confirmé leur volonté de laisser les militants départager les uns et les autres.

Désireux de n'entretenir aucune polémique, nous ne pouvons pour l'instant que prendre acte d'une situation qui continue cependant à nous paraître dommageable, car le risque est évident que l'on soit conduit à se compter davantage par rapport à tel ou tel leader que sur des choix politiques ou idéologiques. C'est pourquoi nous poursuivrons nos efforts pour que se rassemblent celles et ceux qui ont construit ce parti avec François Mitterrand, celles et ceux qui y sont venus dans les années récentes sur la base des grandes directions indiquées par l'homme qui restera dans notre histoire contemporaine comme celui qui a ramené durablement les socialistes au pouvoir et qui a besoin pour la suite de son second septennat d'un parti dynamique, cohérent, digne des grandes ambitions nationales et internationales dont lui-même est porteur pour la France.

► Président du groupe socialiste au Sénat. Signataire de la contribution Mermaz.

(1) Sondage SOFRES publié dans *le Figaro* du 2 janvier.

Selon Mme Veil

« Il faut une transformation profonde de la Constitution »

Mme Simone Veil, député européen, soulignant *« l'exceptionnelle concentration des pouvoirs dont dispose le président de la République »*, affirme, vendredi 12 janvier, dans un entretien publié par *la Croix*, qu'*« il faut une transformation profonde de la Constitution »*.

Pour elle, le système actuel, *« outre le danger (...) de l'éventuelle élection d'un président peu respectueux des principes démocratiques ou quelque peu mégalomane, entraîne nécessairement la polarisation de toutes les ambitions politiques autour de l'élection présidentielle »*.

« L'élection au suffrage universel du président me paraissant irréversible, c'est un véritable système présidentiel qui pourrait répondre aux données actuelles, l'exemple américain ne pouvant toutefois être transposé tel quel ! » Cette réforme *« redonnerait intérêt et vitalité à la vie politique (...) puisqu'elle ferait du Parlement l'organe de pouvoirs et de débat qu'il a cessé d'être, sans revenir au risque d'un régime d'assemblée »*, explique-t-elle.

Sur l'évolution des institutions européennes, Mme Veil juge qu'*« un système fédéral aurait nécessairement des conséquences sur notre Constitution, qu'il s'agisse de la Constitution actuelle ou d'un régime présidentiel »*.

□ **Coopération : M. Rocard confie une mission à M. Alain Vivien.** – Le premier ministre, M. Rocard, a confié une mission parlementaire à M. Alain Vivien, député socialiste de Seine-et-Marne, pour évaluer les procédures de mise en oeuvre des actions et projets de coopération culturelle, scientifique et technique dans les pays du Maghreb, d'Asie, d'Amérique latine, du Proche-Orient, d'Afrique anglophone et de l'Europe de l'Est.

A l'issue de cette mission, d'une durée de six mois, M. Vivien devra remettre à M. Rocard, avant le 1er juillet, un rapport qui permettra au gouvernement et au Parlement d'étudier d'éventuelles modifications des mécanismes financiers, des circuits d'information et des structures financières.

« Ne dramatisons pas » de synthèse

allons au vote, les choses ne seront plus – non seulement au niveau national mais également dans les sections et les fédérations – comme elles sont aujourd'hui. Après ce comité directeur et le vote des militants, il n'y a pas d'étape intermédiaire : nous irons à nos assemblées de motions et rentrerons dans le congrès où, je l'espère, nous pourrons nous rassembler. »

Le premier secrétaire a souhaité que, *« puisque débat il doit y avoir, ce soit un grand débat d'orientation générale digne de notre tradition de dialogue et du respect que nous devons à nos militants ». « Ceux qui ont voulu le débat doivent aujourd'hui prendre le risque de l'assurer concrètement et complètement. »*

Le premier secrétaire a cité, parmi les thèmes de discussion qui s'imposent, l'échec du *« communisme bureaucratique et dictatorial »* et les *« effets pervers »* qu'il peut avoir pour le socialisme démocratique. *« L'identité du socialisme,* a-t-il dit, *doit être renforcée ».* Le socialisme, selon lui, *« ne se résume pas à la République ou à la démocratie ».* Il a observé, d'autre part, que *« parti et gouvernement n'agissent pas selon le même horizon »* et que les socialistes doivent proposer une nouvelle étape sociale, de même qu'approfondir leurs réflexions sur les problèmes de société que constituent l'abstention et le refus de la politique, le débat sur la laïcité et l'intégration des immigrés.

...ti à la hauteur ...énements

...laude Estier

du même coup, il n'est pas à la hauteur de ce qu'on pourrait attendre du parti au pouvoir en France au *moment précis* où la révolution de 1989 dans les pays du centre et l'est de l'Europe fait se tourner tant de regards vers ceux qui sont porteurs, *ici*, des idéaux du socialisme démocratique.

Une situation dommageable

Certes, ces bouleversements étaient à peine amorcés quand s'est engagée la préparation du congrès de Rennes. Mais la situation justifiait déjà les initiatives prises pour tenter de reconstituer dans un premier temps l'unité du courant majoritaire – que l'on appelle pour la commodité « mitterrandiste » même si le président de la République n'aime pas que l'on utilise son nom à cette fin – qui a « gouverné » le Parti socialiste depuis 1971. Parce que ceux qui les lançaient n'étaient engagés eux-mêmes dans aucune querelle de chefs, dans aucune compétition, pour une future – très future – campagne présidentielle, ces appels au rassemblement ont reçu un large écho dont témoignent les milliers de signatures recueillies au bas de la contribution dont Louis Mermaz est le premier signataire. A l'heure présente, ces appels n'ont pas encore abouti, car, si du côté de Lionel Jospin la réponse a été positive, les amis de Laurent Fabius ont confirmé leur volonté de laisser les militants départager les uns et les autres.

Désireux de n'entretenir aucune polémique, nous ne pouvons pour l'instant que prendre acte d'une situation qui continue cependant à nous paraître dommageable, car le risque est évident que l'on soit conduit à se compter davantage par rapport à tel ou tel leader que sur des choix politiques ou idéologiques. C'est pourquoi nous poursuivrons nos efforts pour que se rassemblent celles et ceux qui ont construit ce parti avec François Mitterrand, celles et ceux qui sont venus dans les années récentes sur la base des grandes directions indiquées par l'homme qui restera dans notre histoire contemporaine comme celui qui a ramené durablement les socialistes au pouvoir et qui a besoin pour la suite de son second septennat d'un parti dynamique, cohérent, digne des grandes ambitions nationales et internationales dont lui-même est porteur pour la France.

▶ Président du groupe socialiste au Sénat. Signataire de la contribution Mermaz.

(1) Sondage SOFRES publié par *le Figaro* du 2 janvier.

La préparation des assises du RPR

M. Pasqua invite M. Chirac à sortir de « son bunker »

Concentrant implicitement ses critiques sur M. Juppé, secrétaire général du RPR, M. Pasqua, qui était, samedi soir 12 janvier, l'invité de France-Inter, a ménagé M. Chirac. *« Le mouvement gaulliste a besoin d'un leader charismatique,* a déclaré l'ancien ministre de l'intérieur, *et ce leader ne peut être que Jacques Chirac, mais encore faut-il qu'il sorte de son bunker de la mairie de Paris et qu'il cesse d'avoir autour de lui une cour qui lui cache la vérité ». « Je ne me suis pas lancé dans une course aux honneurs et aux places,* a ajouté M. Pasqua. *Je ne me bats pas pour des raisons médiocres, je me bats pour des idées. Il arrive un moment où il faut mettre ses actes au service de ses convictions. »*

Dans une interview publiée, samedi, par *le Figaro*, M. Juppé réagit sur un ton plus modéré que celui de ses premières répliques en demeurant toutefois très ferme : *« En me désignant à la vindicte publique on cherche à me déstabiliser, mais également à déstabiliser Jacques Chirac. Si Charles Pasqua était venu me dire : tu t'y prends mal, ça ne va pas du tout, je l'aurais écouté et vraisemblablement entendu. Il m'a affirmé, au contraire : tu fais le mieux qu'il est possible, je te soutiens. Et puis, il y a eu ce brutal changement de discours. »* Selon le secrétaire général du RPR *« il s'agit d'une attaque frontale contre la direction du RPR, qui affaiblit,* dit-il, *notre mouvement. La meilleure preuve en est la jubilation de nos adversaires. »* M. Juppé a assuré, d'autre part, que *« dans les circonstances actuelles et compte tenu du procédé employé par certains »*, le maire de Lyon, M. Noir, soutiendrait aux assises nationales *du 11 février « la direction actuelle du mouvement. »* MM. Chirac, Juppé et Pasqua devaient se retrouver face à face, samedi matin, lors de la réunion des secrétaires départementaux du RPR convoquée à huis clos à Paris.

Parmi les nouveaux soutiens apportés à M. Chirac figurent ceux de MM. Philippe de Gaulle, sénateur de Paris, Poncelet, sénateur et président du conseil général des Vosges (département dont M. Séguin, l'allié de M. Pasqua, est l'élu), Dugoin, député et président du conseil général de l'Essonne, et Lipkowski, député de la Charente-maritime.

Partisan de MM. Pasqua et Séguin, M. Borotra, député des Yvelines, indique, dans un entretien publié par *Valeurs actuelles* : *« S'il existe un risque de droitisation du RPR, ce n'est pas nous qui l'incarnons, mais bien ceux qui n'ont rien fait pour empêcher l'hémorragie que nous connaissons. En ne retenant pas la force populaire qui a toujours fait la force du gaullisme, notre mouvement risque de se couper de ses racines, au profit de la gauche comme du Front national. »* M. Bernard Debré, député d'Indre-et-Loire, a renouvelé sa confiance en M. Chirac tout en affirmant sa *« fidélité »* à MM. Pasqua et Séguin, *« tant dans leur démarche que dans leurs idées. »*

Selon M. Le Pen, *« le RPR est en train de se désintégrer »*, tandis que de l'avis de M. Gaudin, sénateur UDF des Bouches-du-Rhône, la riposte de l'état-major du RPR à MM. Pasqua et Séguin a été *« disproportionnée et très excessive ».*

Le Point publie un sondage de l'institut IPSOS, réalisé les 10 et 11 janvier auprès de 1 300 personnes, selon lequel 75 % des sympathisants du RPR ne souhaitent pas que M. Chirac abandonne la *présidence du mouvement.* 13 % sont d'un avis contraire.

La contestation au sein du PCF

MM. Fiterman et Leroy s'écrivent dans « l'Humanité »

L'Humanité du samedi 13 janvier publie une lettre de M. Charles Fiterman et une réponse de M. Roland Leroy. Faisant référence à un éditorial et à un article publiés récemment dans l'organe central du PCF (*le Monde* du 9 janvier) dans lesquels, écrit l'ancien ministre d'Etat, *« mon nom est cité à deux reprises en liaison avec les attaques dont le parti, sa direction, et plus particulièrement Georges Marchais, sont l'objet en ce moment ».* M. Fiterman *« proteste avec émotion et indignation contre ce qui apparaît à l'évidence, même si le procédé utilisé est oblique, comme une tentative d'accréditer l'idée que je serais partie prenante de cette campagne ».*

« Je ne prends, comme je n'ai jamais pris, aucune part à des mises en causes personnelles et à une campagne dont on voit bien l'objectif », assure-t-il, en tant que membre du secrétariat du comité central, avant d'ajouter : *« Je n'ai donné mandat à qui que ce soit de parler en mon nom et ne suis engagé que par ce que je dis et fais, ni plus ni moins. »*

M. Fiterman rappelle qu'en octobre, dans une lettre au comité central, il a avancé *« un certain nombre d'idées et de propositions s'inscrivant dans la stratégie et la politique définies par nos congrès, avec l'objectif de contribuer au débat pour l'enrichir et le développer (...) dans un esprit positif, constructif, fraternel. Tout ce qui s'est passé depuis ne fait, à mes yeux,* ajoute-t-il, *qu'en renforcer la nécessité et l'urgence ».*

Mais, constate l'ancien ministre des transports, *« alors que les conditions d'un tel débat semblaient progresser, le déclenchement de la campagne actuelle aboutit à y faire obstacle ».* Appelant à ne pas céder et à ne pas se prêter à *« ce genre de manipulation à répétition »*, M. Fiterman conclut : *« Je pense que rien ne doit nous conduire à renoncer à l'effort nécessaire pour mettre le parti pleinement en mesure d'assurer son rôle et son avenir, et qu'assimiler toute démarche en ce sens – même si elle comporte des aspects critiques – à du dénigrement, voire à un ralliement aux positions du grands capital, serait retomber dans les comportements dont le mouvement communiste ne connaît que trop les graves conséquences. »*

Le droit d'avoir son opinion

Dans sa réponse, le directeur de *l'Humanité* indique : *« Je n'ai pas l'impression qu'en aucune occasion un* « procédé oblique » *ait été utilisé »* contre M. Fiterman. Son nom *« n'a été mentionné qu'en reprenant »*, comme il l'a fait lui-même, des propos *« tenus ailleurs »* par MM. Marcel Rigout et Anicet Le Pors, souligne M. Leroy.

« Je ne partage pas l'opinion de Charles Fiterman soutenant que son texte adressé au comité central en octobre « s'inscrivait dans la stratégie et la politique définies par nos congrès », poursuit-il en tant que membre du bureau politique, en assurant que *« les membres du comité central, dans leur grande majorité, ont reçu ce texte, et ils l'ont dit, comme proposant une autre politique et un autre parti ».*

« Il reste une question à laquelle j'attache beaucoup d'importance et d'honneur, affirme le directeur du quotidien du PCF. *Charles Fiterman* – son nom est cité sept fois dans cette réponse –, *partant des articles de* l'Humanité, *considère que le danger* « serait de retomber dans des comportements dont le mouvement communiste ne connaît que trop les graves conséquences ». *Cela est inacceptable. Notre position est à l'inverse. Personnellement,* assure M. Leroy, *comme tous les communistes, j'ai connu de trop près les effets de l'autoritarisme pour ne pas adhérer pleinement à notre façon de faire, nouvelle et améliorable certes, mais qui repose sur des principes largement démocratiques. Chez nous, chacun à le droit d'avoir son opinion, s'il est minoritaire de la conserver et de la défendre. »*

Le syndrome des « godillots »

par Alain Rollat

LES gaullistes ont toujours aimé les forts en gueule. A condition qu'ils ne deviennent pas iconoclastes. Car il existe chez eux un tabou, qui remonte à l'époque du RPF, où le gaullisme était une religion : le culte du chef. Charles Pasqua et Philippe Séguin, cloués au pilori par l'état-major du RPR comme coupables de lèse-majesté, risquent d'en faire l'expérience. Mais sans doute savent-ils déjà à quoi s'en tenir. Comment pourraient-ils ignorer que les précédents ne sont pas de bon augure pour leur initiative ?

Le premier homme qui osa enfreindre ce tabou, sous la V• République, fut Jacques Soustelle. Gaulliste historique, résistant de la première heure londonienne, cet homme de sciences et d'action disposait, avec une indiscutable légitimité militante, d'un atout personnel que possède aussi Charles Pasqua : l'art de plaire à ses « compagnons ». Et il en joua avec talent quand il entreprit de s'opposer, dès le premier congrès de l'UNR, en novembre 1959, au nom des partisans de l' « *Algérie française* », à la politique algérienne de Charles de Gaulle. Ses succès d'estrade et l'estime unanime dont il jouissait parmi les fidèles du général ne lui évitèrent pas la déconfiture. Quatre mois après, Jacques Soustelle, exclu de l'UNR après avoir été évincé du gouvernement, était voué à la marginalité. Ce fut alors le temps des militants inconditionnels, muets du sérail, anonymes « *godillots* », dont fit partie, à un rang modeste, Charles Pasqua.

Vint ensuite le règne des « barons », après le retrait du général de Gaulle, en mai 1969, et, avec lui, le printemps des mille complots, fomentés au sein d'une UDR déjà tiraillée entre l'attrait de la modernité, qu'incarnait Jacques Chaban-Delmas, et la volonté des grognards de préserver farouchement l'héritage politique et spirituel de l'homme du 18 juin par l'intermédiaire, notamment, de l'amicale Présence et action du gaullisme, qui réunissait une quarantaine de députés parmi lesquels Charles Pasqua, promu auparavant vice-président national du SAC (Service d'action civique) sur le front de la « *chienlit* », en mai 68. Qui se souvient des deux populaires « gaullistes de gauche » qui, à ce moment-là, défièrent ouvertement le président Georges Pompidou, successeur à l'Elysée de Charles de Gaulle ? Qui garde en mémoire le souvenir de René Capitant, ce professeur rigoriste qui prêchait à ses « compagnons » la révolte contre la « *nouvelle société* » de Jacques Chaban-Delmas ? Qui conserve le souvenir de l'*alter ego* de René Capitant, le jovial polytechnicien Louis Vallon, qui accusait Georges Pompidou d'être l'« *Anti-de Gaulle* » ? Jugés coupables de douter de la légitimité gaulliste de l'action du nouveau président de la République, tous deux furent frappés d'ostracisme par leurs pairs. C'est-à-dire par ceux-là mêmes – dont Charles Pasqua – qui organisèrent un peu plus tard l'assaut victorieux, non contre Georges Pompidou, devenu par sa fonction intouchable, mais contre le même Jacques Chaban-Delmas, devenu bouc émissaire. Les mêmes qui ourdirent, enfin le « *coup* » *du 14 décembre 1974* (*le Monde* du 11 janvier), qui propulsa Jacques Chirac à la tête de l'UDR en exploitant les rivalités des « barons » et le vide créé par la mort de leur père mythique, le général de Gaulle.

Centralisme démocratique

Enfin naquit le RPR. Fils spirituel de Georges Pompidou, Jacques Chirac n'avait rien d'un de Gaulle ; il n'était ni chef de l'Etat ni premier ministre, mais les gaullistes qui l'intronisèrent, Charles Pasqua en tête, restèrent fidèles à leurs principes fondamentaux en faisant en sorte que le nouveau Rassemblement fonctionne exclusivement *comme une machine de propagande* au service de son président, à l'image du RPF de naguère. Ce fut la période des grandes messes *anti-giscardiennes* orchestrées par Charles Pasqua. Les dinosaures gaullistes ne désespéraient pas encore de parvenir à reconquérir l'Elysée. Et, parmi eux, personne n'aurait songé à se plaindre de voir les héritiers du général de Gaulle *pratiquer*, dans le fonctionnement de leur nouveau mouvement, le centralisme démocratique cher aux communistes : les « compagnons », comme les « camarades », étaient priés de s'abstenir de tout état d'âme.

Si l'initiative de Charles Pasqua et Philippe Séguin suscite un tel vacarme parmi les amis de Jacques Chirac, cela confirme tout *simplement* que le RPR ne s'est jamais débarrassé du syndrôme originel des « godillots ». Déphasé, par rapport à son glorieux passé gaulliste, son état-major a réagi de façon épidermique, à la manière d'une garde bonapartiste, alors que l'initiative prise par Charles Pasqua et Philippe Séguin apparaît des plus banales au regard des pratiques courantes dans n'importe quel autre parti, à l'exception, toujours, du Parti communiste. Quoi de plus naturel, quand on milite quelque part et que l'on n'est pas d'accord avec les méthodes ou les orientations proposées par le secrétaire général de son mouvement, que de vouloir défendre sa propre conception des choses ?

Si, lorsqu'ils étalent leur divergences, les dirigeants socialistes réagissaient avec la même violence verbale que celle qui a été opposée par le carré chiraquien à Charles Pasqua et à Philippe Séguin, il y a longtemps, par exemple, pour ne parler que du présent, que Laurent Fabius et Lionel Jospin en seraient venus aux mains. Sur ce point, Jean-Claude Gaudin a eu raison de parler d'une réaction « *disproportionnée* ». Une réaction qui a, en tout cas, ramené à leur vraie mesure les assurances d'ouverture et de meilleure démocratie interne prodiguées le printemps dernier par Jacques Chirac et ses proches aux apprentis « rénovateurs » du mouvement.

Pour le RPR, le bilan est, pour l'instant, globalement négatif. Son état-major n'a visiblement pas compris – pas plus que celui du PCF – *que le centralisme démocratique* constitue la plus suicidaire des pratiques quand elle continue de s'appliquer à l'intérieur de formations politiques déconnectées par rapport aux aspirations de la sociétés, comme le montre l'évolution des pays de l'Est. Le maintien aveugle de cette règle équivaut alors à pratiquer la politique de l'autruche. Et, finalement, à donner raison à la fameuse moue de Charles de Gaulle sur le fonctionnement frileux de « *ces petits partis qui cuisent leur petite soupe au petit coin de leur feu...* »

M. Krasucki avait « compris » dès 1971

M. Henri Krasucki a l'humour un peu grinçant . Alors que la direction du PCF ne dispose pas d'assez d'adjectifs pour qualifier la campagne dont elle se dit victime, le secrétaire général de la *CGT a livré, jeudi 11 janvier* devant quelques journalistes, deux appréciations dont l'opportunité n'échappera à personne.

Dénonçant la construction de « *campagnes politiciennes sur le sang et la douleur roumaines* », M. Krasucki a quand même tenu à préciser qu'il n'avait, lui, « *jamais conduit de délégation en Roumanie* » (Le bureau politique du parti, dont il est membre, avait décidé d'envoyer, en novembre à Bucarest, une *délégation composée de* MM. Pierre Blotin et Roger Trugnan, au quatorzième congrès du PC roumain pour – officiellement – dire son fait à Ceausescu)

Interrogé sur d'hypothètiques vacances passées en Roumanie, M. Krasucki a répondu qu'il y était allé « *une fois* », en 1971, en ajoutant : « *J'ai compris. Je n'y suis jamais retourné !* » (Le secrétaire général du PCF, pour sa part, y était retourné jusqu'en *1984 et M. Maxime Gremetz*, « ministre des affaires étrangères du parti », a entretenu des « *rapports fructueux* » avec son homologue du PC roumain jusqu'en 1987).

O. B.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Le discours aux nomades

A-T-IL existé une époque qui ne parût point *extraordinaire* à ses contemporains, qui ne fût dite « de transition », ou « de mutation » ? L'histoire n'a-t-elle pas toujours donné à ceux qui en étaient les premiers témoins le sentiment d'aller de plus en plus vite ? *Ces questions ne sont* posées que pour relativiser, raisonnablement, la propension à privilégier l'importance des changements que l'on vit ou que l'on devine, réaction bien humaine puisque les précédents sont devenus des acquis et que les futurs, non encore discernables, n'inquiètent pas.

Ces précautions prises, on en conviendra : il s'en passe des choses en ce moment... Difficile de rester assis sur son incrédulité en marmonnant qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Il y en a, au moins, à l'Est et, plus profondément, dans la recomposition de l'ordre mondial ou dans les potentialités de celui de la connaissance technique et scientifique. *Si l'on ajoute à cela* que nous sommes en train de clore un millénaire, la question *de savoir ce qui se passera dans* le prochain n'est ni vaine ni artificielle : cet avenir-là bouscule déjà l'actualité.

Jacques Attali *livre* des réponses dans un petit livre qui voit loin. Des réponses qui doivent leur caractère péremptoire et initiatique au raisonnement délibérément démonstratif développé par l'auteur, ainsi qu'à son *désir* de frapper les esprits. Cela ne l'empêche point de nuancer son propos quand il le faut, d'envisager des alternatives lorsque la ligne d'horizon ne lui semble pas encore bien établie et de s'engager personnellement sur les valeurs *qui* lui sont chères. Aussi évitera-t-on de parler de songe, car si Jacques Attali rêve, c'est avec les yeux ouverts, *tous sens éveillés.*

Son cours de prospective appliquée au passage du deuxième *au troisième millénaire* se fonde sur une analyse sociale elle-même inspirée de « *la théorie de l'information sous toutes ses formes – biologie, informatique, linguistique, anthropologie* ». L'auteur produit une synthèse personnelle de nombreuses recherches *connues* et part de l'idée que toute vie sociale suppose une gestion de la violence. Celle-ci s'est exprimée sous trois formes successives : le Sacré, la Force, l'Argent. La dernière en date, celle de l'argent, c'est-à-dire du marché ou du capitalisme, s'est organisée sous des incarnations *de plus en plus larges, entre des* périodes de désordre ou de crise.

Selon l'auteur, il y a eu ainsi huit formes successives de l'ordre marchand, chacune *dominée par un cœur agissant sur une périphérie : ce furent, du* treizième au vingtième siècle, Bruges, Venise, Anvers, Gênes, Amsterdam, Londres, Boston et New-York, chaque phase correspondant à une innovation technique majeure (le gouvernail, *la vapeur, l'électricité*) et à une fonction sociale devenant objet de consommation (se nourrir, se vêtir, se déplacer). A noter que le cœur de chacune de ces périodes n'est pas « *voué nécessairement à devenir le maître du jeu politique mondial* ».

Aujourd'hui s'annonce, selon Jacques Attali, une neuvième *forme marchande. Elle se caractérisera* par la production d'objets appelés nomades « *parce qu'ils ont en commun d'être légers, sans attaches, portés par chaque individu* » : cela va du baladeur à l'ordinateur *portatif, en passant par* le téléfax, les machines à enseigner ou à diagnostiquer, les prothèses médicales. L'homme lui-même deviendra de plus en plus nomade : à la fois autonome et relié étroitement au conformisme des critères d'intégration. On va donc beaucoup plus vers une société hyperindustrialisée, dominée par la concurrence dans la production et la distribution de ces objets, que vers une société pacifiée de services. Mais où se situera le cœur de la neuvième forme ?

Le Japon paraît se désigner de lui-même mais Jacques Attali prévoit, préalablement, la juxtaposition durable de deux espaces dominants, l'un fondé sur le couple Etats-Unis - Japon (l'espace du Pacifique), l'autre axé sur le couple CEE - URSS (c'est l'espace européen). Le premier bénéficie aujourd'hui *d'une longueur d'avance,* mais l'Europe dispose d'atouts qui lui permettraient de gagner une compétition, dont l'enjeu sera, outre la périphérie de chacun des deux espaces, ces mondes séparés que sont l'Inde et la *Chine.*

A ce stade de la prospective intervient, on le devine, l'action *proprement politique,* soit pour aider au succès de l'un ou l'autre ensemble, soit pour contenir les dangers bien réels de cette neuvième forme de l'ordre marchand : dangers de guerre à la périphérie, menaces *pour l'espèce humaine si* la logique du système fait marchandise de tout, en particulier de la nature et de l'homme potentiellement reproductible en série, comme un objet.

Mais le politique aura-t-il encore la capacité d'influer sur l'écrasante logique marchande ? On peut en douter, mais on peut aussi s'en préoccuper puisqu'une large part de cet avenir est prévisible et que les problèmes se posent en termes de mondialité. Jacques Attali énumère les principaux et envisage les moyens et les *institutions propres à les résoudre.*

Les nomades de tous les espaces auxquels il s'adresse ne sont pas obligés de le suivre sur les pistes qu'il trace mais, au moins, disposent-ils de quelques balises pour s'orienter. Quant *aux citoyens de ce pays,* ils découvriront avec intérêt que la réflexion politique n'est pas aussi pauvre et décourageante qu'on le leur donne souvent à croire *et* qu'elle peut s'abreuver, aussi, aux sources du pouvoir.

▶ *Lignes d'horizon,* de Jacques Attali. Fayard. 215 pages. 75 F.

□ **Démission au PCF dans le Rhône.** – Le président du groupe des élus communistes à la Communauté urbaine de Lyon, M. Jacques Commaret, s'est démis de ses fonctions, ainsi que de ses responsabilités au sein du bureau de la fédération du Rhône du Parti communiste français . Il semble que *cette décision* soit motivée par la *publication* d'un article dans l'Humanité qui faisait état d'un « putsch *civil* » préparé dès 1984 par les actuels reconstructeurs du parti (*le Monde* du 9 janvier). M Commaret reste toutefois membre du PCF et conserve ses mandats de conseiller communautaire et d'adjoint à la culture dans la municipalité à direction communiste de Vaulx-en-Velin. –(*Bureau rég.*)

Le mouvement du RECOURS veut élargir son champ d'intervention

Le mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer), qui se consacrait, jusqu'à présent, à la défense des intérêts des pieds-noirs et des familles d'anciens harkis, envisage d'élargir son champ d'intervention.

Son porte-parole M. Jacques Roseau, a annoncé cette évolution en réagissant aux vœux de Nouvel An de M. François Mitterrand. Il a déclaré : *« Si le président de la République a su évoquer l'avenir de l'Europe dans toutes ses dimensions, il a, hélas ! oublié les problèmes posés par le Sud et notamment par l'intégrisme islamique. Devant les graves bouleversements auxquels la France va être confrontée, dès 1990 (...), le RECOURS annonce sa décision de se transformer en mouvement national pour mettre au service de la France son expérience du monde arabo-musulman et sa détermination d'assurer la sauvegarde des valeurs nationales (...). »*

M. Roseau a ajouté : *« Le RECOURS va se transformer pour rassembler non seulement les deux millions de Français rapatriés, mais aussi tous les Français désireux de se mobiliser au sein d'un mouvement totalement indépendant et dont le seul but sera le salut de la nation et la mission de la France en Afrique et en Europe. »*

Le mouvement du RECOURS devrait arrêter ses nouveaux objectifs lors d'un congrès national convoqué en février et devenir ainsi, selon l'expression de son porte-parole, *« le RECOURS pour la France. »*

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Après l'annonce du plan de revalorisation

Une communauté militaire désenchantée

Attendu de longue date dans les *armées*, le *plan de revalorisation* de la condition militaire (*le Monde* daté 7-8 janvier) a été *curieusement un non-événement*. Discrètement annoncé dans un simple télex de trois feuillets adressé, en plein week-end dernier, par M. Jean-Pierre Chevènement à ses troupes, ce plan qui permettra notamment de relever les soldes les plus basses est apparu aux intéressés davantage comme un catalogue de promesses que comme un véritable engagement détaillé du gouvernement en faveur des *trois cent mille cadres de métier et des cent trente-sept mille personnels civils travaillant pour la défense.*

Les implications financières de ce plan, telles qu'elles peuvent être provisoirement estimées, ne sont pourtant pas totalement négligeables. Dès cette année, 470 millions de francs seront consacrés au versement de certaines primes, nouvellement créées ou augmentées pour les plus anciennes, et de l'indemnité pour charges militaires. En 1991 et 1992, cela représente une dépense globale de 1 650 millions de francs. A elle seule, pour prendre un exemple, l'indemnité pour charges militaires, qui croîtra en moyenne de 12,5 % par an, nécessite un investissement de *1,3* milliard de francs entre 1990 et 1993.

Le désenchantement est probablement à la mesure de l'attente, puisque c'est dès l'été dernier, lors de l'agitation épistolaire des gendarmes, que le ministre de la défense avança l'idée d'un tel plan pour calmer les esprits. Plusieurs fois, depuis, M. Chevènement dut remettre son projet en chantier et même annuler sa présentation en conseil des ministres pour cause de divergences sérieuses au sein du gouvernement. Voulant rassurer un temps les militaires impatients, il crut bon, un jour, d'indiquer publiquement aux intéressés qu'ils seraient même surpris par *« l'ampleur »* des mesures arrêtées sous peu.

Aujourd'hui, force est d'observer que de nombreux cadres se disent déçus, voire frustrés, et que les plus amers d'entre eux parlent de *« poudre aux yeux »* après l'annonce d'un plan dont ils ont du mal, faute de précisions que le gouvernement *se refuse à leur donner, à imaginer* concrètement la traduction au bas de leurs feuilles de paie. D'autant que la plupart de ces mesures nécessitent la rédaction de décrets ou d'arrêtés qui devront être soumis au préalable au Conseil *supérieur de la fonction militaire*, et qu'elles n'auront pas d'effet pratique, au mieux, avant octobre prochain et, au pis, avant le début de 1991.

En période de paix, les officiers et les sous-officiers, souvent poussés par leurs conjoints, se comportent comme n'importe quel agent de l'Etat qui surveille son niveau de vie et compare avec les rémunérations des autres corporations. A tort ou à raison, parce qu'ils ne sont pas syndiqués, les cadres s'estiment insuffisamment défendus par leur hiérarchie, qui, en réalité, ne dispose d'aucune liberté de manœuvre en matière de fixation des soldes de ses subordonnés. Or, si l'on en croit des études récentes du commissariat de la marine par exemple, il existe, sur une période qui va de 1983 à 1988, un écart de 8 % en moyenne entre les traitements civils et les soldes militaires correspondantes, au détriment des dernières.

Selon le plus récent des bilans sociaux (1988) rédigés par la direction de la fonction militaire, qui calcule les soldes de base nettes (après les retenues pour pension et sécurité sociale) et majorées des primes ou indemnités liées à la qualification de chacun, un homme du rang engagé (caporal), marié, sans enfant, reçoit 4 600 francs par mois ; un major (le plus gradé des sous-officiers), 10 600 francs ; un capitaine, 11 600 francs et un colonel (ou capitaine de vaisseau), 20 800 francs. Les personnels civils, pour leur part, reçoivent, aux mêmes conditions, entre 6 140 francs (pour un commis de la catégorie C de la fonction publique) et 22 800 francs (pour un administrateur civil hors classe de la catégorie A), avec des rétributions qui se situent en moyenne entre 7 000 et 14 000 francs mensuels.

Cela étant, la corporation militaire est riche en indemnités et primes diverses qu'il convient de ne pas oublier. Certains de ces revenus complémentaires peuvent, cumulés, représenter l'équivalent d'une solde de base, qui s'en trouve ainsi plus que doublée parfois, toutes ressources confondues, pour des spécialités ou des fonctions précises du métier des armes.

« Un enchevêtrement » de primes

Dans son plan de revalorisation de la condition militaire, M. Chevènement a abondamment usé de cette possibilité, laissant au ministre de la fonction publique, M. Michel Durafour, le soin de négocier avec les syndicats l'amélioration indiciaire, à venir, des traitements de l'ensemble des fonctionnaires. Et si le gouvernement a, pour l'instant, adopté un profil bas dans son information de la communauté militaire, c'est parce qu'il a craint de susciter la jalousie d'autres agents de l'Etat devant la diversité des indemnités et primes versées aux armées, même si, en réalité, certains fonctionnaires (éducation, finances, santé ou police) ont des avantages comparables.

Mais cet *« enchevêtrement »* d'indemnités et de primes, pour reprendre l'expression d'un proche du ministre de la défense, est diversement apprécié par leurs bénéficiaires dans les armées. La plupart des officiers et des sous-officiers préfèrent spontanément à la prolifération de ces allocations de circonstance une augmentation de la solde de base, pour des raisons qui tiennent au calcul de leur retraite.

C'est peut-être une vue à court terme. Certes, ces primes et indemnités diverses, à l'exception de certaines d'entre elles, comme l'indemnité de sujétion spéciale de police pour les gendarmes, ne seront pas prises en compte dans le montant de la future pension. Mais des indemnités, comme l'indemnité pour charges militaires qui est la principale, ne sont pas imposables, et, d'une manière générale, l'évolution de ces primes est presque toujours plus favorable que la croissance de la solde de base.

La création par M. Chevènement, qui y tient beaucoup, d'un complément d'indemnité pour les services de garde ou les permanences assurés les dimanches ou jours fériés et non récupérés, fait davantage encore jaser les cadres les plus anciens. Elle est, à les en croire, contraire à l'éthique traditionnelle des militaires qui voulait, au nom de la disponibilité opérationnelle des personnels, que le paiement des heures supplémentaires soit une pratique inconnue des armées. Au ministère de la défense, on réplique volontiers à ces vertueux que de fortes astreintes professionnelles sans contrepartie financière ne sont plus acceptées des plus jeunes, par les temps qui courent, notamment dans l'armée de terre.

Le gouvernement, qui a donc lâché un peu de lest au profit des conditions de vie et de travail des militaires, *subit en réalité le contrecoup* d'une politique qui a longtemps consisté à comprimer à l'excès les dépenses de fonctionnement des armées au bénéfice de leur équipement. Entre l'année 1986 et l'année 1990, quand les matériels reçoivent une différence de 26,4 milliards de francs de crédits supplémentaires, les hommes doivent se contenter de quelque 4,6 milliards de francs de plus. C'est, dit-on, le prix de la modernisation des armées. Mais quel intérêt y a-t-il à aligner un arsenal constamment mis à jour si les hommes qui le servent ne se sentent pas motivés ?

JACQUES ISNARD

SCIENCES

Une mission réussie de « dépannage spatial »

La navette Columbia a récupéré le satellite LDEF

L'équipage de la navette *Columbia* a parfaitement réussi, vendredi 12 janvier, sa mission de « dépannage spatial » en récupérant comme prévu le satellite *long duration exposure facility* (LDEF), abandonné à lui-même en orbite, depuis avril 1984.

La navette américaine a rejoint LDEF, vendredi à 16 h 15 (heure française), à l'issue d'une course-poursuite de trois jours, cinquante orbites terrestres et 2 millions de kilomètres. Dès que le satellite a *été en vue*, le pilotage automatique a été coupé et le commandant de bord Daniel Brandenstein a terminé l'approche finale manuellement. La navette s'est alors positionnée avec sa soute ouverte faisant face au satellite.

Alors que les deux engins fonçaient côte à côte à quelque 28 000 km/h à 323 km d'altitude, le *« spécialiste mission » Bonnie* Dunbar, l'une des deux femmes de l'équipage, a saisi délicatement, à l'aide du bras télémanipulateur de 15 mètres, le satellite par une pièce d'amarrage prévue spécialement pour cet usage. Elle a ensuite fait pivoter lentement, pendant plus de quatre heures, cet engin de la taille d'un autobus pour permettre à la caméra de bord de le filmer sous toutes les coutures, en cas d'échec de l'opération de sauvetage. Mais, à 21 h 50 (heure française), le LDEF était solidement arrimé dans la soute.

Ce satellite scientifique de 11 tonnes contenant 57 expériences scientifiques (*le Monde* du 11 janvier) semble avoir souffert de son séjour prolongé en orbite. Les astronautes ont aperçu quelques pièces flottant autour de lui, et, sur deux de ses nombreuses cases à expériences, les panneaux d'aluminium étaient *« presque explosés, comme le couvercle ouvert d'une boîte de sardines »*, a dit Daniel Brandenstein.

Samedi matin, le seul incident de cette mission modèle avait été une fuite sur un déshumidificateur, survenue jeudi 11 janvier. Elle a obligé les astronautes à se livrer à une chasse aux gouttelettes d'eau (5 à 8 litres au total) qui, en raison de l'apesanteur, flottaient dans la cabine et se collaient sur les parois. La veille, l'équipage avait largué sans problème le satellite Syncom IV. Le retour de la navette est prévu le 19 janvier à 11 h 57 (heure française) sur la base d'Edwards (Californie), au terme de 158 orbites. D'ici là, les cinq astronautes se livreront à diverses expériences scientifiques.

□ **Spot-2 : lancement prévu le 21 janvier.** – Spot-2, le second satellite français d'observation de la Terre, a été réparé et devrait pouvoir être lancé le 21 janvier, entre 2 h 35 et 2 h 45 (heure française). Prévue initialement pour la nuit du 10 au 11 janvier, la mise sur orbite de Spot-2 par le trente-cinquième vol de la fusée Ariane a été retardée la semaine dernière, en raison *d'une anomalie sur la centrale* inertielle du lanceur, puis d'une défaillance de l'un des enregistreurs magnétiques sur le satellite (*le Monde* du 10 janvier).

□ **Extension de la coopération américano-soviétique sur l'environnement.** – Les Etats-Unis et l'URSS vont étendre leur coopération en matière d'environnement à sept nouveaux projets, parmi lesquels la création d'un parc international destiné à protéger le détroit de Behring qui sépare l'Alaska de la Sibérie, et des programmes de recherches sur la contamination radioactive autour de Tchernobyl, ou l'état de la couche d'ozone au-dessus de l'Arctique. Lors d'une conférence de presse, tenue vendredi 12 janvier à Washington, à l'issue de leur douzième réunion commune, les représentants de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) et leurs homologues soviétiques ont précisé que leur coopération portait désormais sur quarante-cinq projets communs. – *(AFP-UPI.)*

Négociations entre la RATP et les musiciens de couloir

Les « French lovers » contre le « métropuritain »

Les négociations entre la RATP, qui souhaite « « discipliner » le travail des musiciens « de couloir » et la Guilde des artistes de la rue et du métro, qui regroupe plus de deux cents adhérents en majorité musiciens, ont repris jeudi 11 janvier. Deux jous auparavant, la Guilde avait organisé une manifestation gare Saint-Lazare, à Paris, afin de protester contre les projets de la RATP.

Rassemblés autour des marches d'un escalier en sous-sol de la gare Saint-Lazare, ils maudissent en chœur les *« rabat-joie »* du *« métropuritain »*. Entre *les flûtes de Pan des groupes* péruviens et les déhanchements du groupe des *« French lovers »*, Danièle, dite Zazie, redresse les banderoles installées en haut des marches. *« C'est un concert, d'accord, mais c'est aussi une manifestation*, lance-t-elle. *Il ne faudrait pas l'oublier. »*

La Guilde des artistes de la rue et du métro, née il y a à peine trois mois, mène campagne contre la *direction* de la RATP, qui souhaite *« discipliner »* le monde des saltimbanques du métro. Un premier pas a été fait en septembre, avec l'interdiction, *« pour des motifs impérieux de sécurité »*, des *« appareillages électriques permettant la sonorisation »*.

Un mois plus tard, la RATP, *bien décidée à « reconquérir son autorité dans les sous-sols »*, ouvrait des négociations avec les artistes du métro parisien. *« Nous ne voulons pas faire disparaître la musique du réseau*, explique-t-on à la RATP. *Nous voulons simplement l'organiser. Il s'agit de ne plus jouer n'importe quand et n'importe où. »*

La direction proposait alors quelques règles de bonne conduite : pas de musique sur les quais du métro et du RER, pas de sonorisation électrique dans les rames, et pas d'*« amplis »* de plus de dix watts dans les couloirs du sous-sol parisien. Elle proposait en *outre la création de soixante « points musique »* installés dans les stations dotées de correspondances. Tous seraient réservés à des musiciens accrédités par la RATP. La Guilde protestait. Lassée, dit-elle, par *le « climat de tension créé par ses détracteurs systématiques »*, elle demandait la suspension *des négociations* le 18 décembre dernier.

Groupes officiels

Aujourd'hui, les musiciens ont fini par faire quelques concessions : ils acceptent l'idée de ne pas jouer sur les quais et dans les wagons extrêmes des rames, et proposent une limitation des amplis à 15 watts. Mais leur allergie aux *« points musique »*, elle, est restée intacte. *« Les violonistes s'installent dans les coins restreints, un peu intimistes, pour mieux remplir l'espace sonore alors que les groupes latino-américains préfèrent les halls de correspondance où leur musique « sonne » mieux*, souligne Marc Signorini, un des responsables de la Guilde. *Avec ces points musique fixes et organisés, ce sera désormais impossible. »*

Qui choisira les musiciens, les lieux, et le type de musique joué ? se demande également la Guilde. Et pourquoi se contenter de ces groupes *« officiels »* accrédités par la RATP alors que le sous-sol attire actuellement plus de trois cents musiciens ? *« C'est du gâchis*, soupire un clarinettiste. *La richesse du métro, c'était justement ces groupes très différents qui s'installaient un jour ici, et un jour là. Il faudra maintenant passer une audition, posséder une carte, et venir jouer à heures fixes dans des lieux retenus à l'avance. Si nous jouons dans le métro, c'est justement pour éviter cela. »*

La RATP, qui souhaite, *« dans les prochains dix-huit mois, organiser différemment l'accueil de sa clientèle »*, craint également que les attroupements créés par les groupes gênent les allées et venues sur les quais. La musique, ajoute-t-elle, couvre parfois le système de sono des wagons. *« Les récepteurs de Tube créaient eux aussi des attroupements »*, rétorque Marc Signorini.

« Le problème est ailleurs. Il nous faut sauver la culture de rue, qui est irremplaçable. On part jouer dans un endroit qui n'est pas fait pour ça, et des gens qui ne font pourtant que passer s'arrêtent pour écouter. Des gens qui, pour certains, ne sont jamais allés à un concert de leur vie. »

ANNE CHEMIN

□ **Métro-croisière.** – Le COPEF (Cercle ouest-parisien d'études ferroviaires) organise, le samedi 27 janvier, un voyage en rame spéciale (« Sprague » verte, retirée du service depuis plusieurs années) sur le réseau du métro de Paris. Le départ aura lieu vers 8 h 30, à l'atelier de Vaugirard (près de la porte de Versailles). Il empruntera l'itinéraire Montparnasse, Edgar-Quinet, Etoile, Gare-de-Lyon, Place-d'Italie ; fin du circuit à Bastille, vers 11 h 45.

► **Inscription auprès du COPEF, 19, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, avant le 19 janvier. Joindre une enveloppe timbrée à 2,30 F pour l'envoi de la convocation. Participation aux frais, 180 F.**

FAITS DIVERS

A Salses-le-Château (Pyrénées-Orientales)

Un garde municipal tue un jeune gitan

Un garde municipal du bourg de Salses-le-Château (Pyrénées-Orientales) a, dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 janvier, tué d'un coup de fusil un jeune gitan, Raphaël Bautès, vingt-six ans, surpris avec plusieurs compagnons à piller des voitures en stationnement.

Après avoir, selon leurs dires, averti les gendarmes de Saint-Estève, les deux *agents municipaux entreprirent* de fouiller les six jeunes qu'ils venaient d'interpeller pour vérifier si ceux-ci n'avaient pas d'armes. C'est à ce moment-là que Raphaël Bautès aurait sorti un couteau, menaçant l'un des gardes, M. Henri Carrère, quarante et un ans. Ce dernier fit alors feu avec son arme personnelle, un fusil à pompe chargé de petits plombs. Raphaël Bautès, touché au ventre, devait mourir peu de temps après son admission à l'hôpital de Perpignan.

Placé en garde à vue, M. Henri Carrère devait être transféré dans la soirée de vendredi à Perpignan.

EN BREF

□ **L'amiral Pierre Lacoste présidera le *Comité de liaison défense-armée-nation*.** – Ancien directeur général de la DGSE démis de ses fonctions à la suite de l'affaire Greenpeace et ancien président de la Fondation pour les études de défense nationale, l'amiral (cadre de réserve) Pierre Lacoste, soixante-cinq ans, a accepté de présider le Comité national de liaison défense-armée-nation (DAN), qui est un organisme d'étude et de réflexion sur les problèmes de sécurité au sein du Centre d'information civique. Il succède au général (cadre de réserve) Jeannou Lacaze, élu député au Parlement européen.

□ **Les relations entre la police et la gendarmerie.** – En plaçant *« sous la responsabilité du ministre de l'intérieur »* l'emploi des services de police et de gendarmerie qui concourent à la « sécurité intérieure », le premier ministre entend obtenir une *« amélioration significative »* des relations entre ces deux administrations. C'est *ce qu'a indiqué dans un communiqué* l'hôtel Matignon, vendredi 12 janvier, précisant que les ministres de l'intérieur et de la défense ont adopté *l'ensemble des mesures concrètes que* leur avaient proposées MM. François Roussely et Charles Barbeau, respectivement directeur général de la police nationale et directeur général de la gendarmerie. (*Le Monde* du 13 janvier).

□ **Les deux écoles maternelles de Montfermeil fonctionnent normalement.** – Le préfet de la Seine-Saint-Denis a fait assurer, dès le vendredi 12 janvier, le fonctionnement des deux écoles maternelles de Montfermeil, après la décision du *maire* de la ville, M. Pierre Bernard (div. d.) de suspendre les services municipaux (cantine, nettoyage...), sauf le chauffage. Le maire n'avait pas répondu à la mise en demeure du préfet de revenir sur sa décision. La préfecture a saisi le tribunal administratif de Paris d'une demande d'annulation de cette délibération qu'avait prise le conseil municipal de Montfermeil *pour protester contre l'inscription* d'un trop grand nombre d'enfants d'immigrés dans ces deux écoles.

Mettant en cause un chirurgien

La CFDT dénonce des pratiques de « dessous-de-table » au CHR de Nancy

NANCY

de notre correspondante

En affirmant qu'un chirurgien très connu à Nancy aurait pratiqué le système des *« dessous-de-table »* et en s'opposant à sa nomination comme *chef* de service au centre hospitalier régional (CHR), le syndicat CFDT santé de Nancy avait provoqué un vif émoi, le 15 décembre 1989, lors de la réunion du conseil d'administration de l'établissement. Le syndicat s'était opposé ce jour-là à la proposition de nomination du chirurgien et avait demandé que soit ouverte une enquête. Le conseil d'administration, troublé par les faits révélés par la CFDT, avait, lui, suspendu sa séance et saisi la commission interne d'activité libérale afin que celle-ci procède à une enquête au fond.

Le conseil d'administration s'est à nouveau réuni vendredi 12 janvier pour examiner le dossier de ce chirurgien et a décidé de proposer sa *nomination comme chef* de service au ministre de la santé. La commission nationale se penchera sur son cas jeudi prochain et, pour finir, le ministre de la santé tranchera.

En attendant, à la CFDT, on est bien conscient de poser un problème grave car on touche là au phénomène de *« dépendance à la santé »*. Mais les témoignages écrits dont affirme *disposer le syndicat* et qui ont été transmis à la commission interne d'activité libérale *« mettent en évidence des pratiques répandues dans les cliniques et les hôpitaux publics »*, souligne le secrétaire du syndicat départemental CFDT santé, qui ajoute : *« Avec ces dessous-de-table, c'est le début d'un système de santé à deux vitesses. »* Le syndicat évoque le cas de ce patient qui, après avoir été opéré, aurait reçu une petite note du praticien lui demandant, en sus du tarif d'hospitalisation, de régler 3 545 F en liquide. Ou cet autre cas d'un malade qui, en 1989, aurait dû verser, de la même manière, 1 800 F.

A Nancy, où cette affaire a fait grand bruit, les réactions sont partagées. M. André Rossinot, maire et président du conseil d'administration du CHR, praticien lui-même, estime que *« la balle est aujourd'hui dans le camp du ministre »*. Il a toutefois convoqué voilà quelques jours le professeur mis en cause, mais s'interdit tout commentaire sur une affaire dont les péripéties se déroulent, pour l'instant, à huis clos. Il a d'ailleurs rappelé fermement ce principe à la CFDT.

Chez les médecins nancéiens, on vit mal l'affaire, qui éclabousse le corps médical, et l'on souhaite que toute la lumière soit faite. Quant au chirurgien mis en cause, il réfute totalement les accusations, considérant qu'il s'agit d'une cabale. *« Jamais je n'ai perçu d'argent qui ne soit pas déclaré »*, a-t-il confié, attendant qu'on lui oppose des noms de plaignants. En attendant, il a consulté un avocat afin de défendre son honneur et son intégrité et de donner à cette affaire des *suites judiciaires*.

MONIQUE RAUX

CINEMA

« Mon XXe siècle » d'Ildiko Enyedi

JACQUES SICLIER

CINEMA

Amours policières

Dans « Mélodie pour un meurtre », Al Pacino et Ellen Barkin font revivre les vieilles recettes du film policier new-yorkais

Tout de suite, on se sent à l'aise, *pas dépaysé*. Ce meurtre dont on voit juste assez pour se faire suffisamment d'idées fausses pour tout le reste du film, ce petit flic quadragénaire, divorcé, new-yorkais et quasi alcoolique et son énorme partenaire placide. Et la femme fatale, vêtue de rouge, peut-être coupable, de toute façon désirable.

Les trois quarts d'heure d'exposition de *Mélodie pour un meurtre* serviront sans doute de modèle dans les écoles. On est en terrain connu, et pourtant le scénario de Richard Price est parsemé de chausse-trappes, de fausses pistes, de petites inflexions de ton, qui gardent l'attention en éveil.

Après l'assassinat de quelques dragueurs new-yorkais retrouvés nus dans leur lit, une balle dans la tête, Keller et son partenaire (l'excellent John Goodman, qu'on a vu dans *Arizona Junior*, des frères Coen, et *True Stories*, de David Byrne) s'aperçoivent que les victimes avaient toutes passé une petite annonce à la rubrique cœurs solitaires d'un hebdomadaire local. Les policiers décident de leur emboîter le pas, espérant que la meurtrière (dont ils ont recueilli les empreintes digitales) répondra à leurs avances.

Parmi les candidates, Ellen Barkin, qui, contrariée par l'apparence chiffonnée de Pacino, repart sans même avoir touché son verre, sans laisser d'empreintes, donc. Ils se retrouvent, et le policier préfère très vite l'ignorance amoureuse au risque d'une arrestation déchirante, tout en effeuillant la marguerite sur le mode policier : elle est coupable, un peu, beaucoup, sans circonstances atténuantes.

Après ses errements révolutionnaires et sa longue absence, Pacino est revenu, vieilli mais inchangé, toujours hyper (nerveux, émotif, actif), sans cesse en mouvement, comme s'il fallait sans cesse ajouter un nouveau détail.

En face, Ellen Barkin, mère célibataire en blouson écarlate, joue de son sourire de traviole et de son air buté pour entretenir l'ambiguïté. Et peut être aussi – elle le suggère par de petits éclairs de violence, des brusqueries déconcertantes – une *psychopathe*. Tant que la menace demeure, *Mélodie pour un meurtre* est un thriller pervers, cousin de *A double tranchant* ou de *Liaisons fatales*, de ces films américains où l'amour physique ne se vit qu'au risque du meurtre.

Et puis, sans même que le scénario ne fasse de faux pas, cette ambiance délétère s'évapore, l'enjeu disparaît devant l'évidence des bons sentiments, et l'on ne reste que pour avoir le dernier mot, par sympathie pour deux acteurs.

THOMAS SOTINEL

Al Pacino tout terrain

NEW-YORK

correspondance

Mélodie pour un meurtre, de Harold Becker est un film new-yorkais, « *du South Bronx*, précise Al Pacino. *Dans l'équipe, nous sommes tous ou presque du quartier* ». Le personnage de Pacino, taillé sur mesure, est un flic qui « *n'a aucune vie personnelle, et pour lui s'accrocher à son boulot, c'est s'accrocher à la vie* ».

Composante non négligeable, ce flic est alcoolique. « *Quand John Huston a tourné* Au-dessus du volcan, *il disait qu'Albert Finney avait de l'ivresse une connaissance profonde* », dit Pacino et il parle sans ambages de son alcoolisme d'antan : « *J'ai commencé très jeune, ça faisait partie de la culture, du métier.* » Il a tout arrêté quand il s'est aperçu qu'il buvait plus qu'il ne travaillait. « *Quand on ne tourne pas beaucoup de films, ce qui est mon cas, chacun devient trop important, les hauts sont trop hauts et les bas trop bas, c'est psychologiquement trop lourd.* »

Il analyse l'échec commercial de *Révolution* et fait la part des choses, dit s'être rendu compte que le triomphe à tout coup n'est pas indispensable : « *Je l'ai compris durant mon « absence.* » Les guillemets dont il encadre le mot pèsent leur poids : « *J'ai toujours disparu entre deux films, pour deux ou trois ans. Cette fois, ça a été plus long. J'ai voyagé, fait des choses. Et soudain, on se retourne, on est quatre ans plus tard.* »

Ces quatre ans, Al Pacino les a consacrés en partie à la production et la coréalisation de *The local stigmatic* un film que l'on désespérait de voir terminer un jour. Il jure qu'à présent c'est fini, qu'il n'y touche plus. « *Il suffisait qu'on me suggère de modifier ceci ou cela pour que ça reparte sur la table de montage.* »

Le séduisait surtout le fait de s'enfermer dans une cellule, de travailler « *en tête-à-tête avec la pellicule. C'est quelque chose de privé. Mais n'allez pas vous imaginer, parce que j'y ai passé quatre ans, qu'il s'agit d'une gigantesque fresque. C'est une petite œuvre intimiste de cinquante-trois minutes* ». Une œuvre dure, compacte et drôle qui figure désormais au répertoire du Musée d'art moderne de New-York, et Pacino n'en est pas peu fier.

Il a rencontré la pièce dont il a tiré son film il y a vingt ans, à l'Actor's Studio. L'auteur, Heathcote Williams, aujourd'hui devenu ermite, a été, avec Pinter, OsbOrne, Orton, l'une des voix marginales du Londres des années 60.

« *Hamlet* avec Meryl Streep »

Pacino y incarne un voyou cockney qui joue aux courses de lévriers et, avec son compagnon, passe à tabac un acteur vieillissant, simplement – en apparence – parce qu'il est célèbre. « *la célébrité est la première des disgrâces* », dit Pacino et on ne sait pas s'il se contente de citer la pièce.

Il se considère avant tout comme un artisan du théâtre. Ces quatre dernières années, il y est revenu à trois reprises : un Shakespeare, *Jules César*, où il était Marc-Antoine, et deux « entreprises laboratoires », *Chineese coffee*, et *Hymnes nationaux*, comédie au vitriol sur la dépression nerveuse d'un pompiste qui investit la villa d'un couple yuppie. Pacino est coutumier de ces expériences, qui parfois n'aboutissent pas, témoin un *Hamlet* pour lequel il avait réuni autour de lui Meryl Streep, Raul Julia, Christopher Walken : « *Deux ou trois heures par jour entre les occupations des uns et des autres. Juste pour voir. C'était cahotique et peut-être meilleur à la première lecture.* »

« *A moins d'être Anglais et d'avoir passé sa vie avec Shakespeare, il faut répéter au moins quatre mois, et encore, à la soixante-dixième représentation, une scène que l'on a du mal à jouer peut d'un coup se dénouer.* » Il rêve d'une troupe, d'une vision commune et unifiée du travail : « *Comme on l'a connu dans les années 60 avec le Living Theatre, ça ne me rajeunit pas, j'ai quarante-neuf ans pour encore quelques mois. Cinquante ans, c'est la moitié de cent...*

» *Dans* Pavlo Hummel, *une pièce de David Rabe, je devais escalader une rampe avec un soldat vietnamien sur le dos, me faire poignarder, faire un saut périlleux en arrière, dévaler la rampe toujours avec le gars sur le dos. Je l'ai fait, j'avais trente ans. A la reprise, sept ans plus tard, il a fallu ajuster la mise en scène.* »

Et *le Parrain 3* ? Il ne répond rien, ne confirme ni n'infirme les bruits qui courent. (*Lire encadré ci-contre.*) Sauf une chose : le scénario est imprimé en noir sur rouge pour empêcher la photocopie, et rester secret.

HENRI BÉHAR

Les lourds secrets du « Parrain 3 »

NEW-YORK

correspondance

« *Ce sera la cathédrale des Parrains !* » Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Variety*, Francis Ford Coppola lève le voile sur *le Parrain 3*, dont il a commencé le tournage en Italie depuis le 27 novembre.

Le budget officiel s'élève à 44 millions de dollars, dont 20 millions destinés aux acteurs, producteurs, metteurs en scène, etc., ainsi qu'à l'épuration comptable des multiples tentatives avortées. « *Un gros film, c'est comme un énorme bateau*, observe Coppola. *Il faut constamment maintenir le cap. La moindre erreur peut coûter 100 000 dollars.* ».

Il y aura presque vingt ans jour pour jour qu'à partir du best-seller de Mario Puzo Coppola a entrepris la saga de la famille Corleone après qu'on eut renoncé à une douzaine de réalisateurs, dont Franklin Schaffner (pour qui le projet nimbait trop la Mafia de glamour) et Costa Gavras qui y voyait une mise en accusation du capitalisme, mais qui pensait que le réalisateur devait être américain.

Dès la sortie du *Parrain 2*, les différents patrons de la Paramount envisagèrent une suite. Sylvester Stallone s'en vit offrir la réalisation et le rôle principal (les négociations échouèrent en dernière minute). Eddie Murphy prit contact avec Mario Puzo et Francis Coppola. Sans résultat.

Frank Mancuso, nouveau patron de la Paramount, fait une dernière tentative. Le studio, dit-il à Coppola, est prêt à envisager le film « *à votre manière* ». Coppola réitère : le personnage central *doit* être Michael Corleone (Al Pacino), « *c'est là que se situe la tragédie* ».

En avril 1989, Coppola et Puzo se mettent au travail (il y aura douze moutures du scénario). En août, Pacino acceptant de reprendre son personnage, le studio donne le feu vert. Coppola réunit nombre de ses collaborateurs du premier *Parrain* ; les acteurs principaux reviennent : Pacino, Diane Keaton (l'épouse), Thalia Shire (la sœur). Faute d'accord salarial, Robert Duvall, le *consigliere*, ne sera pas de la partie.

De nouveaux visages font leur apparition : la génération montante de la « famille ». Coppola approche Robert De Niro (pour interpréter le rôle du fils illégitime de Sonny Corleone-James Caan) et Madonna (qui, selon le réalisateur, a donné en audition une *performance exemplaire*). Puis il se ravise (le fils de Sonny devrait être plus jeune) et engage Andy Garcia (*les Incorruptibles*). Exit De Niro mais aussi Madonna. A la surprise générale (il s'était publiquement élevé contre le premier *Parrain*), Frank Sinatra accepte d'incarner Altobello, un vieil ami de la famille Corleone. Il renonce lorsqu'il apprend qu'il sera bloqué pendant deux mois.

Pour l'heure, les « nouveaux visages » sont, entre autres, ceux de Bridget Fonda, John Savage, George Hamilton. Un inconnu incarnera le fils de Michael (Pacino) et de Kay Corleone (Keaton) qui, tournant le dos à la famille, se sera fait... chanteur d'opéra !

Le scénario demeure secret (aujourd'hui encore, selon *Variety*, seul Coppola et quelques-uns de ses plus proches en ont lu les douze dernières pages). Mais le cinéaste en laisse filtrer quelques éléments : *le Parrain 3* raconte les rapports entre la famille Corleone et... le Vatican. « *J'ai toujours été fasciné par les effets de la fortune et du pouvoir*, confie-t-il à l'hebdomadaire américain. *Les Corleone recherchent... la légitimité.* »

H. B.

« Mon XXe siècle » d'Ildiko Enyedi

New-York, 1880. Thomas Edison, qui vient d'inventer la lampe électrique à incandescence, fait une démonstration des merveilles de « la fée électricité ». Un parc s'illumine, les temps nouveaux sont proches, tout le monde sera heureux. Puis, nous voilà transportés à Budapest.

Dans une pauvre chambre, une femme met au monde deux jumelles qui, devenues orphelines, mendient dans la rue. Elles s'appellent Dora et Lili, elles essaient de se réchauffer en brûlant les allumettes qu'elles n'arrivent pas à vendre, comme dans le conte d'Andersen. Elles s'endorment dans la neige. Deux bienfaiteurs en emportent chacun une. Vingt ans après, Dora est devenue une femme fatale voyageant dans l'Orient-Express, et Lili une militante anachiste prête à lancer des bombes.

Pour Ildiko Enyedi, jeune réalisatrice hongroise récompensée au dernier Festival de Cannes par la Caméra d'or, pour ce premier long métrage, le vingtième siècle n'a pas été ce qu'il aurait dû être *sous* les auspices du progrès annoncé par Edison. Alors elle en est resté aux années 1900 et elle a raconté son vingtième siècle à elle (personnages oubliés de la grande Histoire comme ce philosophe détestant Freud) à travers les aventures, parfois confuses, de Dora et Lili (toutes deux interprètes par Dorotha Segda avec un talent fou) qui semblent rêver leur vie plutôt que la vivre.

Des décors de jungle et de steppes, un animal enchanté, des interventions des voix célestes et une mystérieuse histoire d'amour enrobent de poésie, de merveilleux et d'humour un contexte historique dont on perd le fil ; mais cela ne fait rien. Car le charme profond de *Mon XXe siècle* tient aux retournements de situations, aux glissements de ton, – de la féérie, on passe au mélodrame puis à la comédie et, de nouveau, à la féérie – liée à l'esthétique du cinéma muet.

Des images en noir et blanc, très contrastées, des changements de séquences par fermeture à l'iris, un spectacle totalement dépaysant.

JACQUES SICLIER

PHOTOGRAPHIE

Les envols de Pierre Boucher



Maurice Baquet

Bien avant la « jumpologie » mise au point par Philippe Halsman dans les années 50, *Pierre Boucher entreprend* de photographier ses modèles en train de sauter. Expression calligraphique de la joie, l'état d'apesanteur correspond pour cet amoureux du canoë et du camping, à une manière dynamique de célébrer l'optimisme et la vitalité des temps modernes. Excellent photographe de sport, Boucher est aussi un adepte fervent de la plongée sous-marine qu'il pratique à Saint-Tropez dès 1932.

Considérant la photographie comme un art appliqué, celui qui, avec René Zuber et Pierre Verger, entre autres, créa l'agence Alliance Photo en 1934 est partisan du trucage, du photo-montage et du métissage des genres qu'il utilise comme un moyen pour explorer de nouveaux domaines. Dès 1935, il happe au vol la danse de Janine sur la plage de Pagerra et Serge Lifar dans « Icare » en 1938.

Peut-être est-ce de son service militaire effectué dans l'aviation, où il a appris incidemment *la photo*, que ce goût de la légèreté vint à Pierre Boucher qui, à quatre-vingt-un ans, continue de chercher et d'innover. Ses dernières trouvailles en couleur sur la lumière s'intitulent des « polarisations ».

En attendant de voir une rétrospective de son œuvre à Paris, c'est à Reims qu'il faut aller pour saluer l'hommage qui lui est rendu.

PATRICK ROEGIERS

▶ Pierre Boucher, « Rétrospective : photos entre deux guerres », Café du Palais, place Myron Herrick ; « Peinture, Optique » : Espace trésor/Office du tourisme, 2 rue Guillaume de Machault ; « Fresques, Photomontage » : Espace André Malraux, Chaussée Bocquaine, jusqu'au 30 janvier.

MUSIQUES

« Boris Godounov » de la Néva à la Seine

Le Théâtre Maly de Leningrad vient jouer quatre opéras russes en alternance

Certains spectacles s'étiolent quand ils quittent le lieu pour lequel ils furent conçus. Ce n'est pas le cas du *Boris Godounov* de Moussorgski, donné vendredi soir au Théâtre des Champs-Élysées, avec un immense succès, par le « Maly » de Léningrad, pour sa première soirée : il reste aussi beau, aussi intense, aussi rodé que sur les bords de la Néva il y a un an (*le Monde* du 29 décembre 1988).

Cela en dit long sur la qualité des équipes techniques, la discipline des artistes, l'autorité des responsables : le Maly, qui vient jouer en alternance quatre ouvrages en seize représentations et vingt jours, nous promet une démonstration magistrale, hors les murs, de ce qu'est un théâtre de répertoire travaillant à plein régime avec une troupe permanente (1).

Un modèle de perestroïka avant la lettre, qui risque de pâtir de l'ouverture des frontières, mais qui atteint à une sorte de perfection en regard de la sclérose du Bolchoï ou du Kirov. Car ici, les ouvrages cent fois repris gardent l'acuité, l'électricité dramatique, qui jaillissent au contact de l'œuvre brûlante, terrible et truculente de Pouchkine et de Moussorgski. Le directeur artistique, Stanislav Gaoudassinski, qui met en scène les quatre opéras, les préserve de toute patine, au prix d'une présence constante dans son théâtre...

Son Boris est d'une extraordinaire concentration, qui consume les personnages devant nous, dans d'étonnants décors presque abstraits de Semion Pastoukh, des toiles qui imagent des surfaces nues, médiévales, monacales (on les change à toute vitesse, tandis qu'un gong et des cloches maintiennent le recueillement des spectateurs). L'effet des somptueux costumes et des éclairages qui fouaillent le drame est d'autant plus fort.

L'action se déroule ainsi dans une Russie grandiose, presque métaphysique, mais sinistre, pauvre, écrasée par le despote et les boyards, encadrée par la police ; et pourtant le peuple, les chœurs réagissent avec une vitalité, une spontanéité et une ironie merveilleuses, à la fois communautaire et individuelle, dans l'esprit même de Moussorgski.

Un orchestre un peu moins homogène

Les personnages sont ramenés à l'essentiel, à des portraits éblouissants, que ce soit Pimène (Valéry Gavva) et son fantastique récit dans une grotte étroite, les moines (surtout le prodigieux Varlaam de Valéry Kotchkine), le jésuite répugnant (Vladimir Vanéev) ou l'Innocent qui nous glace jusqu'à l'âme (Nicolaï Ostrovski).

Le duo de Marina (Irina Bogatcheva) et Grigori (Victor Pichtchaev) est, dramatiquement, un peu moins convaincant, mais l'acte polonais est certainement le plus faible. Et il est incroyable de découvrir tant de voix saines et belles, et de véritables acteurs, dans une troupe, alors qu'il est si difficile de réunir en France une distribution française...

Restent les deux grands protagonistes du drame, le Chouiski de Viktor Loukianov, vile, veule, terrifiant, presque un tueur, et le Boris de Vladimir Proudnikov. Voix superbement colorée, pétrie d'émotion, jeu très dramatique, le rôle paraît cependant encore un peu trop grand pour lui : on ne le sent pas assez possédé par son crime et son remords... Mais il est si bien façonné geste par geste par Gaoudassinski (qui fut lui-même une excellente basse), si bien mis en valeur dans des écrins de lumière ou d'obscurité, que, porté par cette musique intense, on reste fasciné.

L'orchestre du Maly, dirigé par Ionas Alexa, participe étroitement à ce travail d'équipe. Il m'a semblé un peu moins sûr, un peu moins homogène (avec un gros décalage dans la forêt de Kromy) qu'à Léningrad ; serait-ce parce que son premier chef, Valentin Kojin, a eu la curieuse idée de « choisir la liberté » en octobre dernier, à Montpellier, pour poursuivre sa carrière en Occident... Il eût mieux valu pour lui qu'il attendît quatre mois et ce cycle des Champs-Élysées pour se faire connaître, alors qu'actuellement cet excellent chef de quarante-six ans reste malheureusement inconnu et sans ressources dans notre pays !

JACQUES LONCHAMPT

(1) *Rappelons que le Maly donne* 358 représentations par an (200 d'opéras et 158 de ballets), avec un jour de relâche par semaine et un mois et demi de vacances. Chaque saison compte 49 productions (24 d'opéras et 25 de ballets), dont quatre nouvelles.

▶ Prochaines représentations de *Boris Godounov* les 17, 22, 27, 31 janvier (à 19 h 30). – La version est *celle, originale*, de Moussorgski, mais les deux scènes finales sont inversées. Signalons qu'un surtitrage offre une traduction sobre et fort utile pendant la représentation.

□ **Mort du guitariste Manuel Cano.** – Le guitariste espagnol Manuel Cano est mort vendredi 12 janvier à Grenade. Il était âgé de soixante-trois ans. Manuel Cano, qui avait donné des récitals de flamenco sur la plupart des grandes scènes internationales, était l'un des principaux représentants de la musique populaire andalouse. Il était titulaire de la chaire de guitare flamenca aux conservatoires de Grenade et de Cordoue.

□ *RECTIFICATIF.* – Contrairement à ce que nous écrivions dans l'édition du 13 janvier sur la foi d'une dépêche, Christian Blanc et Eric Frey ont été engagés comme pensionnaires et non comme sociétaires à la Comédie-Française.

AGENDA

CINÉMA

SAMEDI 13 – DIMANCHE 14

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Gina Manes 1893-1989 : Nuit de princes (1929), de Marcel L'Herbier, 15 h ; Bette Davis 1908-1989 : Storm Center (1954, v.o.), de Daniel Taradash, 17 h 15 ; Hommage à John Ford : Air Mail (1932, v.o.), de John Ford, 19 h ; Hommage à John Ford : Arrowsmith (1932, v.o.), de John Ford, 21 h.

DIMANCHE

Franca Marzi 1926-1989 : Toto terzo uomo (1951, v.o.), de Mario Mattoli, 15 h ; Cesare Zavattini 1902-1989 : Miracolo a Milano (1950, v.o.), de Vittorio De Sica, 17 h ; Hommage à John Ford : The Brat (1931, v.o.), de John Ford, 19 h ; Hommage à John Ford : Seas Beneath (1931, v.o.), de John Ford, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

SAMEDI

Révoltes, Révolutions, Cinéma : Rosa Luxemburg (1985, v.o. s.t.f.), de Margarethe von Trotta, 14 h 30 ; le Sel de la Terre (1953, v.o. s.t.f.), de Herbert J. Biberman, 17 h 30 ; la Chinoise (1967), de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

DIMANCHE

Révoltes, Révolutions, Cinéma : Rouges et Blancs (1968, v.o. s.t.f.), de Miklos Jancso, 14 h 30 ; le Vent (1982, v.o. s.t.f.), de Souleymane Cissé, 17 h 30 ; la Porte du paradis (1980, v.o. s.t.f.), de Michael Cimino, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, *porte Saint-Eustache*, Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI

Montparnasse 1919-1989 : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Au cœur de Montparnasse : Carrefour Vavin (1981) de Claude Thiébaut, l'Homme fragile (1980) de Claire Clouzot, 14 h 30 ; Défiler à Montparnasse : le Phénomène convergence (1984) de Marco Ligini, Manifestation en faveur de l'école privée (1984), Mouvements étudiants à Paris novembre 1986 (1986), 16 h 30 ; Man Ray : Man Ray (1961) de Claude Fayard, la Bande à Man Ray (1987) de Jean-Marie Drot, 18 h 30 ; Trafics : Flux et Reflux (1972) d'Yves Ciera, Rouge Gorge (1984) de Pierre Zucca, 20 h 30.

DIMANCHE

Montparnasse 1919-1989 : Bohème cosmopolite : Chronique du Montparnasse 14-18 (196) de Jean-Marie Drot, la Vie de bohème (1942) de Marcel L'Herbier, 14 h 30 ; Modigliani : Enquête sur Modigliani (1963) de Jean-Marie Drot, Montparnasse 19 (1957) de Jacques Becker, 16 h 30 ; la Tour infernale : Construction de la tour Montparnasse (1972) de Joseph Morder, Gratte-Ciel (1984) de Christophe Jacrot, Trois Petits Tours (1984) de Pierre-Oscar Lévy, l'Imprécateur (1977) de Jean-Louis Bertucelli, 18 h 30 ; Effervescence artistique : le Groupe des six (1964) de Jean-Marie Drot, la Voix des poètes (1963) de Jean-Marie Drot, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAL PERDU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BANDINI (Fr.-Bel.-It.-A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

BAPTÊME (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLACK RAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

BURNING SECRET (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

CHAMBRE A PART (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

COMÉDIE D'AMOUR (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EL VERDUGO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES ENFANTS DU DÉSORDRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA FEMME DE ROSE HILL (Fr.-Suis.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

HIVER 54 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'HOMME QUI VOULAIT SAVOIR (*) (Fr.-Hol.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr., v.o.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

JOYEUX NOËL, BONNE ANNÉE (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; *Républic Cinémas, 11e* (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MARQUIS (*) (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'ORCHESTRE ROUGE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

PENTIMENTO (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PLUIE NOIRE (Jap., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RAIN MAN (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : *Rex*, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES LUMIÈRE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES TERRIBLES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROAD HOUSE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ROUGE (Hong Kong, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

S.O.S. FANTOMES II (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; *Gaumont Ambassade, 8e* (43-59-19-08) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LES FILMS NOUVEAUX

COMME UN CHEVAL FOU. Film américain de David Anspaugh, v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

EAT A BOWL OF TEA. Film américain de Wayne Wang, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

MON VINGTIÈME SIÈCLE. Film hongrois d'Ildiko Enyedi, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

OUTRAGES. (*) Film américain de Palma, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

SEA OF LOVE. Film américain d'Harold Becker, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TRAIN OF DREAMS. Film canadien de John N. Smith, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA VENGEANCE D'UNE FEMME. Film français de Jacques Doillon : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; *Pathé Marignan-Concorde*, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WHY ME. Film américain de Gene Quintano, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE *SAISON* BLANCHE ET SECHE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

VALMONT (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

VANILLE FRAISE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

YAABA (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THÉATRES

ATELIER (46-06-49-24). L'Avare : 21 h, dim. 15 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Les Incertitudes du désir : 20 h 30, mar. 18 h 30.

BERRY (43-57-51-55). Voyage au bout de la nuit : 20 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). L'Héroïque Semaine de Camille Bourreau : 21 h 30.

CASINO DE PARIS (42-85-30-31). Alex Métayer au Casino de Paris : Moral d'acier : 20 h 30, dim. 15 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). J'ai 2 mots à vous dire : 21 h, dim. (dernière) 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Lorenzaccio : 14 h et 14 h, dim. *20 h 30. Salle Richelieu. Britannicus :* 20 h 30. ▷ Dim. Comme il vous plaira : 14 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Nouveau Testament : 21 h, dim. 15 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Les Tonton's farceurs : 21 h, dim. 15 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). *Du sang sur le cou du chat* : 20 h 30, dim. 16 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. *Nous on fait où on nous dit de faire* : 22 h.

ELDORADO (42-49-60-27). La Belle Otéro : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h et 18 h.

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-76-64). Trop tard pour pleurer Enfin des femmes à l'Elysée : 20 h 30. La France ta fierté fout l'camp. Enfin des femmes à l'Elysée : 22 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 18 h et 20 h 15. Apostrophons-nous : 22 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Palabreur : 19 h. Annoncez-vous : 20 h 30. *Bal-Trap : 22 h 15.*

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Madeleine Proust au Gymnase Deux spectacles en alternance : 20 h 30, dim. 15 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Moi, Feuerbach : 21 h, dim. 15 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Pas deux *comme elle : 20 h 30. Show Philippe Pujolle* en deuxième partie : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Etranger : 20 h. Avant-garde : 21 h 45. Théâtre rouge. Huis clos : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Port-Royal : 18 h et 21 h, dim. (dernière) 15 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Feux : 18 h 15. L'Avare : 20 h 45.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Tunnel : 20 h. Mords donc : 22 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). De Sacha à Guitry : 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 17 h et 20 h 30, dim. 15 h.

MOGADOR (48-78-75-00). Je me souviens : 20 h 30, dim. 15 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Les hommes naissent tous égo : 21 h, dim. 15 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Chandelier : 20 h 30, *dim. 15 h 30.*

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Oui patron ! : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Le Gardien : 20 h 45, dim. 15 h.

PALAIS DES CONGRÈS (46-40-27-06). Evita : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Un amour de théâtre : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-85-30-31). Et pendant ce temps les Japonais travaillent : 21 h.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Dans la nuit la liberté : 15 h et 20 h 30, *mar. 15 h, dim. 14 h et 18 h.*

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Un fil à la patte : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Villa Luco : 21 h, dim. 16 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle II. Visite d'un père à son fils : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). *La Peste : 20 h 30, dim. 15 h.*

POTINIÈRE (42-61-44-16). L'Œuf, à la première personne : 21 h, dim. 15 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Les Feluettes ou la Répétition d'un drame romantique : 20 h 30, dim. 17 h.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). La Chute : 20 h 30, dim. (dernière) 15 h.

T.L.D. (LES DÉCHARGEURS) (42-36-00-02). David Mathel : 21 h, dim. 17 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Ismène : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE PARIS (42-80-09-30). Cats : 15 h et 20 h 30, dim. 14 h 30 et 19 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-85-30-31). Scotto, le lycéen : 20 h 30, dim. 18 h 30.

THÉATRE HÉBERTOT (43-87-23-23). L'Idée fixe : 21 h, dim. 15 h.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). Je Thème... Toi aussi : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Un transport amoureux : 18 h, dim. (dernière) 18 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Le Fidelle : 20 h, dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. La Traversée de l'hiver : *20 h 30, dim.* 15 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Chemin solitaire : 15 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h 30. M.L.T.. Le Marin : 21 h, dim. 17 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). La Tim*bale : 15 h. Phèdre (à repasser) :* 20 h 15.

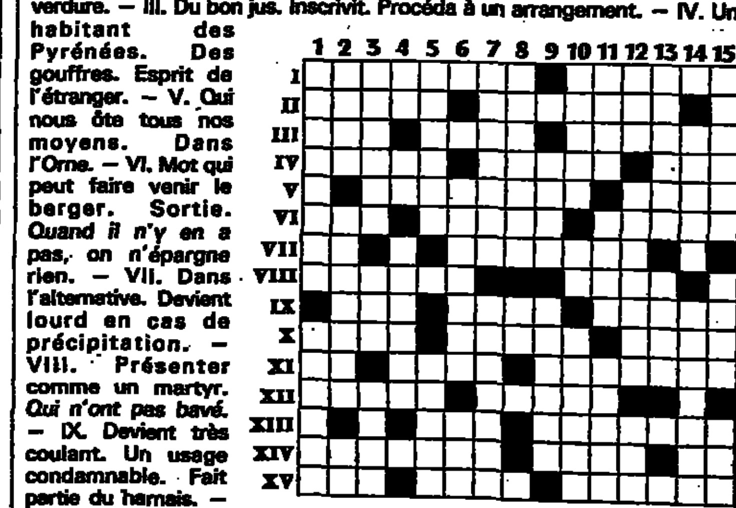
VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5174

HORIZONTALEMENT

I. Pas rond ni carré. C'est parfois l'heure du bain. – II. Se passerait bien de brioche mais reprendrait volontiers du plat. Sont parfois faites de verdure. – III. Du bon jus. Inscrivit. Procéda à un arrangement. – IV. Un habitant des Pyrénées. Des gouffres. Esprit de l'étranger. – V. Qui nous ôte tous nos moyens. Dans l'Orne. – VI. Mot qui peut faire venir le berger. Sortie. *Quand il n'y en a pas, on n'épargne rien.* – VII. Dans l'alternative. Devient lourd en cas de précipitation. – VIII. Présenter comme un martyr. *Qui n'ont pas bavé.* – IX. Devient très coulant. Un usage condamnable. Fait partie du harnais. – X. Se lancer dans les retranchements. Passer la main. Pays. – XI. Vieille ville. Un coin perdu. Bien amusés. – XII. Neuve, pour un chien. Cervidé. – XIII. Prépara un concile. Utile pour nettoyer une robe. – XIV. Port du Danemark. Ville d'Amérique. Qui a pu nous enrichir. – XV. Qui a donc circulé. Utiles pour les golfeurs. Voies souvent ténébreuses.



VERTICALEMENT

1. Point en mer. Où il y a de l'abus. – 2. Il ne faut pas leur ouvrir la porte. Fait un mauvais étalage. En Suisse. – 3. Est un peu cochon. Laisse des plumes. Parfois de chambre pour une *patate.* – *4. Vis. L'Amour* naissant. Charger trop lourdement. – 5. Une vieille foire. Prouve qu'on n'a pas tout payé. – 6. Un certain sel. Une grosse tranche. – 7. Un mécanisme de métier. A été remplacé par une enveloppe. – 8. Gratter des fonds. S'en va parfois de la poitrine. – 9. Ne pas laisser dormir. Mettre dans de bonnes dispositions. – 10. Quand elle est noire, on ne peut pas se mettre dans le bain. Redevient neuf quand on arrive au bout. Produits qui servent à l'entretien. – 11. Vieux jours. Mets en cellules. Couche dans les bois. – 12. Comme le cœur quand on sait à quoi s'en tenir. Certain conduit à la guerre. N'a pas son compte d'électrons. – 13. Un client à la poste. A la dent dure. – 14. Ne peut être montée par n'importe qui. Prêtée par celui qui suit. – 15. Comme un amoureux qui aurait besoin d'être réchauffé. On y porte ce qu'on veut louer. D'un auxiliaire.

Solution du problème n° 5173

Horizontalement

I. Cendres. – II. Odorat. An. – III. Remèdes. – IV. Rn. Gitane. – V. Vénerie. – VI. Clés. Ria. – VII. Sil. – VIII. Ecrevisse. – IX. Uretère. – X. Ru. Ane. Ut. – XI. Sévit. Pré.

Verticalement

1. Correcteurs. – 2. Eden. Crue. – 3. Nom. Verre. – 4. Drèges. Etal. – 5. Radin. Event. – 6. Étêter. Ire. – 7. Sarisse. – 8. Niais. Ur. – 9. Antée. Lente.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

LUNDI 15 JANVIER

« La Conciergerie nouvellement restaurée », 12 h 30, 1, quai de l'Horloge.

« L'Hôtel de Bourrienne et son décor », 14 h 30, 58, rue d'Hauteville (Monuments historiques).

« L'école de Notre-Dame de Paris », 12 h 30, 12 h 30, place *Paul-Painlevé* (Musée de Cluny).

« Les animaux sacrés du mode indien et les interdits alimentaires », 12 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« L'Opéra, chef-d'oeuvre de Garnier », 13 h 15, hall d'entrée (E. Romann).

« Tombes juives dans un cimetière chrétien à vocation laïque », 14 h 30, angle avenue Père-Lachaise/place Gambetta (V. de Langlade).

« Autour du Pont-Neuf. Henri IV urbaniste », 14 h 30, statue Henri IV (Sauvegarde du Paris historique).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (M. Pohyer).

« Le langage caché et mystérieux de dix tableaux du Musée du Louvre », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« Les appartements d'Anne d'Autriche au Louvre. L'enfance de Louis XIV », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« *Peinture française au Louvre : Primitifs et Renaissance* », 14 h 45, devant le *Louvre des Antiquaires, 2, place du* Palais-Royal (Tourisme culturel).

« Ascension dans la tour de Jean-sans-Peur, spécialement ouverte », 14 h 45, métro Etienne-Marcel. Lampe de poche (M. Banassat).

« Histoire et fonctionnement de l'hôtel des ventes. Les commissaires-priseurs et leur statut. Les experts », 15 h, métro Richelieu-Drouot, sous la grosse horloge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Eros grec, amour des dieux et des hommes », 16 h 30, entrée de l'exposition, Grand Palais (Paris et son histoire).

« Exposition David. Le duo de l'art et de la politique », 17 h 15, métro Louvre, sortie rue de Rivoli (P.-Y. Jaslet).

« La représentation d'Aphrodite dans la Grèce antique », 20 h ; *« l'Enlèvement des Sabines »*, de Poussin, 20 h 15, Musée du Louvre, accueil des groupes, sous la Pyramide.

CONFÉRENCES

23, quai Conti, 14 h 45 : « La Chine de l'an 2000 », par A. Peyrefitte (Académie des sciences morales et politiques).

Salle Chopin-Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 18 h 30 : *« Mondes secrets d'Asie »*, film de Patrick Bernard (Connaissance du monde).

« Auditorium du Musée du Louvre, 18 h 30 : « La diffusion de la culture allemande dans la France des Lumières : les amis de J.-G. Wille et l'écho de Winckelmann », par M. Espagne.

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « La Malibran et l'Europe de son temps », par le prince *Paul Mourousy* (Maison de l'Europe).

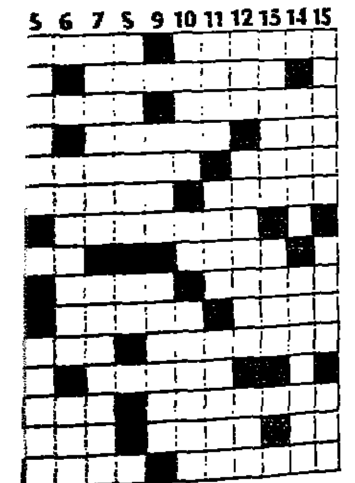
Verrières-le-Buisson (salle des fêtes), 14 h 15 : « Les secrets des chef-d'oeuvre » (diapositives), par M. Hours (Les Lundis de Verrières).

RNASSE (43-22-77-74). Le
8 h et 21 h, dim. 15 h 30.
ARNASSE (PETIT) (43-22-
es hommes naissent tous égo :
. 15 h 30.
U THÉATRE MOUFFETARD
1-99). Le Chandelier : 20 h 30,
30.
UTÉS (47-70-52-76). Oui pa-
18 h 30 et 21 h 30, dim.
(48-74-42-52). Le Gardien :
dim. 15 h.
DES CONGRÈS (48-40-
Evita : 15 h et 20 h 30, dim.
DES GLACES (PETIT PALAIS)
1-36). Un amour de théâtre :
DES GLACES (GRANDE
(42-85-30-31). Et pendant ce
s Japonais travaillent : 21 h.
DES SPORTS (48-28-40-90).
nuit la liberté : 15 h et 20 h 30,
h, dim. 14 h et 18 h.
ROYAL (42-97-59-81). Un fil à
: 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.
VILLETTE (42-02-02-68). Villa
1 h, dim. 16 h 30.
-MONTPARNASSE (45-48-
Salle II. Visite d'un père à son
h.
E SAINT-MARTIN (42-08-
. La Peste : 20 h 30, dim. 15 h.
ÈRE (42-61-44-16). L'Œuf, à la
e personne : 21 h, dim. 15 h.
AGH (42-88-64-44). Les Fe-
ou la Répétition d'un drame ro-
ue : 20 h 30, dim. 17 h.
O DES CHAMPS-ELYSÉES (47-
-10). La Chute : 20 h 30, dim.
re) 15 h.
(LES DÉCHARGEURS) (42-36-
). David Mathal : 21 h, dim. 17 h.
TRE 13 (45-88-16-30). Ismène :
0, dim. 15 h.
TRE DE PARIS (42-80-09-30).
15 h et 20 h 30, dim. 14 h 30 et
30.
TRE GRÉVIN (42-85-30-31).
o, le lycéen : 20 h 30, dim.
30.
TRE HÉBERTOT (43-87-23-23).
fixe : 21 h, dim. 15 h.
ATRE MONTORGUEIL (42-33-
8). Je Thème... Toi aussi : 20 h 30.
ATRE NATIONAL DE L'ODÉON
(TE SALLE) (43-25-70-32). Un
port amoureux : 18 h, dim. (der-
18 h 30.
ATRE NATIONAL DE CHAILLOT
27-81-15). Salle Gémier. La F-
: 20 h, dim. 15 h.
ATRE NATIONAL DE LA COLLINE
36-43-60). Grande salle. La Tra-
de l'hiver : 20 h 30, dim.
30.
ATRE RENAUD-BARRAULT (42-
30-70). Grande salle. Le Chemin
re : 15 h 30 et 20 h 30, dim.
30. M.L.T. Le Marin : 21 h, dim.
TAMARRE (48-87-33-83). La Tim-
: 15 h. Phèdre (à repasser) :
15.
RIÉTÉS (42-33-09-92). La Prés-
te : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

5174

MENT

aure du bain. – II. Se passerait
s du plat. Sont parfois faites de
éda à un arrangement. – IV. Un



oduits qui servent à l'entretien.
11. Vieux jours. Mets en
dules. Couche dans les bois. –
2. Comme le cœur quand on sait
quoi s'en tenir. Certain conduit à
guerre. N'a pas son compte
électrons. – 13. Un client à la
oste. A la dent dure. – 14. Ne
eut être montée par n'importe
ui. Prêtée par celui qui suit. –
5. Comme un amoureux qui
urait besoin d'être réchauffé. On
porte ce qu'on veut louer. D'un
uxiliaire.

Solution du problème n° 5173

Horizontalement

I. Cendres. – II. Odorat. An. –
II. Remèdes. – IV. Rn. Gitane. –
/. Vénerie. – VI. Cles. Ria. –
/II. Sil. – VIII. Ecrevisse. –
X. Urètère. – X. Ru. Ane. Ut. –
XI. Sévit. Pré.

Verticalement

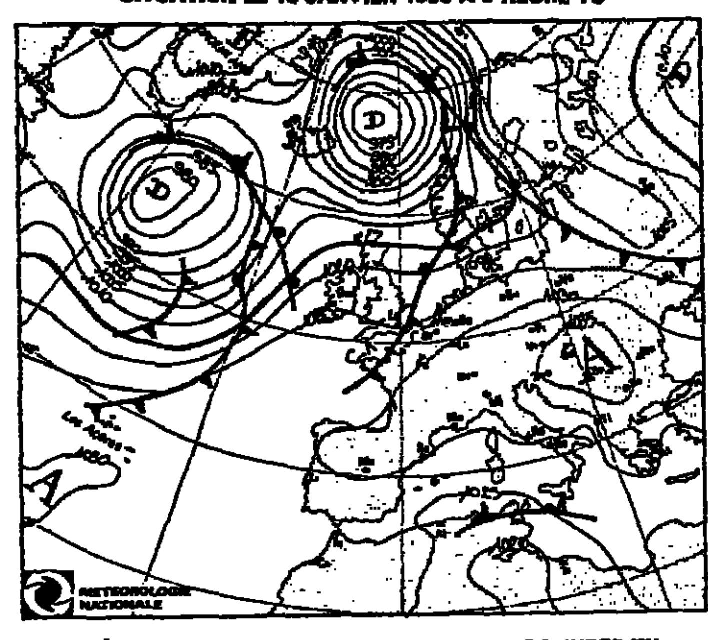
1. Correcteurs. – 2. Eden.
Crue. – 3. Nom. Verre. –
4. Drèges. Etai. – 5. Radin. Event.
– 6. Etêter. Ire. – 7. Sansse. –
8. Niais. Ur. – 9. Antée. Lente.

GUY BROUTY

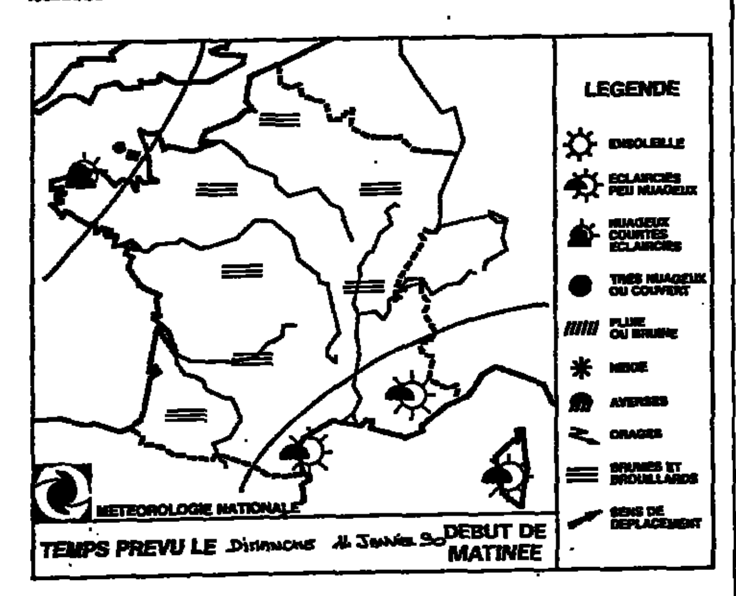
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 JANVIER 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 15 JANVIER 1990 A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le dimanche 14 janvier à 0 heure et le dimanche 14 janvier à 24 heures :

Les pressions restant élevées, maintenant un temps généralement gris et brumeux dans beaucoup de régions.

Dimanche : des brouillards en matinée.

Dès le matin la grisaille l'emportera encore dans beaucoup de régions. Seules les régions méditerranéennes et le sud des Alpes auront droit a un franc soleil. De l'Aquitaine au Nord-Est, les nuages bas et les brouillards seront de règle, et les températures basses au petit jour favoriseront les brouillards givrants. En journée, le temps gris aura bien du mal à désarmer, les brouillards resteront tenaces surtout dans le Nord-Est, le Val-de-Saône et certaines vallées du Centre.

Plus au nord, un peu moins de nuages, mais toujours des brouillards sur le Nord-Picardie et le Bassin parisien au lever du jour. Par la suite, le soleil fera tout de même son apparition, mais de nouveaux nuages déjà présents en matinée sur la Bretagne gagneront dans l'intérieur. En soirée le temps sera moins nuageux de l'Ile-de-France aux Pays-de-Loire.

Les températures minimales seront voisines de 1 à 4 degrés sur le nord-ouest du pays, de 2 à 5 degrés sur le littoral méditerranéen. Ailleurs, des températures plus basses : 0 à – 4 degrés.

En journée, il fera 5 à 7 degrés sur le Nord et le centre, 7 à 10 degrés près de la Manche, 10 à 12 dans le Sud-Ouest, 11 à 12 degrés près de la Méditerranée, 6 à 9 degrés dans le Centre-Est et enfin – 1 à 3 degrés dans le Nord-Est.

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE Dimanche 14 Janvier 90 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 13-1-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 12-1-1990 à 6 heures TU et le 13-1-1990 à 6 heures TU

Ville	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	15	3	D
BIARRITZ	15	4	D
BORDEAUX	9	0	B
BOURGES	5	-3	N
BREST	11	4	D
CAEN	8	3	P
CHERBOURG	4	3	P
CLERMONT-FER.	10	-6	B
DIJON	-2	-4	B
GRENOBLE SM-H	6	-6	D
LILLE	2	1	P
LIMOGES	10	1	D
LYON	2	-3	B
MARSEILLE-MAR.	13	1	D
NANCY	-2	-5	C
NANTES	7	4	B
NICE	16	6	N
PARIS-MONTS	2	1	B
PAU	15	0	D
PERPIGNAN	10	7	P
RENNES	5	5	P
ST-ETIENNE	6	-5	D
STRASBOURG	-1	-4	B
TOURS	4	2	B
TOULOUSE	12	0	B
POINTE-A-PITRE	30	23	D
ÉTRANGER			
ALGER	13	10	P
AMSTERDAM	4	2	B
ATHÈNES	–	–	–
BANGKOK	35	25	N
BARCELONE	15	5	D
BELGRADE	-3	-5	B
BERLIN	8	-1	D
BRUXELLES	8	1	N
LE CAIRE	18	8	C
COPENHAGUE	8	3	C
DAKAR	21	17	O
DELHI	25	10	B
DJERBA	16	11	A
GENÈVE	0	-2	C
HONGKONG	18	17	C
ISTANBUL	–	–	–
JÉRUSALEM	9	4	D
LISBONNE	13	6	D
LONDRES	9	1	P
LOS ANGELÈS	19	11	A
LUXEMBOURG	-3	-3	*
MADRID	12	0	D
MARRAKECH	15	5	D
MEXICO	20	9	B
MILAN	8	-5	B
MONTRÉAL	2	-7	A
MOSCOU	-18	-25	*
NAIROBI	25	14	N
NEW-YORK	7	-1	A
OSLO	3	1	D
PALMA-DE-MAJ.	15	11	C
PÉKIN	0	-12	D
RIO-DE-JANEIRO	30	26	D
ROME	13	1	N
SINGAPOUR	31	24	A
STOCKHOLM	2	2	P
SYDNEY	27	21	C
TOKYO	10	5	A
TUNIS	16	12	O
VARSOVIE	5	4	P
VENISE	8	-3	D
VIENNE	-3	-7	*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heures en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 13 janvier

TF 1

20.45 Surprise sur prise.
22.10 Magazine : Ushuaïa.
23.15 Magazine : Formule sport.
0.05 Journal et Météo.
0.25 Série : Mésaventures.
0.50 Série : Intrigues.
1.20 Série : Mannix.

A 2

20.35 Champs-Elysées.
22.10 Les brigades du Tigre.
23.05 Journal.
23.25 Lunettes noires pour nuit blanche.

FR 3

20.35 Samdynamite.
21.50 Journal et Météo.
22.15 Magazine : Le divan. Invitée : Irina Ionesco.
22.40 Magazine : Musicales.
23.40 Magazine : Sports 3.

CANAL +

20.30 Mourir pour Barossa.
22.25 Et si nous étions des animaux...
23.00 Cinéma : L'ange de la vengeance. ■
0.20 Traître sur commande. ■
2.20 Cinéma : Décembre. ■
3.50 Cinéma : Le ventre de l'architecte. ■■■
5.45 Téléfilm : Carton rouge pour les hooligans.

LA 5

20.40 Le comptable se rebiffe.
22.45 Série : Le voyageur.
23.30 Magazine : Désir (rediff.).
0.00 Journal de minuit.
0.10 Le renard (rediff.).
1.10 Les faucheurs de marguerites (rediff.).
2.10 Histoires extraordinaires.
3.10 Le journal de la nuit.
3.20 Tendresse et passion.
3.50 Série : Voisin, voisine.
4.50 Musique : Aria de rêve.
5.30 Histoires extraordinaires (rediff.).

M 6

20.30 Série : Le Saint.
22.10 La mort sous contrat (rediff.).
23.30 Magazine : Culture pub.
0.00 Informations.
0.05 Série : Peter Gun.
0.30 Henri Guillemin raconte.
1.15 Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions. Sam et Sally : Culture pub ; Sam et Sally ; Quand la sience mène l'enquête (A chacun son rythme) ; Sam et Sally.

LA SEPT

20.10 Documentaire : Mémoire en ricochets (1). De Michel Mitrani.
21.20 Théâtre : Monsieur chasse ! Pièce de Georges Feydeau.
23.55 Documentaire : Dance Black America. De D.-A. Pennebaker.

Dimanche 14 janvier

TF 1

13.20 Un flic dans la Mafia.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Y a-t-il encore un coco dans le show ?
15.40 Série : Chips.
16.30 Tiercé à Vincennes.
16.35 Dessins animés : Disney parade.
18.00 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : François Léotard.
20.00 Journal
20.35 Cinéma : Police. ■■
22.35 Ciné dimanche.
22.40 Cinéma : Le petit monde de Don Camillo. ■
0.35 Journal.
0.55 Opéra : La légende de Joseph en Egypte.

A 2

13.20 Dimanche Martin
14.55 Série : MacGyver.
15.50 L'école des fans.
16.35 Panique aux Caraïbes.
17.30 L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde.
18.25 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal.
20.35 Série : Boileau-Narcejac.
22.15 Danse : Hommage à Alvin Ailey.
22.45 Picasso-réminiscences. Par Françoise Gilot.
23.50 Journal.

FR 3

13.30 Forum RMC-FR 3.
14.30 Magazine : Sports loisirs.
17.03 Magazine : Montagne.
17.30 Amuse 3.
19.00 Téléfilm : L'enfance de Charlie Chaplin.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Documentaire : Optique.
21.30 Magazine : Océaniques.
22.05 Journal.
22.30 Les jeunes maris. ■■
0.00 Musiques, musique.

CANAL +

14.00 Fantôme sur l'oreiller.
15.35 Le monde du cirque. Barnum n° 8.
16.20 Magazine : 24 heures.
17.15 Dimanche aux courses.
17.35 Les oiseaux sans vol.
18.00 L'espion qui m'aimait. ■

En clair jusqu'à 20.30

20.10 Ça cartoon.
20.30 Cinéma : Homeboy. ■
22.25 Journal de l'art.
23.15 Cinéma : Les biches. ■■
0.55 Mon zénith à moi.

LA 5

13.35 Série : Les épées de feu.
15.25 Docteur Teyran.
17.00 La cinquième dimension.
17.30 Télé-matches dimanche.
18.30 Série : Arnold et Willy.
18.50 Journal images.
19.00 Série : Happy days.
19.30 Divertissement : Tout le monde il est gentil.
20.00 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Witness ■■ (Témoin sous surveillance).
22.45 Spécial Paris-Dakar.
23.15 Magazine : Ciné Cinq.
23.30 Magazine : Désir (rediff.).
0.00 Journal de minuit.
0.10 Docteur Teyran (rediff.).
1.40 Série : Madame le juge.
3.15 Le journal de la nuit.
3.25 Tendresse et passion.
4.25 Madame le juge (rediff.).
5.25 Musique : Aria de rêve.

M 6

13.45 Madame est servie (rediff.).
14.10 Commando du désert.
14.40 Les routes du paradis.
15.30 Série : Sam et Sally.
16.20 Série : Brigade de nuit.
17.10 Série : Vegas.
18.00 Informations.
18.05 Série : Père et impairs.
18.30 Les années coup de cœur.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Roseanne.
19.54 Informations.
20.00 Madame est servie.
20.30 Trop tard pour les héros. ■
22.45 Magazine : Sport 6.
22.50 Capital.
22.55 Mortelle lune de miel.
0.15 Informations.
0.20 Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions. Sam et Sally ; Quand la science mène l'enquête (à chacun son rythme) ; Culture pub ; Sam et Sally ; Quand la science mène l'enquête.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Téléfilm : La goutte d'or. De Marcel Bluwal.
17.00 Magazine : Imagine.
17.30 Documentaire : Palettes. D'Alain Jaubert.
18.00 Magazine : Dynamo. De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.
18.30 Magazine : Ici bat la vie.
19.00 Documentaire : Charles Trenet, y'a d'la joie. De Don Kent.
20.00 La passion selon Callas.
21.10 Cinéma : La stratégie de l'araignée. ■■■ Film italien de Bernardo Bertolucci (1969). Avec Giulio Brogi, Alida Valli, Pippo Campanini.
22.45 Court métrage.
23.00 Les hommes-livres, Claude Simon. De Roland Allard.

CARNET DU Monde

Fiançailles

– M. Henri CHATONEY
et Mme, née Bettina Pigelet,

M. Armand LEENHARDT
et Mme, née Andrée Leenhardt,

sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants

Céline et Frédéric.

Décès

– Le président et le comité directeur de France-Israël, Alliance Général-Koenig,
ont le grand regret de faire part du décès de

M. Alfred COSTE-FLORET,
membre fondateur
et président d'honneur
de l'association France-Israël.

63, boulevard de Sébastopol,
75001 Paris.

(*Le Monde* du 12 janvier.)

– Mme Raymond Dessarzin,
son épouse,
La comtesse Marguerite de Las Cases,
sa sœur,
Mme Lucienne Lotodé,
sa belle-mère,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond DESSARZIN,

survenu à Paris le 11 janvier 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 17 janvier, à 8 h 30, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e, suivie de l'inhumation au cimetière de Plaudren (Morbihan), dans le caveau de famille.

8, rue Servandoni,
75006 Paris.

– Colette Berger-Forestier,
Guy Berger,
leurs enfants,
Alphonse Forestier,
son frère,
Geneviève Malnoy,
sa sœur,
Et leur famille et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre FORESTIER,
architecte DPLG,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du mérite,

survenu à l'age de quatre-vingt-sept ans, le 13 décembre 1989. L'inhumation a eu lieu à Buthiers, le 18 décembre.

– Mme Rachel Heitner,
sa mère,
Marc Heitner,
son frère,
Gdali et Régine Elbaum
et leurs enfants,
Yossef et Carla Wirguin
et leurs enfants,
ses oncles, tantes, cousins et cousines d'Israël et de Belgique,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Michèle HEITNER,

survenu le 6 janvier 1990,

et vous rappellent le souvenir de son père,

Herbert Zwi HEITNER,

décédé le 6 novembre 1976.

L'enterrement aura lieu au cimetière de Kraainhem (Bruxelles), le lundi 15 janvier, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« *Qu'ils soient un, comme nous sommes un.* »
Jean XVII, 22.

– Mme Elisabeth Koechlin,
son épouse,

François et Monique Koechlin,
leurs enfants et petits-enfants,
Christine Jancovici-Koechlin
et ses enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Ses neveux et nièces,

Sa famille,
Sa parenté,
font part de la disparition de

Pierre KOECHLIN,
ingénieur ECP,
directeur adjoint de l'EDF (e.r.),

le 12 janvier 1990, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La célébration chrétienne œcuménique aura lieu le mardi 16 janvier, à 9 heures, au temple de l'Eglise évangélique, 26, rue Ravon, à Bourg-la-Reine.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, boulevard Carnot,
92340 Bourg-la-Reine,
29 bis, rue des Coudrais,
92330 Sceaux.
24, rue de la Folie-Méricourt,
75011 Paris.

– M. Georges Lauriac,
son époux,
Alain, Carole, Yves, Eric,
ses enfants,
Mme Lucienne Gonin-Lauriac,
M. et Mme Stéphane Gonin,
M. et Mme Jean Lauriac,
ses parents et beaux-parents,
Mme Veuve Gustave Gonin,
sa grand-mère,
M. et Mme Gilles André-Gonin,
M. et Mme Bernard Gonin,
ses frère, sœur, beau-frère, belle-sœur,
M. et Mme Albert Lauriac,
ses beau-frère, belle-sœur,
font part du décès de

Mme Geneviève LAURIAC,
professeur.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu mercredi 10 janvier 1990, à Cours-la-Ville (Rhône).

230, rue Georges-Mandel,
33000 Bordeaux.
6, 42 parc Saint-Maur,
59000 Lille.
13, rue George-Sand,
75016 Paris.

– Abdallah Makhloufi,
Ahmed Makhloufi, de Constantine,
M. et Mme Hacene-Djaballah, de Washington, et leurs enfants : Incaf, Yasmin et Nouri,
Ainsi que les familles Makhloufi de Constantine, d'Alger, de Genève et de Paris,
Les familles Smati, Abbas, Paumier, Berriche de Constantine,
Les Hacene-Djaballah de Skikda,
les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de la regrettée

Zakia MAKHLOUFI,
née Serai,

survenu à Constantine, le 10 janvier 1990.
Que ceux qui l'ont connue et aimée *aient une pensée pour elle.*

Remerciements

– Le docteur Denyse-Alberte Armanet,
M. et Mme François Armanet,
M. et Mme Emile Gentil,
Mme Marion Armanet,
ses enfants,
Leurs enfants et petits-enfants,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques du

docteur Marcel ARMANET,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

– M. et Mme Robert Granger de Boissel,
M. et Mme François de Noblens,
M. et Mme Jean Granger de Boissel,
Leurs enfants et petits-enfants,
remercient très vivement tous ceux qui ont pris part à leur peine lors du rappel à Dieu, le 8 décembre 1989, de

Mme Henri
GRANGER de BOISSEL,
née Henriette Salles,

y associant le souvenir de

Henri GRANGER DE BOISSEL,

rappelé à Dieu le 6 octobre 1984.

Commémorations

– IN MEMORIAM

« *Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra.* »

19 janvier 1989 - 19 janvier 1990

Un service commémoratif de feu

l'archonte grand référendaire
M. Atef DANIAL

sera célébré vendredi 19 janvier 1990, à 11 heures, en l'église Saint-Paul du Centre orthodoxe (12, chemin des Cornillons) à Chambésy (GE), Suisse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Communications diverses

– Mercredi 17 janvier, à 20 h 30, *sous la présidence* d'Elisabeth Badinter, au Centre Rachi, 30, boulevard du Port-Royal, Paris (5e), métro Gobelins, une délégation de Shalom Archav :
– Aharon Yariv, général de réserve, ancien chef des services de renseignement de Tsahal, ancien ministre, directeur du Centre d'études stratégiques de l'université de Tel-Aviv,
– Zeev Sternhell, professeur en sciences politiques à l'université de Jérusalem,
– Yaël Dayan, écrivain, membre du comité directeur du Parti travailliste et fille de Moshe Dayan,
– Arieh Yaari, directeur du Centre international pour la paix au Moyen-Orient (CIPMO),

nous parlera de la situation actuelle et nous présentera leurs projets.

– *Comité français du Centre international pour la paix au Moyen-Orient,*
– Les amis de Shalom Archav-La Paix maintenant,
– Cercle Bernard-Lazare.

CHRONOLOGIE

Décembre 1989 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

ÉTRANGER

1er. – MAROC : 99,89 % des électeurs acceptent par référendum la proposition du roi Hassan II de reporter de deux ans les élections législatives, afin que l'ONU puisse organiser dans l'intervalle un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (24/XI, 3-4, 5 et 13/XII).

1er. – PHILIPPINES : La sixième tentative de putsch militaire contre la présidente Aquino échoue grâce au soutien de l'aviation américaine, accordé par M. Bush. Les affrontements font 119 morts et les derniers mutins ne se rendent que le 9 (du 2 au 11, 13 et 15/XII, 4/I).

1er. – URSS-VATICAN : M. Gorbatchev, reçu par Jean-Paul II au Vatican pour une rencontre qu'il qualifie lui-même d'*« extraordinaire »*, s'engage en faveur du respect de la liberté religieuse. Le pape est invité en URSS et le prochain rétablissement des relations diplomatiques est décidé (30/XI et du 2 au 5/XII).

2. – TAIWAN : Aux élections législatives, le Kouomintang, parti nationaliste au pouvoir depuis 1949, obtient 72 des 101 sièges à pourvoir. Le Parti démocratique progressiste (opposition) passe de 12 à 21 sièges (2 et 5).

2-3. – ÉTATS-UNIS - URSS : Le premier sommet entre M. Bush et M. Gorbatchev a lieu à Malte à bord du paquebot *Maxime-Gorki*, et non au large comme prévu, en raison du mauvais temps. Les deux hommes annoncent l'ouverture d'une *« ère nouvelle »* dans les relations internationales et décident d'accélérer les négociations sur le désarmement. M. Bush affirme son *« soutien »* à la politique de M. Gorbatchev et son intention d'intégrer l'URSS à la communauté internationale (du 2 au 6).

3. – RDA : Le comité central et le bureau politique du parti communiste (SED) annoncent leur dissolution après des révélations sur les abus de pouvoir et les privilèges sous le régime Honecker, qui ont provoqué la colère populaire. Tandis que plusieurs anciens dirigeants sont inculpés de corruption et que la dissolution de la police politique (Stasi) est annoncée, la désagrégation des institutions se poursuit, le 6, avec la démission de M. Egon Krenz de la présidence du Conseil d'Etat. Le 7, lors de la première réunion de la table ronde réunissant tous les partis, les premières élections libres sont fixées au 6 mai 1990. Les 8 et 9, la direction du SED est complètement restructurée : M. Gregor Gysi, avocat de quarante et un ans, est élu président. Le parti, dont le rôle dirigeant a été aboli le 1er décembre par le Parlement, accepte le *« pluralisme politique »* (du 2 au 20).

4. – EST-OUEST : Les dirigeants de l'OTAN, réunis à Bruxelles après le sommet de Malte, soulignent leur volonté de maintenir les frontières et les organisations politico-militaires existantes en Europe. Ceux du pacte de Varsovie, réunis à Moscou, font de même et adoptent une déclaration qui *« condamne »* leur intervention de 1968 en Tchécoslovaquie (6).

5-7. – CEE : Les ministres des Douze décident de libéraliser, le 5, le transport aérien et, le 7, les télécommunications, à partir du 1er janvier 1993. Les concessions acceptées par le gouvernement français ont permis la conclusion de ces accords (8, 9 et 15).

6. – FRANCE-URSS : M. Mitterrand, venu à Kiev s'entretenir avec M. Gorbatchev, estime prématuré de parler de réunification de l'Allemagne et se rallie au projet soviétique de convocation de la CSCE en 1990 (7 et 8).

6. – GRANDE-BRETAGNE : La privatisation des dix sociétés régionales de distribution d'eau s'achève après un vif succès populaire : près de 3 milliards d'actions, au prix unitaire de 240 pence, (23 F), sont acquises par 2,7 millions d'investisseurs (8, 12, 20 et 21).

7. – IRAK : Bagdad annonce le lancement, le 5, de sa première fusée capable de placer un satellite sur orbite spatiale (9 et 23).

8-9. – CEE : Le conseil européen fixe à la fin de 1990 la date de la conférence intergouvernementale sur l'union monétaire. M. Mitterrand a obtenu le ralliement de M. Kohl au processus d'intégration économique, mais pas celui de Mme Thatcher. Cette dernière refuse aussi la charte des droits sociaux, adoptée par les onze autres pays. Dans une *« déclaration sur l'Europe centrale et orientale »*, les Douze acceptent le droit à l'*« autodétermination »* du *« peuple allemand »*, tout en l'entourant de conditions. L'idée française de créer une banque pour l'Europe de l'Est est approuvée (du 2 au 14 et 24-25).

9-10. – CHINE - ÉTATS-UNIS : Deux émissaires du président Bush s'entretiennent avec les autorités chinoises, lors d'une visite surprise à Pékin. La diplomatie secrète menée par M. Bush est critiquée aux Etats-Unis (10-11, 13 et du 19 au 21).

10. – BULGARIE : A Sofia, près de 100 000 manifestants réclament l'accélération des réformes. Le 11, M. Petar Mladenov promet des élections libres en mai 1990 et l'abolition du rôle dirigeant du PC (2, 7, du 9 au 19 et du 27 au 30).

12. – AMÉRIQUE CENTRALE : Les cinq chefs d'Etat d'Amérique centrale, réunis depuis le 10 à San José de Costa-Rica, condamnent fermement la guérilla salvadorienne et apportent leur soutien au président Cristiani (extrême droite). Le président nicaraguayen Ortega signe cette déclaration, mais n'obtient pas que la démobilisation des « contras » soit accélérée (6 et du 8 au 14).

12. – CEE - ÉTATS-UNIS : M. James Baker, secrétaire d'Etat américain, envisage, dans un discours prononcé à Berlin-Ouest, une *« nouvelle architecture pour l'Europe »* et un *« nouvel atlantisme »*. Il propose un renforcement des liens entre les Etats-Unis et la CEE, qu'il encourage dans sa *« réussite »* (du 14 au 19).

12. – HONGKONG : Le rapatriement forcé de cinquante et un réfugiés vietnamiens, décidé par les autorités britanniques, suscite un tollé international (1er, 13, 14, 15, 19, 21 et 30).

12. – URSS : M. Gorbatchev obtient que le Congrès des députés refuse, par 1 138 voix contre 839, d'ouvrir un débat sur l'abolition du rôle dirigeant du PC. Ce débat avait été demandé par M. Sakharov et plusieurs autres députés réformateurs (5 et du 10 au 14).

14. – CHILI : Dès le premier tour de l'élection présidentielle, M. Patricio Aylwin (démocrate-chrétien), candidat unique de l'opposition, est élu avec 55,2 % des voix. Son entrée en fonction, le 14 mars 1990, doit mettre fin à seize ans de dictature du général Pinochet (du 14 au 19 et 23).

14. – URSS : Mort d'Andreï Sakharov, Prix Nobel de la paix 1975. Du 16 au 18, des dizaines de milliers de Moscovites défilent devant la dépouille du défenseur des droits de l'homme (du 16 au 20).

15. – BRÉSIL : Au deuxième tour de l'élection présidentielle, M. Fernando Collor, candidat de la droite populiste, l'emporte avec 53 % des voix sur « Lula », soutenu par toutes les forces progressistes. M. Collor succédera le 15 mars 1990 à M. José Sarney (14, 17-18, 19 et 24-25).

15. – CEE-ACP : La quatrième convention liant les Douze à soixante-huit pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) est signée à Lomé (Togo). L'aide financière de la Communauté européenne passe de 8,5 à 12 milliards d'écus (1 écu = 7 F) (28 et 29/XI, 7, 12, 16 et 17-18/XII).

15. – COLOMBIE : L'un des principaux responsables du cartel de Medellin est tué par la police, alors que les attentats revendiqués par la mafia de la drogue sont de plus en plus meurtriers (7, 8, 9, 14, 17-18, 19, 26, et du 30/XII au 2/I).

15. – COMORES : La France et l'Afrique du Sud obtiennent le départ de Bob Denard et de ses mercenaires, qui sont remplacés par des militaires français, à la demande des autorités comoriennes (du 6 au 19 et 27).

16. – FRANCE - ÉTATS-UNIS : M. Bush et M. Mitterrand confirment le caractère *« privilégié »* de leurs relations lors d'une rencontre à Saint-Martin, dans la partie de l'île qui dépend de la Guadeloupe (15, 17-18 et 19).

17. – POLOGNE : Le gouvernement présente un *« plan de stabilisation »* de l'économie draconien, sous la pression du FMI. M. Walesa demande aux Polonais de ne pas se révolter contre ces mesures, dont le coût social sera très élevé (9, 16, 19 et 26/XII, 2/I).

18. – FINANCES MONDIALES : La Banque de France relève son taux directeur de 9,5 % à 10 % pour défendre le franc face à la hausse du deutschemark. Cette dernière, due aux événements à l'Est et aux taux d'intérêt élevés en RFA, s'accompagne surtout d'une forte baisse du dollar, qui, à 1,68 DM, 142 yens et 5,74 F à Paris le 28, retrouve ses niveaux du *début 1988. Le yen accompagnant* le dollar dans sa chute, le taux d'escompte japonais est relevé, le 25, de 3,75 % à 4,25 %. Cependant, la Bourse de Tokyo continue de monter, l'indice Nikkei battant son record, le 29, à 38 915. A Londres, Francfort, Paris et New-York, comme à Tokyo, les marchés boursiers enregistrent des hausses annuelles comprises entre 25 % et 31 % (3-4, 10-11 et du 13/XII au 4/I).

19-20. – RDA-RFA : Le chancelier Kohl se rend à Dresde pour sa première visite officielle en RDA. Les deux pays s'engagent sur la voie de la *« communauté contractuelle »*, proposée le 17 novembre par M. Modrow. Le 22, M. Kohl revient en RDA pour inaugurer avec M. Modrow un passage dans le mur de Berlin à la porte de Brandebourg. Le 24, une totale liberté de circulation est instituée entre les deux Allemagnes (7, 13 et du 14 au 26).

20. – PANAMA : Les Etats-Unis lancent l'opération militaire « Juste cause » pour restaurer le *« processus démocratique »* et capturer le général Noriega, homme fort du pays inculpé en 1988 par la justice américaine pour trafic de drogue. Dès le 20, M. Guillermo Endara, considéré comme le vainqueur de l'élection présidentielle annulée en mai, prête serment. L'intervention américaine, très largement approuvée aux Etats-Unis, est condamnée par l'URSS et les pays latino-américains. Jusqu'au 25, de violents affrontements et des pillages ravagent la capitale : le bilan officiel fait état de la mort de 230 civils et de 337 militaires, dont 23 Américains, mais des sources panaméennes parlent de près de 1 000 civils tués. Le 24, le général Noriega se réfugie à l'ambassade du Vatican : il n'acceptera de se livrer aux forces américaines que le 3 janvier. Le 29, une « perquisition » à la résidence de l'ambassadeur du Nicaragua entraîne l'expulsion du Nicaragua de vingt diplomates américains (2, 16 et à partir du 19).

20. – URSS : Le PC lituanien, réuni en congrès à Vilnius, proclame son autonomie par rapport au PCUS et adopte un programme et des statuts distincts. Ces décisions sont vivement critiquées, le 25, par M. Gorbatchev (3-4, 8, 9 et du 22 au 28).

20-22. – FRANCE - RDA : M. Mitterrand, en visite officielle en RDA, se défend de vouloir *« freiner »* la réunification de l'Allemagne : *« Que la volonté du peuple s'exprime, qu'elle s'accomplisse »*, affirme-t-il (du 20 au 25).

21-22. – CEE - LIGUE ARABE : Une conférence réunit à Paris, sur l'initiative de M. Mitterrand, les trente-quatre ministres des affaires étrangères de la CEE et de la Ligue arabe afin de relancer le dialogue euro-arabe (19, 21, 23 et 24-25).

23. – LIBAN : Des combats entre miliciens chiites pro-iraniens du Hezbollah et pro-syriens d'Amal reprennent dans le sud du Liban, après plus de dix mois d'accalmie. Ils font près de soixante morts avant la fin du mois (6, 7, 9, 16 et à partir du 26).

27. – ÉGYPTE - SYRIE : Les relations diplomatiques, rompues en 1977, sont rétablies (13 et 29).

29. – BULGARIE : Le comité central du PC met fin à la politique d'assimilation forcée de la minorité turque. Ses membres retrouvent la liberté de porter leur nom, de parler leur langue et de pratiquer l'islam. Des Bulgares de souche protestent contre cette décision (à partir du 30).

29. – POLOGNE : Le Parlement vote des amendements constitutionnels qui abolissent le rôle dirigeant du POUP (communiste) et rétablissent le nom de République de Pologne en supprimant les mentions de socialiste et populaire (31/XII-1er/I).

30. – ISRAËL : Un rassemblement de vingt mille pacifistes israéliens et palestiniens est violemment réprimé par la police à Jérusalem. En deux ans de soulèvement dans les territoires occupés, 600 Palestiniens ont été tués par l'armée israélienne et 140, accusés d'être des « collaborateurs », ont été tués par leurs compatriotes (du 2 au 8, 19, 20, 22, 23 et du 26/XII au 2/I).

FRANCE

2. – M. Rocard lance, devant le comité directeur du PS réuni à Paris les 2 et 3, un appel à l'unité des socialistes, alors que s'intensifie la controverse entre les différents courants du parti et, au sein du courant mitterrandiste (majoritaire), entre M. Fabius et M. Jospin (du 2 au 5, 8, 9, 12, 16 et du 19 au 22).

2. – Huit contributions sont présentées devant le conseil national du RPR dans la perspective des assises nationales de février 1990 (2, 5, 21 et 22).

3. – M. Jean-Marie Le Pen salue la victoire des candidats du Front national à l'élection législative partielle de Dreux et à l'élection cantonale de Salon-de-Provence en demandant la dissolution de l'Assemblée nationale et l'organisation d'un référendum sur l'immigration. Tous les autres partis politiques s'inquiètent des progrès réalisés par l'extrême droite après des campagnes sur le thème du refus des immigrés (du 1er au 9).

5. – Le TGV, en atteignant 482,4 km/h, bat le record du monde de vitesse sur rail (7, 8, 9 et 17-18).

5. – Les chiffres du commerce extérieur, connus avec retard après la grève des agents des finances, se révèlent excédentaires de 2,2 milliards de francs pour septembre, mais déficitaires de 8,67 milliards pour octobre (6 et 30).

6. – M. Rocard met en place un dispositif pour l'intégration des immigrés. Un secrétaire général permanent, M. Hubert Prévot, est nommé auprès du premier ministre et la création d'un Haut Conseil à l'intégration est annoncée. Des mesures destinées à mieux maîtriser les flux migratoires sont décidées le 19 : moyens accrus pour la lutte contre le travail et les travailleurs clandestins, mais aussi traitement plus rapide des demandes d'asile (du 1er au 23).

7. – Les députés votent, par 283 voix contre 168, un amendement socialiste qui rétablit, sauf pour les parlementaires, une amnistie des délits politico-financiers, lors de la discussion en deuxième lecture des deux lois sur le financement des partis et des campagnes électorales, qui sont définitivement adoptées le 22 (1er, du 6 au 11, 19 et 24-25/XII, 2 et 3/I).

10. – M. Mitterrand s'efforce, lors d'un entretien radiotélévisé, de rassurer les Français sur les conséquences des changements à l'Est et sur la question de l'immigration ; à ce sujet, il estime que *« le seuil de tolérance a été atteint dans les années 70 »*, et souligne que *« les clandestins doivent être expulsés »* (9, 12, 14 et 15).

11. – Le Parlement européen accepte, par 198 voix contre 91 et 18 abstentions, de lever l'immunité parlementaire de M. Le Pen, pour qu'il puisse répondre devant la justice française de son calembour du 2 septembre 1988 sur le ministre de la fonction publique, qualifié de *« Durafour-crématoire »* (10-11, 13, 15 et 16).

12. – M. Mitterrand préside au Panthéon un hommage à l'abbé Grégoire, à Monge et à Condorcet, qui marque la fin des cérémonies anniversaires de la Révolution (du 8 au 18 et 23).

12. – La circulaire sur le port de signes religieux à l'école, préparée par M. Lionel Jospin après l'affaire des foulards islamiques, est largement approuvée par le Conseil supérieur de l'éducation nationale avant d'être diffusée dans toutes les écoles. Donnant la priorité au dialogue, elle n'exclut pas des sanctions si les obligations de laïcité et d'assiduité sont enfreintes (du 3 au 8 et 14).

12. – M. Pierre Bérégovoy annonce la suppression totale du contrôle des changes à partir du 1er janvier 1990. Les dernières restrictions ne concernaient plus que les particuliers. Pour éviter des fuites de capitaux, un amendement au budget 1990, déposé le 14 par le gouvernement, autorise les SICAV d'actions à capitaliser leurs dividendes (12, 13, 14, 16, 20 et 23/XII, 4/I).

12. – Paribas reconnaît qu'il n'est parvenu à acquérir que 40 % du capital de la Compagnie de navigation mixte au terme de son OPA lancée le 23 octobre et après une importante bataille boursière qui se poursuit en décembre (2, 5, 8, 14, 21, 22, 23 et 28).

15. – Le Comité national d'éthique réclame une *« stricte limitation »* de l'utilisation des empreintes génétiques et souhaite que des *« règles très rigoureuses »* soient imposées pour les dons d'embryons (16 et 20).

15. – La cour d'assises spéciale de Paris condamne Habib Maamar à la réclusion à perpétuité pour deux attentats commis à Paris en août 1984 et en février 1985 (14, 15 et 17-18).

15. – M. Jacques Gossot, maire RPR de Toul depuis 1971, est inculpé et écroué dans l'affaire des fausses factures de Nancy. Deux dirigeants de la chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle sont aussi inculpés et écroués, les 18 et 19 (du 15 au 22, 24-25 et 28).

16. – Le groupe public UAP, numéro un français de l'assurance, achète à Suez, pour 14 milliards de francs, la minorité de blocage (34 %) dans le numéro deux, le groupe privé Victoire (19 et 21).

18. – Le RPR lance une pétition nationale sur le droit de vote des étrangers. Cette initiative avait été proposée le 8 par M. Chirac, favorable à un référendum sur ce sujet (du 10 au 16 et 23).

19. – M. Rocard engage la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale sur les votes définitifs du budget 1990 et de la loi portant diverses mesures relatives à la santé. Sur ce dernier texte, après l'ajout par le gouvernement, le 15, d'un amendement permettant des conventions distinctes pour les médecins généralistes et les spécialistes, l'opposition dépose une motion de censure afin de dénoncer le *« mépris »* du gouvernement à l'égard du Parlement et protester contre l'*« usage abusif »* de l'article 49-3 : le gouvernement a, en effet, engagé sa responsabilité treize fois lors de la session d'automne pour faire adopter quatre textes, les deux cités plus haut ainsi que la loi de programmation militaire 1990-1993 et le collectif budgétaire 1989. Le 21, cette quatrième motion de censure de la session est celle qui recueille le plus de voix : 265 (tous les députés UDF et UDC, 130 RPR sur 131 et 4 non-inscrits sur 16), mais elle n'atteint pas la majorité absolue (289). Avant la fin de la session parlementaire, le 22, d'autres lois sont définitivement votées, dont celles sur le surendettement des ménages et sur l'amnistie en Nouvelle-Calédonie (du 3 au 26, 30 et 31/XII - 1er/I, 5/I).

19. – Les négociations sur la réforme de la grille unique de la fonction publique sont ouvertes entre le gouvernement et les syndicats. Elles s'étaleront sur sept ans (20 et 21).

19. – Des tests de connaissances, pratiqués en septembre dans toutes les classes de CE2 et de sixième, font apparaître de grosses lacunes en lecture et en calcul (20 et 21).

22. – Un accord sur la modernisation est signé entre la direction des NMPP et le syndicat CGT du Livre. Il met fin à une grève de six jours qui a entravé la distribution des quotidiens parisiens (du 17 au 25).

26. – En novembre, le nombre de chômeurs a baissé de 0,1 % et les prix ont augmenté de 0,2 % (15, 28 et 30/XII, 3/I).

27. – Le bureau politique du PCF qualifie de *« campagne abjecte »* la mise en cause de la direction du parti par des opposants communistes en raison du maintien de relations avec le régime dictatorial roumain. Une autre polémique porte sur les visites passées de dirigeants français à Bucarest (du 12 au 20 et à partir du 26).

31. – M. Mitterrand, présentant ses vœux aux Français, souhaite le renforcement des structures de la CEE ainsi que l'avènement, dans les années 90, d'une *« confédération »* associant tous les Etats européens, dont les pays de l'Est devenus démocratiques (du 2 au 4/I).

CULTURE

1er. – Mort d'Alvin Ailey, danseur et chorégraphe américain (3-4 et 5).

5. – Alain Gerber, pour *le Verger du diable* (Grasset), obtient le prix Interallié (6).

7. – Mort du peintre Hans Hartung, pionnier puis classique de l'abstraction (10-11).

12. – Le nouveau Théâtre de Nice est inauguré avec *le Misanthrope* de Molière. Son directeur, Jacques Weber, assure la mise en scène et tient le rôle-titre. Emmanuelle Béart joue Célimène (13, 23 et 30).

14. – Le prix Louis-Delluc est attribué à *Un monde sans pitié*, premier film d'Eric Rochant (23/XI et 15/XII).

16. – Mort de Silvana Mangano, actrice italienne (17-18).

20. – Sortie de *Boris Godounov*, film d'Andrzej Zulawski d'après l'opéra de Moussorgski. Mstislav Rostropovitch, qui a dirigé l'enregistrement dont est extraite la bande-son, s'indigne des libertés prises par le cinéaste (8 et 21).

22. – Mort de Samuel Beckett, Prix Nobel de littérature 1969 (27 et 28).

Révolutions à l'Est : « douce » en Tchécoslovaquie sanglante en Roumanie

Le 3, en Tchécoslovaquie, le Forum civique rejette le nouveau gouvernement formé par M. Ladislav Adamec, dont seize des vingt et un membres sont communistes. Sous la pression de la rue, M. Adamec démissionne, le 7, et M. Marian Calfa, membre communiste du gouvernement précédent, est nommé premier ministre.

Le 10, M. Calfa forme un gouvernement d'*« entente nationale »*, avec dix ministres communistes sur vingt et un : il promet l'organisation d'élections libres dans six mois et l'instauration de l'économie de marché. L'opposition, au terme de dures négociations, voit presque toutes ses demandes acceptées. Elle obtient aussi, le 10, la démission de M. Gustav Husak de la présidence de la République.

Les 20 et 21, la direction du PCT est profondément remaniée, alors que des dizaines de milliers d'adhérents ont rendu leur carte : M. Adamec est élu président du parti ; le poste de secrétaire général, occupé depuis le 24 novembre par M. Urbanek, est supprimé.

Le 28, M. Alexandre Dubcek, ancien dirigeant du « printemps de Prague » en 1968, est élu président du Parlement. C'est aussi à l'unanimité que les députés élisent, le 29, l'écrivain Vaclav Havel à la présidence de la République. La candidature de l'ancien dissident, présentée dès le 10 par le Forum civique, avait remporté un tel soutien populaire que tous les partis, communistes compris, avaient accepté, le 22, de le proposer comme candidat unique.

∴

A partir du 16, en Roumanie, quelques milliers de personnes manifestent à Timisoara, au départ pour défendre leur pasteur menacé de déportation. La répression est très violente et on parle alors de milliers de morts, dont certains, tués dans des conditions atroces. Les jours suivants, les manifestations gagnent d'autres villes de Transylvanie, puis, le 21, Bucarest. Les forces de l'ordre n'hésitent pas à tirer sur la foule.

Le 22, le régime dictatorial de M. Ceausescu est renversé et un Conseil du Front de salut national (CFSN) de trente-six membres est formé : constitué d'anciens dirigeants évincés, de militaires et de dissidents, il est présidé par M. Ion Iliescu, ancien secrétaire du comité central du PC limogé en 1971. L'armée, qui s'est ralliée aux insurgés, affronte, jusqu'au 26, des membres de la Securitate, la police politique du régime, au cours de violents combats dans plusieurs villes, surtout dans le centre de Bucarest. Des centaines de civils, dont le journaliste français Jean-Louis Calderon, sont victimes de ces combats.

Le 25, Nicolae et Elena Ceausescu, qui ont été arrêtés dès le 22, *sont exécutés*, au terme d'un « procès » dont de larges extraits sont diffusés, le 26 et le 27, à la télévision. Tandis que la plupart des pays reconnaissent les nouvelles autorités et que les initiatives d'aide humanitaire se multiplient, venant en particulier de France, le nouveau pouvoir se met en place. M. Petre Roman, qui n'a pas d'antécédents politiques, est nommé premier ministre le 26, mais c'est le CFSN qui s'attribue la direction réelle du pays : le 28, il supprime « République socialiste » du nom officiel du pays et décide l'organisation d'élections libres et multipartites en avril 1990. Le bilan de l'insurrection, d'abord estimé à 60 000 morts, est évalué, début janvier, à 10 000 morts au maximum (5, 15 et à partir du 19).



des sanctions si les obligations laïcité et d'assiduité sont cimés (du 3 au 8 et 14).

2. – M. Pierre Bérégovoy once la suppression totale du trôle des changes à partir du janvier 1990. Les dernières res- tions ne concernaient plus que particuliers. Pour éviter des es de capitaux, un amendement budget 1990, déposé le 14 par le vernement, autorise les SICAV ctions à capitaliser leurs divi- ndes (12, 13, 14, 16, 20 et /XII, 4/I).

12. – Paribas reconnaît qu'il st parvenu à acquérir que 40 % capital de la Compagnie de vigation mixte au terme de son PA lancée le 23 octobre et après e importante bataille boursière i se poursuit en décembre (2, 5, 14, 21, 22, 23 et 28).

15. – Le Comité national éthique réclame une « stricte mitation » de l'utilisation des npreintes génétiques et souhaite ne des « règles très rigoureuses » ient imposées pour les dons 'embryons (16 et 20).

15. – La cour d'assises spéciale e Paris condamne Habib Maamar la réclusion à perpétuité pour eux attentats commis à Paris en oût 1984 et en février 1985 (14, 5 et 17-18).

15. – M. Jacques Gossot, naire RPR de Toul depuis 1971, st inculpé et écroué dans l'affaire les fausses factures de Nancy. Deux dirigeants de la chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle sont aussi nculpés et écroués, les 18 et 19 (du 15 au 22, 24-25 et 28).

16. – Le groupe public UAP, numéro un français de l'assurance, achète à Suez, pour 14 milliards de francs, la minorité de blocage (34 %) dans le numéro deux, le groupe privé Victoire (19 et 21).

18. – Le RPR lance une pétition nationale sur le droit de vote des étrangers. Cette initiative avait été proposée le 8 par M. Chirac, favorable à un référendum sur ce sujet (du 10 au 16 et 23).

19. – M. Rocard engage la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale sur les votes définitifs du budget 1990 et de la loi portant diverses mesures relatives à la santé. Sur ce dernier texte, après l'ajout par le gouvernement, le 15, d'un amendement permettant des conventions distinctes pour les médecins généralistes et les spécialistes, l'opposition dépose une motion de censure afin de dénoncer le « mépris » du gouvernement à l'égard du Parlement et protester contre l'« usage abusif » de l'article 49-3 : le gouvernement a, en effet, engagé sa responsabilité treize fois lors de la session d'automne pour faire adopter quatre textes, les deux cités plus haut ainsi que la loi de programmation militaire 1990-1993 et le collectif budgétaire 1989. Le 21, cette quatrième motion de censure de la session est celle qui recueille le plus de voix : 265 (tous les députés UDF et UDC, 130 RPR sur 131 et 4 non-inscrits sur 16), mais elle n'atteint pas la majorité absolue (289). Avant la fin de la session parlementaire, le 22, d'autres lois sont définitivement votées, dont celles sur le surendettement des ménages et sur l'amnistie en Nouvelle-Calédonie (du 3 au 26, 30 et 31/XII - 1er/I, 5/I).

19. – Les négociations sur la réforme de la grille unique de la fonction publique sont ouvertes entre le gouvernement et les syndicats. Elles s'étaleront sur sept ans (20 et 21).

19. – Des tests de connaissances, pratiqués en septembre dans toutes les classes de CE2 et de sixième, font apparaître de grosses lacunes en lecture et en calcul (20 et 21).

22. – Un accord sur la modernisation est signé entre la direction des NMPP et le syndicat CGT du Livre. Il met fin à une grève de six jours qui a entravé la distribution des quotidiens parisiens (du 17 au 25).

26. – En novembre, le nombre de chômeurs a baissé de 0,1 % et les prix ont augmenté de 0,2 % (15, 28 et 30/XII, 3/I).

27. – Le bureau politique du PCF qualifie de « campagne abjecte » la mise en cause de la direction du parti par des opposants communistes en raison du maintien de relations avec le régime dictatorial roumain. Une autre polémique porte sur les visites passées de dirigeants français à Bucarest (du 12 au 20 et à partir du 26).

31. – M. Mitterrand, présentant ses vœux aux Français, souhaite le renforcement des structures de la CEE ainsi que l'avènement, dans les années 90, d'une « confédération » associant tous les Etats européens, dont les pays de l'Est devenus démocratiques (du 2 au 4/I).

ÉCONOMIE

Le rachat d'UTA par Air France consacre la création d'une grande compagnie aérienne française pour affronter la déréglementation européenne

Chargeurs SA cède à Air France 54,58 % du capital d'UTA, sur les 82,88 % qu'il détient, avec promesse de vente du reste. Par voie de conséquence, Air-Inter, dont UTA détient 35,8 % du capital et Air France, 36,5 %, tombe dans le giron d'Air France. De plus, une filiale d'UTA (qui possède 51 % de sa filiale Aéromaritime) rachètera à Chargeurs sa participation complémentaire de 49 %, en faisant une filiale intégrée. Cet accord, en forme de nationalisation libérale, dote la France d'un groupe aérien unique, à l'instar de nombreux pays européens.

Selon le communiqué d'Air France, *« la transaction serait effectuée au prix de 4 083 F par action*, le dernier cours était jeudi soir 11 janvier de 2 770 francs *donnant une valeur globale pour UTA de 6 957 millions de francs »*. Soit pour Air France, un débours de 3 812,4 millions de francs. Cette transaction sera *« suivie d'une garantie de cours assurée par Air France en faveur des actionnaires minoritaires d'UTA »*.

Les négociations se sont déroulées au plus haut niveau des deux compagnies, entre MM. Jérôme Seydoux et Bernard Attali, respectivement PDG de Chargeurs et d'Air France, sans qu'interviennent dans les discussions ni le PDG d'UTA, M. René Lapautre, ni *a fortiori* celui d'Air-Inter, M. Pierre Eelsen. M. Lapautre s'était longuement et fortement battu pour l'indépendance et le développement d'UTA et ce résultat, qu'il se refuse à commenter ne peut être ressenti par lui que comme un échec. Le tout sous la houlette du gouvernement français et il n'y a rien d'étonnant que M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement et des transports, ait manifesté dans un communiqué la satisfaction du gouvernement d'un regroupement qui *« permettra de donner au pavillon français les atouts indispensables face à l'ouverture du marché unique »*.

La Commission de Bruxelles a annoncé l'ouverture d'une enquête — classique dans ce genre d'opération — pour déterminer si cet accord est susceptible de fausser la concurrence.

J.D.

Une nationalisation libérale

Suite de la première page

Sans parler d'UTA et de ses dix-sept appareils. Au même moment, un marché du transport aérien en croissance rapide (+ 30 % par an) et un personnel bon marché et de grande qualité donnaient aux compagnies asiatiques des atouts maîtres pour profiter de la libéralisation en cours. A partir de 1986, on commença à entendre des appels à l'unité en Europe, où les compagnies nationales se rapprochèrent les unes des autres en créant des filiales communes, notamment dans le domaine de la réservation électronique.

Ce n'était pas suffisant, notamment en France, où la profession aéronautique estimait qu'avoir trois compagnies, c'était en compter au moins une, voire deux de trop. C'est alors qu'on voit s'établir des stratégies discordantes. Coincés entre leur titre de propriétaire d'Air France et le libéralisme montant, les gouvernements louvoient à vue, empêchant UTA de prendre son essor en lui refusant les nouvelles destinations qu'elle lui réclame ; ils n'accèdent pas non plus aux demandes d'Air France d'absorber Air Inter.

UTA tente de se sortir des marchés africains et océaniques peu porteurs, en demandant des dessertes européennes et américaines, en modernisant sa flotte et en réactivant sa filiale charter Aéromaritime, où ses dirigeants réduisent spectaculairement les coûts salariaux. De son côté, Air-Inter plaide pour la spécificité — le transport de masse et bon marché — qui lui permet de se développer très rapidement (+ 15 % en 1989). Quant à Air France, elle fait valoir qu'il n'y a pas de place en France pour plusieurs transporteurs, à l'heure où l'union seule fait les gains de productivité et la force de frappe financière dans la perspective du grand marché européen.

Ce qui se réalise aujourd'hui aurait pu se faire à l'automne 1988. M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, avait pris au mot une déclaration de M. Seydoux, président des Chargeurs, au *Monde*, qui affirmait que, si on continuait à refuser des droits de trafic à UTA, il ne lui resterait plus qu'à vendre *cette compagnie sans avenir*. A l'époque, M. Seydoux avait refusé. Comme UTA détenait une minorité de blocage dans Air Inter, la situation semblait gelée, d'autant que M. Seydoux ne se cachait pas d'être prêt à échanger les actions Air Inter contre des droits de trafic nouveaux pour UTA.

On ne saura que progressivement ce qui a amené le patron des Chargeurs à changer d'avis et à jeter l'éponge dans le transport aérien pour un prix qui ne semble pas mirobolant. La lassitude de se battre contre les moulins à vent gouvernementaux qui protègent Air France ? La lassitude après des mois de conflits avec les pilotes d'UTA ? L'attentat contre le DC-10 N'Djamena-Paris ? Ses ennuis familiaux ? Des compensations promises dans d'autres secteurs (par exemple dans l'audiovisuel) au plus haut niveau de l'Etat ?

Toujours est-il que M. Seydoux a accédé aux demandes pressantes du gouvernement français aiguillonné lui-même par Bruxelles, même si aujourd'hui la Commission lance la classique enquête sur ce regroupement.

La Commission des Communautés européennes supportait en effet avec de plus en plus d'impatience l'attitude française qui contrevenait au traité de Rome en refusant le développement de la concurrence. En octobre, la Commission avait demandé à Air France et à Air Inter de revoir l'accord qui leur permettait d'échanger des lignes. On savait que Sir Leon Brittan, commissaire à la concurrence, brûlait de traîner la France devant la Cour de justice du Luxembourg, pour son refus d'autoriser UTA à concurrencer Air France. M. Karel Van Miert, commissaire aux transports, estimait qu'il fallait laisser à la France le temps de faire le ménage chez elle, comme la Grande-Bretagne l'avait réussi trois ans auparavant *en fusionnant British Airways et* British Caledonian. A condition qu'elle s'engage à mettre fin à ses manœuvres d'obstruction et que, le 1er janvier 1993, les Douze mettent à bas leurs dernières frontières aériennes.

Des tarifs en hausse ou en baisse

La volte-face de M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, acceptant, le 5 décembre dernier, le principe du cabotage, c'est-à-dire que n'importe quel transporteur puisse desservir toutes les villes d'un pays de la CEE dont il n'est pas originaire, et le silence de M. Bernard Attali, hostile par principe à la décision du conseil des ministres de désigner deux transporteurs d'un même pays sur une même ligne, ne s'expliquent que par l'accord en gestation avec UTA. L'un et l'autre savaient que le regroupement des forces permettrait à Air France d'affronter ses difficultés sans être concurrencée à domicile.

Le grand bénéficiaire de ce regroupement est, sans conteste, Air France, qui n'avait jamais accepté l'existence d'UTA et qui se retrouve presque l'égale de British Airways, puisqu'elle a pris sous son aile TAT, Air Inter et UTA, ainsi que la plus grande partie des activités charter au niveau national. M. Delebarre peut aussi être satisfait, puisque, en simplifiant le paysage aéronautique national, il met fin au protectionnisme qui classait notre pays parmi les moins « européens ». Les syndicats des personnels *navigants se réjouiront* aussi que M. René Lapautre, PDG d'UTA, ne soit plus en mesure de poursuivre la remise en question des avantages sociaux qu'il avait entreprise à marche forcée.

S'il résout beaucoup de problèmes, l'accord entre Chargeurs et Air France ne peut prétendre tout régler. Pour la première fois depuis le retour des socialistes au pouvoir, on assiste à une nationalisation *de facto* puisque Air France est une entreprise publique. Cette évolution est contraire aux intérêts de la compagnie nationale, qui éprouvera un grand besoin d'argent frais pour réaliser de 60 à 70 milliards de francs d'investissements dans les cinq prochaines années. L'Etat n'est pas un actionnaire fiable, et les marchés financiers n'aiment guère les nationalisations. D'autre part, partout en Europe, y compris en Europe de l'Est, on assiste à un mouvement de privatisation des compagnies nationales. Cette évolution a pour but de désengager les Etats, de trouver des fonds et de permettre une plus grande souplesse d'exploitation.

Il est difficile de dire si le mouvement d'association (Air France/Lufthansa, Swissair/SAS, British Airways/KLM/Sabena) ou de rachat se poursuivra en Europe comme aux Etats-Unis. Il est tout aussi difficile de dire qui l'emportera de la Commission de Bruxelles, qui pousse en faveur d'une baisse tarifaire importante dans l'Europe aérienne, ou des compagnies, qui ont reconstitué de façon très astucieuse leurs ententes antérieures pour n'avoir pas à se livrer une concurrence trop féroce. Seul le grand marché de 1993 dira si le consommateur européen profitera de la liberté accrue ou bien s'il fera les frais de ces concentrations dont Bruxelles ne pourra pas contrer les conséquences tarifaires.

ALAIN FAUJAS

Au septième rang mondial

Milliards de passagers/kilomètre en 1988

UNITED AIRLINES (E-U)	111,1
AMERICAN AIRLINES (E-U)	104,2
CONTINENTAL AIRLINES (E-U)	65,2
BRITISH AIRWAYS (G-B)	56,9
TWA (E-U)	56,4
JAPAN AIRLINES (Jap.)	49,3
AIR FRANCE/UTA/AIR INTER (F)	47,5
PANAMERICAN (E-U)	47,2
EASTERN AIRLINES (E-U)	46,3
LUFTHANSA (RFA)	34,0
QANTAS AIRWAYS (Aust.)	26,2
KLM (P-B)	23,3
AIR CANADA (Can.)	22,8
IBERIA (Esp.)	20,5
ALITALIA (Ital.)	18,5
CANADA AIRLINES INTER. (Can.)	18,0

Source : IATA

A elles trois, les compagnies aériennes françaises constituent un ensemble qui prend place au septième rang mondial, pour le nombre de passagers transportés en fonction des distances parcourues (PKT ou « passagers kilomètres transportés »), comme le montre le graphique si-dessus. Nous avons inséré les chiffres que nous avons calculés dans un classement établi par l'Association du transport aérien international (IATA). Celui-ci ne prend pas en compte les résultats de la compagnie soviétique Aeroflot, le plus grand transporteur du monde, qui n'a adhéré qu'en 1989 à l'IATA.

Ensemble, les compagnies françaises ont transporté plus de 29 millions de passagers en 1988 (dernier chiffre connu), ce qui correspond à 47,5 milliards de PKT. La société Air France en a assuré à près des trois quarts (34,5 milliards de PKT), Air Inter (7,5 milliards de PKT) devançant UTA (5,5 milliards). En matière de fret, Air France l'emporte encore plus nettement, avec 6,4 milliards de « tonnes kilomètres transportées » (TKT), contre 530 millions pour UTA.

Le nouveau groupe aérien français représente, en chiffre d'affaires, un poids cumulé supérieur à 47 milliards de francs : en effet, les chiffres d'affaires estimés pour 1989 s'élèvent respectivement à plus de 32 milliards de francs pour Air France, à 6,7 milliards pour UTA et à 8,5 milliards pour Air Inter. Les bénéfices, pour chacune des trois compagnies, devraient être moins importants qu'en 1988, à la fois en raison de grèves, et de bénéfices exceptionnels enregistrés en 1988. Cette année-là — la dernière intégralement connue, — Air France avait engrangé 1 208 millions de francs de bénéfice, UTA, 783 millions, et Air Inter, 140 millions. Il ne faut cependant pas négliger le fait qu'il s'agit là de résultats consolidés, intégrant les participations et les liens existant entre les trois compagnies.

Ce nouveau géant européen pourra aligner, sur les aéroports qu'il dessert, une flotte de 183 appareils : 113 pour Air France, 17 pour UTA et sa filiale Aéromaritime, et pour Air Inter. De plus, ces compagnies ont entrepris de rajeunir leurs flottes. Air France a ainsi en commande 112 appareils, UTA 39 et Air Inter 68 appareils (dont 23 en option).

En tout, le nouveau groupe emploie près de 55 800 personnes (dont 39 100 à Air France, 10 000 à Air Inter et 6 700 à UTA et Aéromaritime).

G. H.

Chargeurs : les bénéfices du ciel au secours de l'audiovisuel

De la mer à l'audiovisuel, en passant par les airs : ainsi pourrait-on résumer l'évolution de l'activité du groupe Chargeurs. Sur un chiffre d'affaires total de 15,57 milliards de francs en 1988, l'activité aérienne, avec UTA, Aéromaritime (charters), Revima et CRMA, a représenté 6,2 milliards. Les avions sont aussi la branche où la progression des investissements a été le plus spectaculaire depuis que Chargeurs SA a quasiment abandonné les transports maritimes : + 139 % en 1988 par rapport à 1987.

Dans ce groupe diversifié (transports, textile, télévision) dont la devise est, *selon le mot du PDG, M. Jérôme Seydoux, « gagner de l'argent, c'est vertueux »*, l'activité aérienne a dégagé un résultat bénéficiaire net de 729 millions de francs, sur un total consolidé de 913 millions de francs.

En 1989, Chargeurs SA a considérablement renforcé sa branche textile en rachetant Prouvost. Ce rachat a fait presque doubler le chiffre d'affaires du groupe au cours du premier semestre 1989 par rapport à la même période de 1988, le portant à 10,4 milliards de francs.

Cependant, depuis quatre ans, c'est dans l'audiovisuel que le groupe Chargeurs a beaucoup investi. Début 1986, M. Seydoux lance aux côtés de M. Silvio Belusconi la première version de la Cinq, qui vivra jusqu'à l'arrivée de M. Jacques Chirac à Matignon. La société France 5, jamais dissoute, attend toujours une importante indemnisation de l'Etat français, estimée à plusieurs milliards de francs. Depuis 1987, le groupe Chargeurs fait partie du deuxième tour de table de la Cinq avec 7,34 % du capital et y dispute le pouvoir au groupe de M. Robert Hersant. La première bataille judiciaire a été gagnée par le patron du *Figaro*, mais M. Seydoux poursuit son combat en appel.

Le patron de Chargeurs s'est lancé aussi dans la production cinématographique en achetant 50 % de Renn Productions, *la société de Claude* Berri, à qui l'on doit *Jean de Florette, l'Ours* et *les Liaisons dangereuses*. M. Seydoux a aussi investi 10 millions de francs dans la société de financement du cinéma Sofiarp. Les Chargeurs préparent activement la télévision par satellite. Le groupe est le premier actionnaire (37,8 %) de Sports 2-3, chaîne qui devrait commencer à émettre cette année à partir du satellite TDF 1. M. Seydoux sera aussi au rendez-vous du satellite en Grande-Bretagne avec 10,6 % du consortium BSB, qui doit lancer cinq chaînes au printemps et vient d'augmenter son capital de 6 milliards de francs.

Enfin, le patron des Chargeurs est, à titre personnel, détenteur de 4,5 % du capital du quotidien *Libération*.

Les réactions syndicales

Les syndicats ont évidemment été *« surpris »* par une opération rondement menée, qui doit faire l'objet de réunions des comités d'entreprise, mercredi 17 janvier et vendredi 19 à UTA. La fédération CGT des transports s'est élevée contre *« l'absence de concertation »* et estime que les salariés *« n'ont rien de bon à attendre de cette restructuration »*.

A Air France, les représentants syndicaux au conseil d'administration, reçus vendredi 12 au soir par la direction, estiment n'avoir obtenu pour l'instant que des informations *« très formelles »* sur les implications économiques ou sociales ; toutefois, CFDT et CFTC sont plutôt satisfaits, tandis que FO affirme avoir obtenu des assurances sur l'emploi.

A UTA, en revanche, les syndicats, reçus par leur PDG vendredi, dénoncent avec *« indignation »* le manque de concertation. Cependant, le SNPC (navigants commerciaux) estiment que la situation ne peut être pire que celle des derniers mois.

Avec 66 milliards de francs

Montant record des commandes reçues par l'Aérospatiale en 1989

La société Aérospatiale, qui célèbre cette année le vingtième anniversaire de sa création, a réalisé en 1989, avec un montant de 66 milliards de francs, un résultat record de commandes, dont 50 milliards à l'exportation. Ces prises de commandes civiles et militaires portent à environ 90 milliards de francs le carnet de commandes, soit deux ans et demi de chiffre d'affaires.

Pour cette même année 1989, le chiffre d'affaires a été supérieur à 31,5 milliards de francs, dont 64 % à l'exportation. Ces précisions ont été données, vendredi 12 janvier, par M. Henri Martre, président de l'Aérospatiale. Pour la première fois depuis plus de six ans, la société a augmenté ses effectifs, qui s'élèvent à 32 800 salariés.

L'essentiel des prises de commandes en 1989 a concerné les activités civiles, avec notamment les ventes de 421 Airbus et de 707 avions régionaux ATR, pour un total dépassant 40 milliards de francs. Les commandes d'hélicoptères ont représenté 8 milliards de francs, avec 283 machines à des fins civiles et militaires, dont une centaine sur le seul marché japonais et 45 livrées à des clients d'outre-Atlantique.

Les activités spatiales et stratégiques ont atteint un montant de commandes de 10,6 milliards de francs (au lieu de 6,3 milliards l'année précédente), pendant que les commandes pour les engins tactiques, avec 5 milliards de francs, ont marqué le pas au sein d'un marché mondial qui décline globalement. Selon M. Martre, les perspectives pour l'Aérospatiale sont *« extrêmement positives »*. Le chiffre d'affaires devrait être de 37 milliards de francs en 1990, de 40 milliards en 1991 et de 44 milliards en 1992, compte tenu des commandes enregistrées.

A propos du rapprochement éventuel entre la division « hélicoptères » de l'Aérospatiale et la division correspondante du groupe Messerschmitt-Bolkow-Blöhm (MBB), qui vient d'être absorbé par Daimler-Benz en Allemagne fédérale, M. Martre a considéré que ce projet n'avait de sens que s'il s'appuyait sur des programmes communs. De son point de vue, la décision de la France et de l'Allemagne fédérale de concevoir ensemble un hélicoptère de combat, dénommé Tigre, ne suffirait pas pour mener à bien ce rapprochement industriel. Le président de l'Aérospatiale a souhaité que Bonn rallie également le programme européen NH-90 d'hélicoptère de manœuvre.

Ford veut céder ses activités aérospatiales

La société américaine Ford a annoncé, le vendredi 12 janvier, qu'elle mettait en vente sa filiale aérospatiale, Ford Aerospace. Cette firme, qui emploie dix-sept mille personnes, réalise un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de dollars (12,7 milliards de francs) en fabriquant notamment des satellites, des systèmes de communication pour la défense, des postes de contrôle au sol et des systèmes d'armes tactiques.

Le numéro deux de l'industrie automobile américaine compte désormais utiliser ses ressources financières pour améliorer ses positions sur le marché mondial de l'automobile. Par ailleurs, cette décision *reflète les* incertitudes sur l'évolution du marché de l'armement et des activités du Pentagone, incertitudes face auxquelles Chrysler avait déjà déclaré son intention de céder sa filiale spécialisée dans ce secteur.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Six milliards de bénéfice

La Poste et France-Télécom affichent de bons résultats pour 1989

Pour la quatrième année consécutive, la Poste a réalisé en 1989 un bénéfice : il s'est établi à 1,5 milliard de francs contre 1,2 milliard en 1988 (2,5 milliards en 1987 et 134 millions de francs en 1986). *France-Telecom* progresse aussi, avec un bénéfice de 4,5 milliards à comparer avec 1,5 milliard en 1988.

Pour la Poste, l'année n'a pas été mauvaise, que se soit dans sa fonction de transporteur de courrier ou de «banquier». Ainsi, le trafic total (plus de 19 milliards d'objets déposés) a progressé de près de 6 %, *soit un rythme analogue* à celui de l'année précédente. Avec plus de 2 milliards de journaux et périodiques, la presse représente 11 % du trafic. Les services accélérés ont fait un malheur : le trafic de Chronopost a progressé d'un quart en volume (7,9 millions d'objets). La qualité, aussi, s'est améliorée : 77,68 % des lettres et cartes postales urgentes ont été acheminées à J + 1 et 95,46 % à J + 2.

Côté finances, les choses aussi se sont bien déroulées : les fonds collectés par les services financiers de la maison ont augmenté de 4,5 % par rapport à 1988. Le nombre de chèques postaux a progressé de 2,7 %, leur avoir moyen journalier s'inscrivant en hausse de 4,2 %. la caisse nationale d'épargne, aussi, a amélioré ses performances avec une hausse du nombre de livrets d'épargne ordinaire et des avoirs en dépôt. Même chose pour les livrets et plans d'épargne logement, notamment.

Socialement, les effectifs (297 400 emplois) ont baissé de 1 856 personnes.

France-Télécom, pour sa part, affiche un chiffre d'affaires en hausse de 7 %, à 94,4 milliards de francs. Le parc téléphonique s'est encore accru, de plus d'un million de lignes pour atteindre 27 millions d'unités. A noter que 1,8 million d'abonnés (+ 42 %) ont *opté pour* la facturation détaillée. D'ailleurs depuis 1983, le taux de réclamations sur factures a été divisé par dix. Il est aujourd'hui inférieur à 2 ‰. En outre, la qualité du téléphone s'améliore aussi : moins d'un dérangement tous les sept ans en moyenne par ligne.

Le vandalisme vaincu

Côté téléphone public, le nombre de cabines à cartes a augmenté d'un tiers, et 43 millions de télécartes ont été vendues (+ 50 %). La substitution des cabines à pièces *par les publiphones à carte* semble avoir vaincu le vandalisme : le taux moyen de dérangement dans les publiphones est tombé à 1 %.

Plus de 5 millions de minitels sont installés dans l'Hexagone, soit un pour cinq abonnés. En 1989, le trafic a représenté 85 millions d'heures (en hausse de 16,5 %), se *répartissant pour moitié* entre l'usage professionnel et grand public... Mais le service annuaire téléphonique représente 40 millions d'appels et 1,35 million d'heures de consultation moyenne par mois. En 1989, le minitel aura produit pour France-Télécom un chiffre d'affaires direct de 1,6 milliard de francs.

Les filiales privées de France-Télécom, aussi, ont été actives... le chiffre d'affaires de Cogecom (le holding de tête) dépasse pour la première *fois la barre symbolique* des 10 milliards de francs et son bénéfice atteint 500 millions pour 9 364 personnes.

Comme à la Poste, les effectifs de France-Télécom ont été réduits : de 1 760 unités (155 000 personnes), mais le recrutement a repris : 3 500 personnes dont près de 800 cadres ont été embauchés à l'extérieur de France-Télécom.

F. V.

SOCIAL

«Ultimes propositions» salariales de l'Association française des banques

L'Association française des banques (AFB) a présenté, vendredi 12 janvier, ses *«ultimes propositions»* afin d'apurer l'accord salarial 1989. L'AFB propose l'octroi de *«cinq points personnels garantis»* (la valeur du point est de 12,78 francs) au lieu de quatre et le versement, en janvier 1990, d'une *«prime exceptionnelle»* égale à 8 % d'une mensualité avec un plancher de 1 000 francs au lieu de 800 francs. CFDT, FO et CFTC, signataires de l'accord de février 1989, donneront leur *réponse le 16 janvier. Ils réclament «six ou sept points personnels garantis»*.

Par ailleurs, les syndicats de la BNP ont demandé la médiation du ministre du travail pour trouver une issue au conflit après l'échec des négociations du 11 janvier.

ÉTRANGER

Cheikh Yamani revient aux affaires

Cheikh Yamani, le célèbre ministre du pétrole saoudien tombé en disgrâce en 1986, refait surface. Après trois ans de retraite et de réserve imposée, l'ex-ministre devenu homme d'affaires après le rachat du fabricant de montres de luxe Vacheron-Constantin, *se* lance dans le conseil pétrolier. Il vient de *créer à grand renfort* de relations publiques, à Londres, une société nommée Center for Global Energy Studies. Dirigée par l'ancien secrétaire général adjoint de l'OPEP, le docteur Fadhil J. Al Chalabi, cette société couvrira, comme son nom l'indique, l'ensemble du secteur énergétique et non le seul domaine pétrolier.

Un come-back risqué compte tenu de l'encombrement du secteur, et qui devrait faire grand bruit dans le landerneau pétrolier. Non seulement en raison de la popularité internationale de l'ancien «patron» de l'OPEP, mais aussi des réactions possibles de la famille royale saoudienne, laquelle avait exigé de son ancien porte-parole depuis trois ans un mutisme absolu. *Le* royaume se garde jusqu'ici de tout commentaire officiel... attendant peut-être le discours inaugural que Cheikh Yamani devait prononcer lundi à Londres.

V. M.

Vive hausse des prix de gros aux Etats-Unis en décembre

La hausse des prix de gros aux Etats-Unis a atteint 0,7 % au mois de décembre, a indiqué le département du travail le vendredi 12 janvier. Cette augmentation, supérieure aux prévisions des analystes et qui succède à une baisse de 0,1 % en novembre, porte la hausse des prix de gros aux Etats-Unis en moyenne annuelle en 1989 à 4,8 %. Un *résultat bien supérieur* à celui des deux années précédentes (4 % en 1988 et 2,2 % en 1987).

Il faut remonter à 1981 pour retrouver une hausse des prix de gros aussi élevée aux Etats-Unis (elle avait alors atteint 7,1 %).

Après la mise en œuvre du plan argentin anti-spéculation

La «City» de Buenos-Aires retrouve son calme

La deuxième semaine de janvier devait être décisive pour *l'économie argentine*. Elle marquait en effet l'entrée en vigueur réelle du nouveau plan annoncé le 1er janvier et qui imposait un blocage des dépôts à terme en bons d'Etat (BONEX). Il s'agissait de détruire l'un des principaux mécanismes de spéculation qui minent l'économie du pays (*Le Monde* daté 7-8 janvier).

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Après l'hystérie financière qui avait accompagné les fêtes de fin d'année, la tendance est indéniablement à l'accalmie. La semaine avait pourtant mal commencé, et la Bourse s'effondrait lundi, avec une chute des indices d'environ 50 %. Mais les jours suivants ont vu une reprise partielle.

Le cours du dollar, véritable pouls de *l'économie argentine*, a répondu aux ambitions du plan qui voulait le ramener à un taux plus raisonnable. Après avoir atteint jusqu'à 4 000 australes en fin d'année, il s'est stabilisé à 1 500 australes vendredi. On pourrait y *voir le signe que le* gouvernement a réussi à regagner en partie la confiance des milieux économiques, mais la tranquillité du marché du dollar tient bien plus à la réduction de la masse monétaire, en australes, l'autre objectif-clé du plan.

Celle-ci ne va d'ailleurs pas sans poser de problèmes. Certaines entreprises ont déjà annoncé qu'elles ne pourraient pas payer les salaires par manque de liquidités. La tension était par ailleurs extrême entre les entreprises et les banques, ces dernières refusant les remboursements des emprunts du secteur privé en BONEX, qui se négocient déjà à moins de la moitié de leur valeur nominale. Après une crise ouverte qui trouvait des échos au sein même du conseil des ministres et qui valut la démission d'un des directeurs de la banque centrale, les banques gagnaient la partie.

Elles eurent aussi des difficultés à calmer le mécontentement de leurs petits épargnants. Certains organismes refusaient de payer dans son intégralité le million d'australes en liquide, seuil maximum permis par le gouvernement. Ils transféraient d'office les avoirs de leurs clients sur les comptes d'épargne à quatre-vingt-dix jours. Les taux d'intérêt offerts restent alléchants (60 %), mais ils ne font qu'anticiper l'inflation.

Réduire le déficit budgétaire

La hausse des prix qui s'était accélérée en fin d'année ne s'est guère apaisé, même si la rumeur d'une imminente «dollarisation» de l'économie qui les avait attisés s'est révélée totalement fausse. L'inflation au mois de janvier devrait être de l'ordre de 70 %, soit environ le même niveau qu'en décembre. M. Moises Ikonikoff, secrétaire à la planification, n'a guère convaincu lorsqu'il a avancé le chiffre de 40 % pour le mois dernier. *De fait, un quotidien de* Buenos-Aires, *Pagina 12*, a placé sa photo en «une», lui donnant des allures de Pinocchio avec un nez démesuré, de la taille de son «mensonge».

Le gouvernement de Carlos Menem respire toutefois un peu plus librement et concentre désormais ses efforts sur la réduction du déficit budgétaire. Les privatisations en sont le pilier et certaines d'entre elles commencent à prendre forme. Au cours des derniers jours, les conditions des offres publiques d'achat de la société de téléphone Entel ont été présentées, et le président Menem a signé un décret de restructuration des Ferrocariles argentinos, les chemins de fer, qui prévoit 8 000 suppressions d'emplois.

ÉDITH CORON

...entation européenne

...festé dans un communiqué ...uvernement d'un regroupe... ...tra *de donner au pavillon* ...*ts indispensables face à* ...*hé unique*».

... de Bruxelles a annoncé ...nquête – classique dans ce ... – pour *déterminer* si cet ...tible de fausser la concur...

J.D.

...néfices du ciel ...'audiovisuel

...squ'à l'arrivée de M. Jacques ...hirac à Matignon. La société ...rance 5, jamais dissoute, ...ttend toujours une importante ...demnisation de l'Etat fran...ais, estimée à plusieurs mil...ards de francs. Depuis 1987, ...e groupe Chargeurs fait partie ...u deuxième tour de table de ...a Cinq avec 7,34 % du capital ...et y dispute le pouvoir au ...groupe de M. Robert Hersant. ...La première bataille judiciaire a ...été gagnée par le patron du *Figaro*, mais M. Seydoux poursuit son combat en appel.

Le patron de Chargeurs s'est lancé aussi dans la production cinématographique en achetant 50 % de Renn Productions, la société de Claude Berri, à qui l'on doit *Jean de Florette*, *l'Ours* et *les Liaisons dangereuses*. M. Seydoux a aussi investi 10 millions de francs dans la société de financement du cinéma Sofiarp. Les Chargeurs préparent activement la télévision par satellite. Le groupe est le premier actionnaire (37,8 %) de Sports 2-3, *chaîne* qui devrait commencer à émettre cette année à partir du satellite TDF 1. M. Seydoux sera aussi au rendez-vous du satellite en Grande-Bretagne avec 10,6 % du consortium BSB, qui doit lancer cinq chaînes au printemps et vient d'augmenter son capital de 6 milliards de francs.

Enfin, le patron des Chargeurs est, à titre personnel, détenteur de 4,5 % du capital du quotidien *Libération*.

...ns syndicales

... pour l'instant que des informations «*très formelles*» sur les implications économiques ou sociales ; toutefois, CFDT et CFTC sont plutôt satisfaits, tandis que FO affirme avoir obtenu des assurances sur l'emploi.

A UTA, en revanche, les syndicats, reçus par leur PDG vendredi, dénoncent avec «*indignation*» le manque de concertation. Cependant, le SNPC (navigants commerciaux) *estiment* que la situation ne peut être pire que celle des derniers mois.

...andes reçues ...n 1989

... Messerschmitt-Bolkow-Blöhm (MBB), qui vient d'être absorbé par Daimler-Benz en Allemagne fédérale. M. Martre a considéré que ce projet n'avait de sens que s'il s'appuyait sur des programmes communs. De son point de vue, la décision de la France et de l'Allemagne fédérale de concevoir ensemble un hélicoptère de combat, dénommé Tigre, ne suffisait pas pour mener à *bien* ce rapprochement industriel. Le président de l'Aérospatiale a souhaité que Bonn rallie également le programme européen NH-90 d'hélicoptère de manœuvre.

...veut céder ...tés aérospatiales

Le numéro deux de l'industrie automobile américaine ... désormais utiliser ses ressources financières pour améliorer ses positions sur le marché mondial de l'automobile. Par ailleurs, ... décision reflète les incertitudes de l'évolution du marché de ... ment et des activités du Pentagone, incertitudes face auxquelles Chrysler avait déjà déclaré son intention de céder sa filiale spécialisée dans ce secteur.

REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 8 au 12 janvier

Coups de tabac

LA deuxième semaine de l'année a encore été pire pour la Bourse de Paris que la première. Après avoir laissé un court instant espérer que le chemin de la hausse avait été retrouvé, les valeurs françaises ont bel et bien repiqué du nez sur un nouveau coup de tabac. C'est du reste ce qu'elles avaient commencé à faire en *dérapant dès lundi (– 1,27 %). La résistance allait* cependant rapidement s'organiser et, mardi, corrigeant un effritement (– 0,06 %), le marché parvenait à maintenir la tête juste hors de l'eau (0,07 %). Le lendemain, une nouvelle glissade se produisait (– 0,41 %) avant que la barre ne soit redressée (+ 0,01 %). Finalement, jeudi, un véritable mouvement de reprise s'enclenchait (+ 1,14 %). Trop vite, trop fort ? En tout cas, vendredi, après avoir marqué le pas, la Bourse était reprise d'un sérieux malaise (– 1,22 %). Bref, d'une semaine à l'autre, l'indice CAC-40 a baissé de 1,9 % environ.

Surprenant ? Pas vraiment. Déjà la décision des autorités françaises de maintenir vaille que vaille la parité du franc vis-à-vis du deutschemark, tandis que la lire était dévaluée de 4 %, avait provoqué la mauvaise humeur de la communauté boursière, allant jusqu'à lui faire oublier la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis, pourtant souhaitée.

Beaucoup, il est vrai, y avaient vu la volonté affirmée des pouvoirs publics de maintenir une politique d'argent cher. Ce sentiment allait cependant être contredit par les faits. Progressivement, la détente s'installait sur le marché monétaire, où le loyer de l'argent au jour le jour refluait d'un bon point. En même temps, les plus hautes personnalités allaient s'ingénier à calmer les appréhensions. A son point de presse hebdomadaire, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, laissait malicieusement *tomber : « Je préfère des interventions à une hausse des taux. »*

Et le premier ministre, M. Michel Rocard, de prendre le relais en prêchant pour la stabilité du franc, condition *sine qua non* d'une croissance compétitive. La Bourse n'avait-elle pas été trop peureuse ? En devenant moins arrogant, le deutschemark le lui fit croire. Les investisseurs n'en prêtèrent qu'une oreille plus attentive aux propos tenus par M. Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank et du comité des gouverneurs des banques centrales de la Communauté : *« Aucun réaménagement des parités n'est à l'ordre du jour »*, déclara-t-il.

Les projections faites par M. Philippe Lefournier, directeur du centre de prévisions de *l'Expansion*, achevèrent de rassurer le marché. *« L'économie française est en pleine forme pour aborder 1990 »*, écrivait-il en particulier, en tablant sur une croissance supérieure à 3 %.

Dès lors, estimant que la baisse avait ramené les valeurs françaises à des niveaux attrayants, les opérateurs reprirent des positions. Avec prudence toutefois. Si les experts sont nombreux à compter sur une hausse de 15 % à 20 % pour 1990, même plus à en croire un ancien « gourou », des voix commencent à s'élever un peu partout pour crier casse-cou.

Tout le monde, il s'en faut de loin, ne croit pas aux vertus stimulantes de la croissance allemande, qui sous les lambris commence à donner des boutons à plusieurs. Certains craignent que l'économie de la puissante voisine industrielle de la France ne lui porte franchement ombrage.

« Un réalignement des parités dans le SME [système monétaire européen] *est inévitable en 1990 »*, estime la très sérieuse banque privée... allemande Trinkaus und Bundkhardt. Ce point de vue n'est évidemment pas très nouveau. Mais deux *événements*, *survenus* en fin de semaine, ont soudain avivé les frayeurs que l'on avait pu croire surmontées rue Vivienne : le plongeon de la Bourse de Tokyo (– 1,71 %), plus spectaculaire encore que celui fait le 16 octobre 1989, au moment du mini-krach (– 1,6 %) ; la soudaine flambée des prix de gros aux États-Unis pour décembre (+ 0,7 %). A la veille du week-end, l'assistance crut voir grimacer les démons de la crise et de l'inflation derrière les piliers. L'on objectera que le marché nippon, quasiment au plus haut, a chuté avec très peu d'affaires, et que l'inflation outre-Atlantique a repris sur la flambée des prix de l'énergie.

Les arguments sont valables, mais sous forme d'avertissement. *Le message, en tout cas, a été entendu cinq sur* cinq. Vendredi, le repli précipité de Wall Street, déjà jugé assez frileux comme ça, n'a pas peu contribué à favoriser les dégagements à Paris. Une chose est certaine : parce qu'ils étaient en trop bonne santé, les marchés financiers sont devenus terriblement fragiles, ce d'autant que des distorsions de croissance, propices à des déséquilibres monétaires, sont prévisibles non seulement des deux côtés de l'Atlantique, mais aussi entre pays européens, avec d'un côté une Allemagne dopée par les vents d'Est, de l'autre une Grande-Bretagne rongée par l'inflation.

Pour un vieux boursier revenu hanter les lieux où il fit fortune, la prospérité retrouvée par l'immobilier signe *pour un temps la fin des actions, en drainant les capitaux* disponibles. Si les spécialistes ne vont pas jusque-là dans le raisonnement, plusieurs sociétés de Bourse, telles Didier Philippe et James Capel, *disent* manquer de visibilité à court terme et suggèrent des allègements de positions. La banque Indosuez ne dit pas autre chose.

Nonobstant la croissance douce ou modérée à laquelle beaucoup croient pour la nouvelle décennie, l'année 1990 promet en tout cas d'être passablement agitée.

La France aura, pour sa part, fort à faire avec un commerce extérieur chancelant et menacé par de nouveaux coups de boutoir, si d'aventure Airbus Industrie n'arrivait plus à honorer ses commandes, à cause de l'interminable grève de son partenaire *britannique* British Aerospace.

Le PEP (plan d'épargne populaire) peut *toujours* partir en flèche. Les 10 milliards de francs qu'il permettra, paraît-il, de collecter la première année ne pèseront pas lourd en cas de sérieuses anicroches.

ANDRÉ DESSOT

Matériel électrique services publics

	12-1-90	Diff.
CGE	529	– 21
CSEE (ex-Signaux)	359	– 18
Générale des eaux	2 310	– 26
IBM	574	– 1
Intertechnique	1 770	– 15
ITT	326	– 15
Legrand	3 580	– 121
Leroy-Somer		NC
Lyonnaise des eaux	556	– 18
Matra	373	– 19,10
Merlin-Gérin	4 927	+ 5
Moulinex	139,40	– 10,70
PM Labinal	1 260	+ 25
Radiotechnique	608	+ 38
Schlumberger (1)	273	– 4,80
SEB	1 125	– 50
Sextant-Avionique	619	– 5
Siemens	2 509	– 7
Thomson-CSF	147,80	– 3,10

(1) Coupon de 1,70 F.

Mines, caoutchouc outre-mer

	12-1-90	Diff.
Géophysique	1 080	+ 20
Imétal	318	– 13
Michelin	170	– 0,30
Métaleurop	245,50	– 11,40
RTZ	56,30	+ 0,30
ZCI	2,69	– 0,02

Alimentation

	12-1-90	Diff.
Béghin-Say	747	– 11
Bongrain	3 300	– 35
BSN	740	– 26
Carrefour	3 613	– 17
Casino	207	– 1
Euromarché	4 670	– 130
Guyenne et Gasc.	1 222	– 56
Moët-Hennessy	5 090	– 230
Occident	776	– 7
Olipar	428	– 1,50
Pernod-Ricard	1 490	– 26
Promodès	4 400	inch.
Saint-Louis	1 617	+ 16
S. Perrier	1 825	– 17
Nestlé	35 820	+2 210

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	12-1-90	Diff.
PME 10,6 % 1976	99,85	+ 0,22
8,80 % 1977	120,90	– 0,05
10 % 1978	99,75	+ 0,40
9,80 % 1978	99,15	+ 0,18
9 % 1979	97,30	– 0,10
10,80 % 1979	101,35	+ 0,70
16,20 % 1982	100,03	– 0,14
16 % 1982	101,85	– 0,02
CNE 3 %	3 800	inch.
CNB bq. 5 000 F.	98,35	– 0,05
CNB Paribas 5 000 F	99,20	+ 0,40
CNB Suez 5 000 F	100	+ 0,75
CNI 5 000 F	98,42	+ 0,06

Valeurs diverses

	12-1-90	Diff.
Accor	880	– 12
Air liquide	677	– 8
Arjomari	2 990	– 80
Bic	780	– 6
Bis	603	+ 10
CGIP	1 523	+ 21
Club Méditerranée	735	+ 49
Essilor	2 875	– 30
Euro-Disney	92,40	– 2,30
Europe 1	1 070	inch.
Eurotunnel	60,50	– 4,35
Groupe Cité	713	– 20
Hachette	402	– 11
HAVAS	1 423	+ 30
L'Oréal	4 892	– 10
Navigation mixte	1 856	– 32
Nord-Est	192	– 5,50
Saint-Gobain	651	– 7
Sanofi	1 082	– 50
Skis Rossignol	1 044	– 36

Pétroles

	12-1-90	Diff.
BP - France	157,20	– 3,20
Elf-Aquitaine	545	+ 8
Esso	686	– 10
Exxon	282	– 15
Petrofina	2 034	– 21
Primagaz	890	– 29
Raffinage	168,60	– 7,40
Royal Dutch	426	– 18,50
Sogerap	490	+ 9,50
Total	556	– 15

Bâtiment, travaux publics

	12-1-90	Diff.
Auxil. d'entr.	1 043	+ 5
Bouygues	621	inch.
Ciments Français	1 616	– 39
Dumez	900	– 22
GTM	1 351	– 26
J. Lefebvre	1 210	– 21
Lafarge	396	+ 2,80
Maisons Phénix	79,50	– 2,50
Poliet et Chausson	580	– 6
SCREG	1 160	– 36
SGE-SB	265	+ 14

Banques, assurances sociétés d'investissement

	12-1-90	Diff.
Bail Équipement	358	+ 1
Bancaire (Cie)	633	+ 2
Cetelem	591	– 19
CCF	210,10	– 11,90
CFF	1 360	+ 29
CFI	540	+ 5
Chargeurs SA	NC	NC
Eurafrance	2 615	– 35
Hénin (La)	608	– 27
Locafrance	525	– 1
Locindus	855	– 5
Midi	1 392	– 36
Midland Bank	178	– 2,80
OFP	1 620	– 30
Paribas	671	– 49
Paris. de résc	496,60	+ 29,60
Prétabail	1 225	inch.
Schneider	930	– 25
Société générale	523	– 4
Suez (Cie Fin.)	469,20	+ 20,20
UCB	240	– 1,50

Filatures, textiles magasins

	12-1-90	Diff.
Agache (Fin.)	1 595	– 65
BHV	800	– 5
CFAO	711	– 8
Damart	4 090	– 92
DMC	596	+ 5
Galeries Lafayette	2 099	– 51
La Redoute	760	– 50
Nouvelles Galeries	760	– 50
Printemps	735	– 37
SCOA	44,50	+ 0,95

Produits chimiques

	12-1-90	Diff.
Inst. Mérieux	6 000	– 120
Labo. Bell.	2 549	inch.
Roussel Uc	2 221	– 158
BASF	1 052	inch.
Bayer	1 095	– 4
Hoechst	1 014	– 16
Imp. Chemic.	109,60	– 3,40
Norsk Hydro	151,20	– 0,50

Métallurgie construction mécanique

	12-1-90	Diff.
Alspi	587	– 22
Avions Dassault-B.	700	inch.
De Dietrich	2 086	– 89
FACOM	1 740	+ 10
Fives-Lille	415	– 5
Marine Wendel	481	– 8
Penhoët	575	– 31
Peugeot SA	774	– 25
Sagem	1 550	– 9
Saulnes-Châtillon	341,40	+ 6,40
Strafor	1 210	+ 4
Valeo	823	– 7
Vallourec	455	– 28

Mines d'or, diamants

	12-1-90	Diff.
Anglo-American	220	+ 31,20
Amgold	614	+ 41
Buf. Gold M.	118,90	+ 9,90
De Beers	105	+ 0,30
Drief. Cons.	95,90	+ 10,10
Gencor	215	+ 41,50
Harmony	58,15	+ 9,65
Randfontein	609	+ 74
Sainte-Helena	80	+ 8
Western Deep	318	+ 23

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 5-1-90	Cours 12-1-90
Or fin (kilo en barre)	74 800	78 400
– (kilo en lingot)	74 800	78 400
Pièce française (20 fr.)	439	444
● Pièce française (10 fr.)	416	380
Pièce suisse (20 fr.)	408	405
Pièce latine (20 fr.)	431	440
● Pièce tunisienne (20 fr.)	431	445
Souverain	544	552
● Souverain Elizabeth II	549	558
● Demi-souverain	400	395
Pièce de 20 dollars	2 680	2 670
– 10 dollars	1 500	1 495
● – 5 dollars	980	985
– 50 pesos	2 805	2 880
● – 20 marks	536	540
– 10 florins	440	457
● – 5 roubles	302	303

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 janvier 1990

Nombre de contrats : 75 008.

COURS	ÉCHÉANCES			
	Mars 90	Juin 90	Sept. 90	Déc. 90
Premier		–	–	–
+ haut	103,52	103,80	103,98	104,04
+ bas	103	103,54	103,84	104,04
Dernier	103,34	103,76	103,98	104,04
Compensation	103,74	103,74	104,04	104,04

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	8 nov.	9 nov.	10 nov.	11 nov.	12 nov.
RM	3 035 621	258 775	3 084 591	3 579 926	–
Comptant R. et obl.	7 082 652	5 697 377	6 712 261	5 678 135	–
Actions	196 325	203 423	238 662	256 867	–
Total	10 314 598	8 488 575	10 035 514	9 514 928	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Françaises	98,9	99,2	99,2	100	–
Étrangères	102,5	102	101,9	102,8	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1989)					
Tendance	–	–	–	–	–
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	548,2	545,1	542,8	542,3	546,7
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 968,95	1 970,28	1 970,38	1 992,89	1 968,65
OMF (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice OMF 50	–	–	–	–	–

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Nordon et Cie	+ 25	Groupe Victoire	– 33,3
S.A.T.	+ 19	Vallourec	– 6,5
Sumpiquet	+ 11	Drouot Ass.	– 6,3
S.G.E.	+ 7,2	Paribas	– 6,3
Min. Pro Sals.	+ 6,8	Gal. Lafayette	– 6
Crédit national	+ 6,4	CGP	– 6
Club Médit.	+ 5,2	Moulinex	– 6
Radiotechnique	+ 5	Nouv. Galeries	– 5,6
CPR (Cie P. R.)	+ 4,9	Centrest	– 5,6
Ingenico	+ 4,9	Hénin (La)	– 5,5
Suez (Finan.)	+ 4,5	C.C.F.	– 5,4
S.C.O.A.	+ 4,4	CODÉTEL	– 5,4
Canal +	+ 3	Roussel-Uclaf	– 5,4
Sefimeg	+ 2,9	C.S.E.E.	– 5,3

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Pechelbronn	744 101	1 211 845 974
C.G.E.	2 168 425	1 160 307 355
Cerus	1 740 672	783 753 119
Paribas	1 102 742	763 519 983
Suez financière	1 364 282	621 832 979
C.F.A.O.	713 893	470 574 027
Elf Aquitaine	756 451	408 737 971
Michelin « B »	2 279 391	392 781 038
B.S.N.	513 402	387 944 946
Eurotun. S.A.-PLC	5 861 815	376 832 644
Peugeot S.A.	450 695	357 140 010
Canal +	425 841	338 195 371
Saint-Gobain	514 539	335 047 177
Accor	292 206	261 382 767

(*) Du vendredi 5 au jeudi 11 janvier inclus.

Un nouveau directeur général à la Société des Bourses française

M. Jean-François Théodore, chef du service des financements et des participations à la direction du Trésor depuis 1986, sera nommé directeur général de la Société des Bourses françaises le 17 janvier prochain au cours du prochain conseil d'administration de cet organisme. Il remplacera à ce poste M. Gérard de La Martinière qui a démissionné de ses fonctions le 23 novembre dernier pour prendre la présidence de la société de Bourse Meeschaert Rousselle. Agé de quarante-trois ans, ancien élève de l'ENA, M. Théodore a fait l'essentiel de sa carrière au ministère des finances à la direction du Trésor où il est *entré en* 1974.

Traditionnellement, la direction générale de cet oragnisme chargé du fonctionnement du marché boursier est confiée à un responsable issu du ministère des finances. Ce principe, une nouvelle fois a été respecté et ce d'autant plus qu'avec la loi d'août 1989, le Trésor n'est plus représenté au collège de la Commission des opérations de Bourse (COB). Son seul accès direct au marché passe donc par l'intermédiaire de la SBF.

Toutefois, cette nomination paraît révéler une limite de l'autonomie des pouvoirs du président de la SBF, M. Régis Rousselle. Le choix de M. Théodore a semble-t-il, été plus imposé par la Rue de Bercy que décidé librement par son futur président.

D.G.

Pas d'offre de retrait sur Darty

A la suite du RES (reprise de l'entreprise par ses salariés) lancé en 1988 par les quatre mille cinq cents employés du groupe avec le soutien de la plupart des anciens actionnaires, dont la famille Darty et des banques, regroupés dans la Financière Darty, cette holding détient 95,31 % de la firme de distribution. Les 4,69 % restant sont entre les mains, pour plus de la moitié de trois établissements financiers (le GAN, Société générale et PFA), d'autres institutionnels et de personnes physiques. Dans ce marché qui progressivement s'amenuise, le titre a pu alors progresser fortement. Depuis l'été, l'action négociée au comptant a flambé passant de 600 francs à un sommet de 1 136 francs pour revenir à 1 000 francs actuellement. Cela représente pas moins de quarante-cinq fois les bénéfices et vingt-quatre fois la situation nette de Darty.

Le conseil des Bourses de valeurs, organisme chargé de la réglementation boursière, a décidé le 11 janvier de ne pas donner suite à la demande d'offre de retrait présentée par un actionnaire en vertu de la nouvelle réglementation. *« Le conseil a constaté que la liquidité du marché des actions Darty en Bourse de Paris permettait au demandeur de négocier ses titres dans des conditions normales de délai et de cours. »*

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Lourde rechute : – 3 %

La semaine a été la plus mauvaise que Wall Street ait passé depuis le mini-krach du 13 octobre 1989. En baisse quatre séances sur cinq, la dernière surtout (– 2,6 %), la Bourse new-yorkaise a, d'un vendredi à l'autre, reculé de 3 %.

Les investisseurs avaient déjà sérieusement tiqué en voyant plonger Tokyo sur le raffermissement des taux au Japon. La subite poussée des prix de gros de décembre (+ 0,7 %) leur a donné des sueurs froides en faisant planer la crainte d'un brusque arrêt du processus de détente enregistré sur le front des taux d'intérêt. Un coup d'autant plus mauvais que la faible augmentation des ventes au détail le même mois ne rend plus vraiment aléatoire la perspective d'une récession.

Dans l'immédiat, les experts retiennent que l'enchérissement du loyer de l'argent au Japon va rendre de moins en moins attrayants les placements en dollars.

Indice Dow Jones du 12 janvier : 2 689,20 (contre 2 773,25).

	Cours 5 janv.	Cours 12 janv.
Alcoa	76 1/8	74
ATT	44 5/8	43 1/8
Boeing	61 7/8	59 7/8
Chase Man. Bank	34 1/2	31 3/4
Du Pont de Nemours	124 1/2	123 5/8
Eastman Kodak	42 7/8	40 7/8
Exxon	48 7/8	47 3/4
Ford	45	43 3/4
General Electric	65 1/2	63
General Motors	43 5/8	41 1/2
Goodyear	45	42 1/2
IBM	99 3/4	97 3/4
ITT	57 5/8	55 5/8
Mobil Oil	59 3/4	58 7/8
Pfizer	71 3/4	68 7/8
Schlumberger	47 3/4	46 5/8
Texaco	56 3/4	55 5/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	159 3/4	160
Union Carbide	23 7/8	22 7/8
USX	36 1/8	35
Westinghouse	73 1/2	73 1/2
Xerox Corp	58 1/2	56 1/8

LONDRES

Forte baisse

Déjà affaibli par la crainte des effets inflationnistes de la flambée des salaires, le London Stock Exchange a encaissé de plein fouet la mauvaise nouvelle du double plongeon de Tokyo et de New-York.

Les traditionnelles ventes bénéficiaires de fin de terme boursier ont achevé de déstabiliser le marché. Au cours de la seule séance de vendredi, les cours ont baissé de 1,6 %. Sur la semaine, le recul se chiffre à 2,6 %.

Hausse des mines d'or.

Indices FT du 12 janvier : 100 valeurs, 2 380,1 (contre 2 444,5) ; 30 valeurs 1 909,1 (contre 1 948,8) ; fonds d'État, 83,02 (contre 84,10) et mines d'or, 346,1 (contre 306,4).

	Cours 5 jan.	Cours 12 jan.
Bowater	483	458
BP	339	330
Charter	455	455
Courtaulds	394	393
De Beers (*)	17,62	18,37
Glaxo	8,15	7,75
GUS	14,88	14,50
ICI	11,90	11,49
Reuters	10,28	10,35
Shell	483	459
Unilever	720	680
Vickers	205	209

(*) En dollars.

FRANCFORT

Plus 2 %

Après s'être accordée une très courte pause en début de semaine, la Bourse de Francfort a repris sa marche en avant, que n'a pas même troublé, à la veille du week-end, la flambée des prix de gros américain et la rechute de Wall Street. D'un vendredi à l'autre, les divers indices ont monté de 2 % environ, atteignant de nouveaux sommets.

Indices du 12 janvier : Commerzbank, 2 286,2 (contre 2 231,2) ; Dax : 1 855,66 (contre 1 820).

	Cours 5 janv.	Cours 12 janv.
AEG	307	321
BASF	309,40	309,80
Bayer	321,50	324,50
Commerzbank	299	310
Deutschebank	827	849,80
Hoechst	296,70	300
Karstadt	679	682
Mannesman	366,50	363,50
Siemens	730	734,50
Volkswagen	541	209,80

TOKYO

Brusque alourdissement

Après avoir paru se remettre de ses précédentes frayeurs, le marché de Tokyo a brutalement rechuté vendredi avant de fermer ses portes trois jours pour la Fête des adultes. La baisse (– 1,71 %) a été plus importante que celle du mini-krach d'octobre 1989. La hausse du yen et des taux d'intérêt a favorisé ce plongeon, fait sans affaires.

Indices du 12 janvier : Nikkei, 37 516,77 (contre 38 274,76) ; Topix, 2 786,47 (contre 2 834,61).

	Cours 5 Jan.	Cours 12 Jan.
Akai	970	948
Bridgestone	1 710	1 700
Canon	1 840	1 830
Fuji Bank	3 520	3 440
Honda Motors	1 870	1 820
Matsushita Electric	2 360	2 350
Mitsubishi Heavy	1 150	1 110
Sony Corp.	8 560	8 550
Toyota Motors	2 530	2 560

SES
NGÈRES

NEW-YORK

de rechute : – 3 %

ine a été la plus mauvaise Street ait passé depuis le du 13 octobre 1989. En re séances sur cinq, la der- out (– 2,6 %), la Bourse se a, d'un vendredi à l'autre, %.

stisseurs avaient déjà sérieu- ué en voyant plonger Tokyo fermissement des taux au subite poussée des prix de écembre (+ 0,7 %) leur a sueurs froides en faisant pla- inte d'un brusque arrêt du de détente enregistré sur le taux d'intérêt. Un coup plus mauvais que la faible tion des ventes au détail le is ne rend plus vraiment aléa- erspective d'une récession.

immédiat, les experts retien- l'enchérissement du loyer de au Japon va rendre de moins attrayants les placements en

Dow Jones du 12 janvier : (contre 2 773,25).

	Cours 5 janv.	Cours 12 janv.
....	76 1/8	74
....	44 5/8	43 1/8
....	61 7/8	59 7/8
an. Bank ..	34 1/2	31 3/4
e Nemours ..	124 1/2	123 5/8
Kodak ...	42 7/8	40 7/8
....	48 7/8	47 3/4
....	45	43 3/4
Electric ...	65 1/2	63
Motors	43 5/8	41 1/2
ar	45	42 1/2
....	99 3/4	97 3/4
....	57 5/8	55 5/8
bil	59 3/4	58 7/8
....	71 3/4	68 7/8
berger	47 3/4	46 5/8
....	56 3/4	55 5/8
p. (ex-Allegis) .	159 3/4	160
Carbide	23 7/8	22 7/8
....	36 1/8	35
ghouse	73 1/2	73 1/2
Corp	58 1/2	56 1/8

LONDRES

Forte baisse

à affaibli par la crainte des inflationnistes de la flambée des s, le London Stock Exchange a sé de plein fouet la mauvaise lle du double plongeon de Tokyo New-York.

traditionnelles ventes bénéfi- s de fin de terme boursier ont é de déstabiliser le marché. Au de la seule séance de vendredi, urs ont baissé de 1,6 %. Sur la ine, le recul se chiffre à 2,6 %.

usse des mines d'or.

dices FT du 12 janvier : aleurs, 2 380,1 (contre 2 444,5) ; aleurs 1 909,1 (contre 1 948,8) ; s d'Etat, 85,02 (contre 84,10) et s d'or, 346,1 (contre 306,4).

	Cours 5 jan.	Cours 12 jan.
ater	483	458
....	339	330
rter	455	455
rtaulds	394	393
ders (*)	17,62	18,37
co	8,15	7,75
S	14,88	14,50
....	11,90	11,49
ters	10,28	10,35
B	483	459
lever	720	680
kers	205	209

(*) En dollars.

FRANCFORT

Plus 2 %

Après s'être accordée une très rte pause en début de semaine, la urse de Francfort a repris sa marche avant, que n'a pas même troublé, à veille du week-end, la flambée des x de gros américains et la rechute de all Street. D'un vendredi à l'autre, divers indices ont monté de 2 % viron, atteignant de nouveaux som- ts.

Indices du 12 janvier : Commerz- nk, 2 286,2 (contre 2 231,2) ; Dax : 355,66 (contre 1 320).

	Cours 5 janv.	Cours 12 janv.
EG	307	321
ASF	309,40	309,80
ayer	321,50	324,50
ommerzbank	299	310
eutschebank	827	849,80
oechst	296,70	300
arstadt	679	682
Mannesmann	366,50	363,50
iemens	730	734,50
olkswagen	541	209,80

TOKYO

Brusque alourdissement

Après avoir paru se remettre de ses précédentes frayeurs, le marché de Tokyo a brutalement rechuté vendredi avant de fermer ses portes trois jours pour la Fête des adultes. La baisse (– 1,71 %) a été plus importante que celle du mini-krach d'octobre 1990. La baisse du yen et des taux d'intérêt a provoqué ce plongeon, fait sans affaires.

Indices du 12 janvier : Nikkei, 37 516,77 (contre 38 274,76) ; Topix, 2 786,47 (contre 2 834,01).

	Cours 5 Jan.	Cours 12 Jan.
Akai	970	948
Bridgestone	1 710	1 700
Canon	1 840	1 850
Fuji Bank	3 520	3 440
Honda Motors	1 870	1 820
Matsushita Electric	2 360	2 350
Mitsubishi Heavy ..	2 150	1 110
Sony Corp.	8 560	8 550
Toyota Motors	2 530	2 560

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Dans l'attente de gigantesques opérations

Ayant ajouté, jeudi 11 janvier, *une tranche de 50 millions de dollars* à son emprunt de 9,50 % de 1999, Electricité de France est le seul débiteur de sa classe à avoir émis, depuis le début de l'année, une transaction euro-obligataire libellée dans la devise américaine. Ses titres sont garantis par la République française. Aucun autre emprunteur souverain ou quasi souverain ne s'est encore présenté sur le marché international en 1990. Les candidats sont pourtant nombreux.

La dernière opération d'EDF montre combien il est précieux pour un emprunteur de qualité, qui sollicite de façon régulière le marché des capitaux, *de disposer de* lignes d'emprunts qu'on peut rouvrir et augmenter en fonction de ses besoins. Cela permet de lever des fonds même dans une conjoncture aussi peu engageante que celle que nous connaissons présentement. La gestion de sa dette en est facilitée. Le marché y gagne en transparence, ce que les investisseurs institutionnels apprécient tout particulièrement et qui, en fin de compte, fait bénéficier les meilleurs débiteurs des meilleures conditions.

Emises à 104,30 %, les nouvelles *obligations EDF* rapportaient jeudi, au pied des commissions, quelque 62 points de base (ou centièmes de point de pourcentage) de plus que les fonds d'Etat américains de durée comparable, dont le *rendement se situait* à 8,02 %. Cette marge s'est révélée tout à fait appropriée. La nouvelle opération, confiée à *J.-P. Morgan Securities*, porte le montant total de l'emprunt à 600 millions. Son produit n'est pas « swappé ». La nouvelle tranche est destinée à remplacer une *transaction* à taux variable dont la rémunération était élevée, puisqu'elle dépassait de 0,125 % le taux du Libor.

La montée du niveau de l'intérêt qui s'est produite vendredi a mis en relief les *mérites de cette opération* qui, relativement, est peu coûteuse pour l'emprunteur. En même temps, l'évolution des rendements justifiait l'attitude de prudente expectative adoptée par les autres grands candidats à l'emprunt, dont *certains s'apprêtent à lever des* fonds pour des montants gigantesques. La situation risque en fait de demeurer incertaine jusqu'à ce que l'un d'entre eux se décide à concrétiser *ses plans. Le premier à le faire* devrait être la Banque mondiale qui s'est annoncée depuis des semaines pour un nouvel emprunt « planétaire » de 1,5 milliard de dollars.

Réouverture de l'eurofranc français

Le compartiment de l'eurofranc français a rouvert ses portes vendredi, le nouvel emprunteur étant la Banque européenne d'investissement qui cherchait à lever pour 1 milliard de francs à dix ans. Sa transaction *s'est faite à des conditions* exiguës. Cela n'a pas empêché son chef de file, le Crédit commercial de France, de réunir rapidement un groupe de direction constitué de puissantes banques internationales. Le taux d'intérêt facial est de 9,875 % et le prix d'émission de 101,625 %, *soit au* pied des commissions un rendement de 44 centimes de plus que ce que rapportaient les fonds d'Etat lorsque la transaction a été lancée. *Comme l'emprunteur s'apprête à revenir sur le marché du franc dans* une dizaine de jours seulement, *nombreux sont ceux qui*, en France, auraient souhaité plus de *générosité*, jugeant nécessaire un taux d'intérêt de 10 %. Sa prochaine émission devrait être lancée sur le marché national et *non sur* l'euromarché, la Banque européenne étant un des rares émetteurs internationaux autorisés à solliciter les deux compartiments des emprunts en francs.

Dans le domaine des opérations *convertibles, Cap Gemini Sogeti* a suivi la formule qui a tant réussi à BSN en émettant un vaste emprunt. Une tranche importante, de 450 millions de francs sur un *total de 1,53 milliard, est réservée* au marché international. Placée sous *la conduite de la Banque* Lazard, l'opération présente toutefois un aspect nouveau, celui d'offrir aux porteurs une possibilité *de sortie à mi-parcours. La durée* de l'emprunt est de dix ans, mais après cinq ans, les titres pourront être remboursés sur demande à 124 % du pair, ce qui correspond à *un rendement de 9,48 %. Emises au* prix de 600 F, les obligations, dont le taux de rémunération facial est de 5,50 % l'an, *pourront être* converties chacune en une action. *Lancée jeudi, la transaction a été* bien accueillie. Les actions valaient alors 495 F.

Par ailleurs, l'*attention n'a cessé* de se porter sur les transactions *japonaises*. La spéculation s'est faite principalement sur les innombrables opérations convertibles lancées en Suisse pour des sociétés peu connues qui ne sont cotées qu'à des *Bourses régionales ou sur le* second marché de Tokyo. Evoluant à *contre-courant de la tendance* générale, telle qu'elle est reflétée par les grands indices boursiers, les actions de ces sociétés de deuxième plan s'inscrivent depuis quelque temps *en forte hausse. L'accueil* réservé à plusieurs emprunts convertibles de ce genre en francs suisses a été à ce point enthousiaste qu'il fait attendre un renforcement de l'activité primaire en ce domaine ces prochains mois.

Les Japonais dominent le marché des obligations internationales en francs suisses, où ils puisent une partie non négligeable des fonds qu'ils recueillent à l'étranger. Ils le font à *des conditions qui leur sont* très favorables. Aussi ce marché devrait-il être, avec celui de l'eurodollar, une des cibles préférées des banques japonaises à la recherche de fonds propres, dès que les autorités de Tokyo auront libéralisé *leur position* à cet égard. *Actuellement*, les banques japonaises ne sont autorisées qu'à faire un usage très limité du produit de leurs emprunts convertibles. Pour l'essentiel, *elles s'en servent* à financer la construction ou l'achat d'immeubles administratifs. S'il leur est permis d'émettre des emprunts convertibles sans aucune restriction et d'en utiliser le produit à leur guise, leur présence risque *d'être envahissante*.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Retour au calme après la dévaluation de la lire

La lire italienne a *donc été* dévaluée à la fin de la semaine *dernière, de 4 % environ pour son* cours pivot, sa marge de fluctuation dans le système monétaire européen étant, comme prévu, ramenée de 6 % à 2,25 % de part et d'autre *de ce cours pivot*. A Paris, le nouveau cours pivot *est fixé à 4,48247 F* pour 1 000 lires, avec un cours plancher de 4,3830 F et un cours plafond de *4,5845 F*. A Milan, le cours pivot du mark passe de 720 lires à *748,2 lires, le plancher* et le plafond étant fixés à *731 lires* et *765 lires*. En fait, l'opération étant largement anticipée, les cours de la lire ont peu varié d'une semaine à l'autre, se raffermissant même légèrement. Ainsi, à Milan, le cours du mark est revenu de 752 lires, record *historique, à 746 lires*.

Au lendemain de cette dévaluation, qui s'est effectuée dans le calme et avec l'accord général des Etats membres du SME, la réaction des milieux financiers internationaux a été mitigée. Acte est donné, sans doute, au gouvernement italien de sa détermination à réduire le *déficit budgétaire et* l'inflation. Cette réduction, au *reste, devenait absolument* nécessaire pour préparer la péninsule à *l'échéance 1993*. Mais beaucoup d'opérateurs mettent en doute la capacité de l'Italie à mettre fin rapidement à ses errements antérieurs, faute de cohésion politique. Sans doute la Banque d'Italie maniera avec vigueur l'arme *des taux d'intérêt, mais* l'économie italienne aura du mal à tenir dans le « corset » qui lui est imposé.

En fait, le réaménagement limité du SME aura eu pour effet de ramener le calme sur les mar*chés des changes européens*, même si des experts chagrins esti*ment que* rien n'est réglé et que l'on s'est borné à « gagner du temps ».

Le cours du mark à Paris est, illico, redescendu de 3,4175 F à *3,4075 F* d'abord, avant de se redresser un peu à 3,4125 F, puis à 3,4140 F à la veille du week-end, en liaison avec l'accès de faiblesse du dollar et la remontée du mark.

Le même dollar s'est d'abord un peu redressé, après la dévaluation de la lire et *surtout* après les déclarations de M. Karl Otto *Poehl. Mardi, le président de la* Bundesbank, a dit à Bâle, « *un réaménagement du système monétaire européen n'est pas à l'ordre du jour car les principaux participants n'en veulent pas* ». Ces propos écartent, en effet, tout réajustement du SME *dans* un proche avenir, avec pour conséquence d'affaiblir le mark et de raffermir le dollar, qui montait à près de 1,70 deutschemark et *5,76 F*, le cours de la devise allemande revenant à 3,4060 F à Paris.

Le glissement du yen

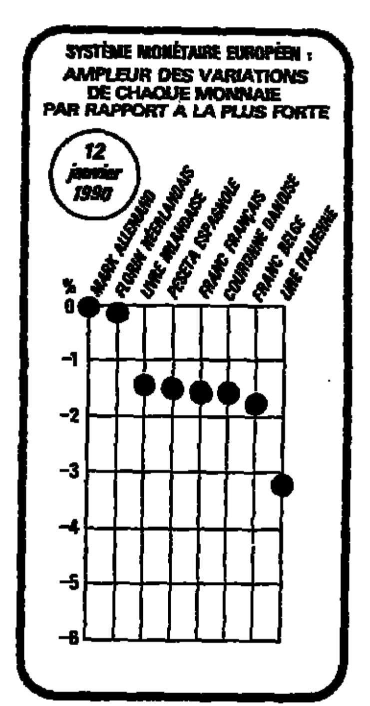
Puis, vendredi en début d'après-midi (heure française), ce *fut l'annonce d'une hausse* de 0,7 % des prix de gros américains en *décembre*, au lieu de 0,5 % prévu, et de 0,3 % hors alimentation et énergie. Or la vague de froid qui a balayé les Etats-Unis a fait monter les prix des produits pétroliers et de l'alimentation, ce qui a gonflé l'indice, tout de *même en hausse* de 0,6 % hors énergie et alimentation, ce qui est beaucoup.

Du coup, le dollar s'est affaibli, retombant à 1,6750 DM et 5,7050 F. Le plus paradoxal est qu'il aurait dû se raffermir, puis*que une telle poussée des prix de* gros devrait dissuader la Réserve fédérale d'abaisser à nouveau ses taux directeurs, dont le niveau élevé attirait auparavant les capitaux. *Mais il est probable que les* milieux financiers internationaux ont attaché peu de valeur à cette hausse des prix de gros, un peu particulière en raison de son *contexte hivernal*.

Souvent évoqué dans ces colonnes depuis plusieurs mois, le *glissement* du yen, d'abord vis-à-vis du dollar puis de conserve avec le « billet vert », se poursuit par rapport à des monnaies européennes. A Tokyo, le mark allemand est monté au-dessus de 86 yens, tandis qu'à Paris la *devise japonaise est tombée à son* plus bas cours depuis un an, à 3,93 centimes. *Ce glissement est* dû à plusieurs raisons, dont l'une, selon M. Karlo Otto Poehl, est le niveau insuffisant des taux d'intérêt nippons. L'autre est l'approche des *élections générales au Japon*, qui pourraient fortement ébranler *le parti au pouvoir. Dans ces* conditions, il est probable que le *taux d'escompte de la Banque* centrale, porté le 25 décembre 1989 de 3,75 % à 4,25 % sur l'initiative de son nouveau président, M. Yasuchi Mieno, et malgré l'opposition du ministre des finances, M. Ryutaro Hashimoto, sera à nouveau relevé après les élections, à la fois pour soutenir le yen et pour freiner l'octroi des crédits bancaires, jugé trop important.

En attendant, la chute du yen par rapport aux monnaies européennes, 20 % calculé « en dedans » et 25 % « en dehors » depuis un an, constitue une *véritable* dévaluation compétitive.

FRANÇOIS RENARD



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 8 AU 12 JANVIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6680	–	17,5924	66,7789	59,5948	2,8441	52,8541	0,0799
	1,6365	–	17,3762	64,8588	59,3824	2,8249	52,6839	0,0791
Paris	9,5301	5,7135	–	381,54	340,48	16,25	301,98	4,5635
	9,4180	5,7550	–	373,21	341,74	16,2570	302,73	4,5530
Zurich	2,4978	1,4975	26,2099	–	89,2431	4,2591	79,1490	1,1961
	2,5235	1,5420	26,7946	–	91,5677	4,3560	81,1152	1,2199
Francfort	2,7989	1,6780	29,3690	112,05	–	4,7725	88,6892	1,3403
	2,7558	1,6840	29,2620	109,23	–	4,7578	88,5850	1,3323
Bruxelles	58,6469	35,16	6,1538	23,4791	20,9535	–	18,5835	2,8063
	57,9321	35,40	6,1512	22,9572	21,0214	–	18,6218	2,8006
Amsterdam	3,1559	1,8920	331,15	126,34	112,75	5,3811	–	1,5112
	3,1110	1,9010	330,33	123,28	112,88	5,37	–	1,5040
Milan	2888,34	1252	219,13	836,06	746,13	35,6086	661,73	–
	2868,53	1264	219,64	819,71	750,59	35,7062	664,91	–
Tokyo	242,44	145,35	25,4397	97,0618	86,6210	4,1340	76,8235	0,1161
	235,98	144,20	25,0564	93,5149	85,6294	4,0734	75,8548	0,1141

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 12 janvier, 3,9308 F contre 3,9910 F le vendredi 5 janvier.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Une petite détente

Après un début d'année bien noir, un petit air de détente a soufflé sur les marchés financiers en cette seconde semaine de 1990. Pour commencer, le mini-réaménagement du système monétaire européen, limité à une lire dévaluée de 4 % et à la réaffirmation de la stabilité du dit système, calmait les inquiétudes sur la parité franc-mark. Il contribuait, en conséquence, à détendre les taux courts sur la place de Paris, où le loyer de l'argent au jour le jour est *revenu de 11 % à* 10 %, c'est-à-dire au-dessous du taux de pension à 7-10 jours de la Banque de France (10,75 %) pour la première fois depuis le *22 décembre dernier*.

En conséquence, le rendement de l'OAT 8,50 % 2000, nouvel emprunt-phare du marché, après une pointe à 9,60 % redescendait à *9,43 %-9,45 %*.

Sur le MATIF, les cours de l'échéance mars, tombés à 102,30 mardi, se sont, logiquement, raffermis pour s'établir à 103,20 en fin de semaine. La prudence, toutefois, continue à régner, puisqu'en Allemagne le taux des pensions à 28 jours, par lesquelles la Bundesbank alimente le marché, *fixé à 7,30 %* depuis l'augmentation à 8 % de son taux lombard le 6 octobre dernier, paraît maintenant s'établir aux environs de 7,80 % – 8,10 %. De même, le rendement des emprunts d'Etat à long terme, le « Bund » dix ans notamment, se maintient à un peu plus de 7,50 % et, on commence outre-Rhin, à trouver des emprunts privés à plus de 8 %.

Aux Etats-Unis, l'événement de la semaine, largement anticipé toutefois, a été l'abaissement du taux de base des banques américaines (prime rate) ramené de 10,50 % à 10 %. Il avait déjà été abaissé de *11 %* à *10,50 %* à la fin de juillet dernier, en liaison avec l'assouplissement de la politique de la *Réserve fédérale*, qui avait ramené à 8,75 % son taux d'intervention, encore réduit à 8,25 % récemment...

Sur le marché obligataire de Paris, l'amélioration du *climat* enregistrée sur le court terme a réchauffé un peu l'atmosphère, comme en témoigne le léger reflux sur les rendements des OAT précédemment évoqué. L'amélioration reste *très timide* car les opérateurs gardent l'œil fixé sur les rendements des emprunts d'Etat allemands, toujours élevés. Elle a, toutefois, permis aux émetteurs d'obtenir un accueil un peu inespéré pour leurs émissions. Ainsi, la Caisse nationale des télécommunications (CNT) a pu, dans de bonnes conditions, lever 4 milliards de francs sous la conduite de Paribas et de la Caisse des dépôts. Si la *tranche* à huit ans 9,50 % nominal et 9,85 %, plutôt réservée aux investisseurs institutionnels, s'est honnêtement placée, sans plus, celle à dix ans, 10 % nominal et *9,96 % réel*, *plutôt* destinée aux guichets des réseaux Poste et banques, a été très demandée et le restait à la veille du week-end. Les particuliers, insuffisamment *sollicités « en direct », c'est-à-dire* sans passer par les sicav d'obligations, restent très friands d'obligations à rendement élevé comme celles de la CNT. A l'heure *actuelle, un taux nominal de 10 %* assure un rendement réel de 6 % à 6,5 %, hors inflation, ce qui est tout à fait intéressant pour les ménages, surtout avec un *prélèvement fiscal forfaitaire de 17 %*, ce qui donne un rendement final net d'environ 5 %.

Le Crédit national, de son côté, a pu aisément lever 1,2 milliard de francs à sept ans, 9,70 % de taux nominal et 9,74 % de rendement réel, avec le Crédit lyonnais et le CCF comme chef de *file. Le* montant a été placé dans cinq ou six grands établissements par leur filiale d'assurances. Les souscripteurs s'en serviront pour « *adosser* » les *bons de capitalisation* à six ans abondamment vendus à leur clientèle de particuliers pendant le mois de décembre, la durée des bons et de l'emprunt étant *sensiblement correspondante*, ce qui élimine le risque de taux. Pour la semaine prochaine, *on attend* les emprunts de la Caisse centrale de coopération économique et de la Caisse nationale de l'énergie pour 4 milliards de francs, dit-on, dans ce dernier cas...

Le MATIF en flèche

Pour le marché à terme international de France (MATIF), *l'année 1989 se sera montrée plus* que bonne, avec une progression de 55,5 %, en volume, des contrats négociés (16 millions), par rapport à l'année 1988, déjà *en augmentation de 33,3 %*. Avec cette avance, plus forte que la croissance moyenne des marchés mondiaux en 1989 (+ 37 %), le MATIF augmente sa part de *marché (7,9 %) devant le liffe de* Londres (7,3 %), Tokyo (6,8 %) et Sydney (3,5 %) derrière le CBOT de Chicago (42,6 %) et le CMI (31,9 %), également de Chicago.

En nombre de contrats sur le MATIF, c'est le notionnel qui vient en tête (15 millions) et 7,5 milliards d'opérations. En *revanche*, c'est le contrat Pibor 3 mois qui a donné lieu aux plus grosses transactions (11,5 miliards de francs) pour 2 296 359 contrats de 5 millions de francs, *contre 500 000 F pour* le notionnel.

Sur le CAC Future, 581 473 contrats ont été négociés, et le premier contrat international, *l'EuroDM 3 mois*, a *enregistré* un volume de 613 748 contrats négociés depuis son lancement le 9 mai 1989, son montant nominal étant de 1 million de DM. Les positions ouvertes, en fin d'année, atteignaient 70 282 contrats sur le notionnel, 14 343 sur le Pibor, 8 427 sur le CAC Future et 3 309 sur l'EuroDM. Enfin, le volume de transactions sur *l'option sur le contrat notionnel* a été de 7 149 559 avec une position ouverte de 240 942 à la fin de l'année. Cette vive progression d'ensemble a été accompagnée *par une forte compression* des marges des intermédiaires.

F. R.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le réveil du titane

L'année 1989 aura remis en selle un métal qui n'avait plus depuis longtemps attiré l'attention *sur lui*, le titane. Les prix ont progressé de quelque 30 % en douze mois, traduisant de nouvelles tensions sur la demande de minerai comme de métal. Au tout début de la décennie 80, le titane faisait figure de vedette *sur les marchés mondiaux* de matières premières. Les industries aéronautique, nucléaire et militaire s'arrachaient ce métal rare, léger et résistant à la corrosion. En réalité, la rareté ne se situe pas au stade du minerai de titane que l'on trouve en abondance dans l'écorce terrestre. Le point critique porte *sur l'« éponge de titane »*, c'est-à-dire la dernière étape de transformation du minerai avant sa fusion. Peu de pays maîtrisent cette technologie. Outre l'Union soviétique, il s'agit des Etats-Unis, du Japon et de la Grande-Bretagne.

En 1979, l'URSS avait provoqué une véritable panique sur le marché en annonçant qu'elle interrompait ses exportations de métal vers l'Ouest. Moscou ne fournit jamais d'explication sur cette décision brutale. Les experts militaires remarquèrent qu'en 1981, l'URSS *lança une nouvelle série de dix* sous-marins nucléaires, capables de progresser à 40 nœuds par grande profondeur, cuirassés de titane. Gagnés par *« la fièvre venue du froid »*, les cours bondirent de 2 dollars à 10 dollars par livre d'éponge. L'Europe était d'autant plus démunie que depuis les années 50, le Japon et l'Union soviétique avaient étouffé son industrie naissante du titane *en* pratiquant des prix de dumping.

Après cette époque de grande frayeur, le marché s'est considérablement assagi. Les prix sont *retombés autour de 3,5 dollars par* livre au milieu de la décennie, et on s'est aperçu *que* les risques de pénurie avaient été surestimés. Le *ralentissement* des programmes nucléaires dans le monde se télescopa avec la montée en puissance de nouvelles usines de production d'« éponges », notamment au Japon.

En décembre 1989, le titane a défrayé la chronique en URSS, après la découverte par le KGB d'un trafic d'« éponges » entre l'Est et l'Ouest. *Moskovkaïa Pravda*, l'organe du parti de la capitale soviétique, a *ainsi* révélé *qu'une* coopérative moscovite, Godograf, se procurait le titane « *auprès d'une entreprise aéronautique de Moscou* » qu'une autre coopérative de Riga, en Lettonie, se chargeait de vendre à l'Ouest. Premier producteur *mondial d'éponges de* titane, l'URSS a toujours considéré cette matière première comme stratégique, se refusant ainsi à publier toute *statistique* sur les volumes effectivement produits et exportés on considère que sur une production *mondiale d'« éponges »* de l'ordre de 85 000 tonnes, l'Union soviétique en fabrique la moitié).

La hausse des prix observée l'an passé traduit une réelle progression de la demande pour l'aéronautique principalement, sous formes de plaques. La situation française est frappante : depuis *1984*, les deux seules industries utilisatrices (l'Aérospatiale et la *Snecma*) ont doublé leur consommation annuelle qui atteint 2 500 tonnes environ. Le bureau d'études britannique Roskill estime qu'entre 1987 et 1988, *la demande occidentale a progressé* de 30 500 à 32 000 tonnes, l'aéronautique représentant à elle seule plus de 60 % des usages du titane.

La sidérurgie est aussi un autre *débouché en progression du métal*, très prisé par les producteurs de ferro-titane qui l'utilisent dans les aciers spéciaux. Le regain d'activité, que connaît *depuis trois ans* la sidérurgie en Europe, provoque ainsi des conflits d'intérêts entre le monde de l'espace et celui de l'acier. Parmi les autres usages prometteurs, on relève encore le marché des pigments obtenus à base de *rutile*, le *minerai* qui contient le titane. On parle encore de l'utilisa*tion du métal pour* les prothèses et la construction navale, en attendant une reprise dans le domaine des équipements énergétiques (sondes géophysiques pour la prospection pétrolière) et chimiques. En France, la production de titane *métal* est *assurée* par la *société* Cézus, une filiale du groupe Pechiney, *qui produit tous les ans près de* 2 000 tonnes, à partir d'« éponges » importées.

ERIC FOTTORINO

PRODUITS	COURS DU 12-1
Cuivre h. g. (Londres) *Trois mois*	1 489 (– 51,5) *Livres/tonne*
Aluminium (Londres) Trois mois	1 565 (– 72) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	7 425 (– 125) Dollars/tonne
Sucre (Paris) *Mars*	2 500 (+ 185) *Francs/tonne*
Café (Londres)	610 (– 55) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	987 (+ 37) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	401,50 (– 7,50) *Cents/boisseau*
Maïs (Chicago) Mars	242,25 (+ 5,25) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	178 (+ 1,80) Dollars/t. courte

Les chiffres entre parenthèses indiquent la variation d'une semaine sur l'autre.

Le Monde

Le douzième rallye Paris-Dakar

La lassitude gagne...

Le douzième rallye Paris-Dakar est arrivé, vendredi 12 janvier, en Mauritanie. L'étape de Nema a été remportée par le Suédois Bjorn Waldegaard au volant de sa Peugeot 405 T-16. A cinq jours de l'arrivée, les lionnes dominent toujours une course qui se traîne en longueur.

Nema (Mauritanie)

de notre envoyé spécial

Sur le sable pousse une plante verte aux larges feuilles. Les chèvres s'en régalent, les chameaux la boudent, et les humains apprécient sa couleur qui rompt la monotonie du paysage. La Mauritanie a succédé au Mali, mais le désert demeure égal à lui-même.

Nema est la halte qu'a choisie le douzième rallye Paris-Dakar pour sa première journée dans la République islamique. Le bureau des PTT, la caserne de gendarmerie et quelques bâtiments au bord de la ruine témoignent du passé de cet ancien poste militaire. La ville elle-même s'est implantée à l'écart de ces vestige coloniaux. Au pied de petites montagnes qui bornent l'horizon, elle tente de se protéger du vent. Mais ce démon sait déjouer le piège. Il s'engouffre dans les ruelles bordées de maisons d'argile et soulève poussière et sable. Sa présence rend difficile la tâche des commerçants du marché. Pourtant, ces hommes et ces femmes enveloppés dans des étoffes blanches ou bleues poursuivent leurs transactions. Ici, on vend de tout, du riz au mil, en passant par les épices et les instruments de cuisine taillés dans de vieilles pièces métalliques.

Le passage du rallye ne perturbe pas un vendredi, jour férié dans ce pays musulman. Il apporte une distraction providentielle à des gamins en congé scolaire. Il mobilise quelques militaires qui tentent leur racket sur les concurrents en leur imposant des taxes. Il fait, comme à chaque étape, le bonheur des possesseurs de 4 X 4, qui peuvent monnayer leurs services.

Impossible avec ces citoyens d'évoquer les incidents frontaliers de l'an dernier.

« Nema est loin de la capitale », se contente de répondre un vendeur de brochettes, amoureux de la France et de ses chanteurs. En insistant longuement, on arrive simplement à savoir que vingt-sept familles sénégalaises ont été *« reconduites à l'aéroport »* au mois de juin 1989. Mais le confident s'empresse d'ajouter que, *« ici, tout s'est passé calmement »*.

A l'est de la Mauritanie, on ne tient pas trop à s'étendre sur les incidents qui ont brouillé les relations entre les deux pays voisins. La ville, perdue dans les sables, est trop loin. Nema est trop proche du Mali. Faute de pouvoir parler politique ou religion avec des habitants méfiants, il reste à admirer l'hôpital que construit une association humanitaire italienne. Ou à rejoindre le bivouac où l'ennui le dispute à la lassitude. *« Je pense que cette édition du rallye est un peu longue »*, a déclaré récemment Gilbert Sabine, le patron de TSO. Bel euphémisme pour parler d'une course qui traîne sa monotonie depuis la journée de repos d'Agadès. Pour tous les concurrents, les jeux semblent faits. La Peugeot d'Ari Vatanen domine la catégorie auto, la Cagiva d'Edi Orioli possède près d'une heure d'avance sur la seconde moto du classement général.

A l'affût de la faute

L'intérêt sportif est faible, même si un jour, comme ce vendredi 12 janvier, la deuxième place d'étape de la Lada de Jacky Ickx réveille quelques velléités de passion chez des reporters radio. Soyons sérieux, Ickx possède douze heures de retard sur le leader, et son « exploit » reste modeste. Les belles étrangères, qu'elles viennent d'URSS ou du Japon, n'ont pas ébranlé la puissance des lionnes. Le fait est acquis depuis le désert libyen. Il suffit de quelques jours et de milliers de kilomètres pour qu'il s'inscrive, une nouvelle fois, au palmarès. A défaut de guetter la panne mécanique sur des bolides bien préparés, chacun surveille la faute d'orientation ou de pilotage qui pourrait remettre en cause un ordre établi.

Mais chaque jour qui passe ruine un peu plus ces espoirs sacrilèges. Vatanen est là et la tension retombe. Jean Todt, le directeur de Peugeot Talbot sport, a beau jeu de critiquer les oiseaux de mauvais augure. Il va sans doute réaliser son rêve de terminer le Dakar en beauté, en plaçant ses quatre voitures en haut du tableau. Devant cette quasi-évidence, il paraît surprenant que le petit homme laisse un des camions d'assistance de l'écurie sochalienne, mis hors course après l'étape d'Agadès, réapparaître à Nema. Mais le règlement est sauf, les commissaires ont visité la villa qui abrite les Peugeot, et n'y ont découvert aucune pièce mécanique compromettante. Rumeur, tentative de tricherie, la 12e édition du Dakar fait feu de toutes les anecdotes pour tromper son ennui.

SERGE BOLLOCH

Quatorzième étape

Tombouctou (Mali)-Nema (Mauritanie)

674 kilomètres

● **AUTOS.** – 1. Waldegaard-Fenouil (Suè., Peugeot 405 T-16), 2 h 51 min 46 s de pénalisation ; 2. Ickx-Tarin (Bel., Lada-Poch), à 5 min 44 s ; 3. Wambergue-Da Silva (Fra., Peugeot 205 T-16), à 7 min 41 s ; 4. vatanen-Berglund (Fin.-Suè., Peugeot 405 T-16), à 8 min 27 s ; 5. Ambrosino-Baumgartner (Fr., Peugeot T-16), à 12 min 59 s.

● **MOTOS.** – 1. De Petri (It., Cagiva), 7 h 23 min 43 s ; 2. Signorelli (It., Yamaha), à 8 min 22 s ; 3. Mas (Esp., Yamaha), à 13 min 10 s ; 4. Orioli (It., Cagiva), à 31 min 39 s ; 5. Gil (Esp., Yamaha), à 32 min 8 s.

CLASSEMENTS GÉNÉRAUX

● **AUTOS.** – 1. Vatanen-Berglund (Fin.-Suè., Peneot 405 T-16), 24 h 57 min 36 s de pénalisation ; 2. Waldegaard-Fenouil (Suè.-Fra., Peugeot 405 T-16), à 1 h 12 min 37 s ; 3. Wambergue-Da Silva (Fra., Peugeot 205 T-16), à 1 h 18 min 21 s ; 4. Ambrosino-Baumgartner (Fra., Peugeot 205 T-16), à 3 h 56 min 24 s ; 5. Cowan-Delferrier (G-B-Bel., Mitsubishi), à 4 h 52 min 31 s.

● **MOTOS.** – 1. Orioli (It., Cagiva), 70 h 43 min 29 s ; 2. Mas (Esp., Yamaha), à 58 min 29 s ; 3. De Petri (It., Cagiva), à 2 h 27 min 27 s ; 4. Picco (It., Yamaha), à 2 h 52 min 25 s ; 5. Magnaldi (Fra., Yamaha), à 3 h 10 min 32 s.

□ **Ski alpin : Coupe du monde.** – L'Allemand de l'Ouest Armin Bittner a remporté, vendredi 12 janvier, le slalom de Schladming (Autriche) en devançant l'Autrichien Michael Tritscher. L'Italien Konrad Ladstaetter et le Japonais Tatsuya Okabe ont terminé *ex aequo* à la troisième place.

□ **Tennis : Noah en finale à Sydney.** – Yannick Noah s'est qualifié, samedi 13 janvier, pour la finale du Tournoi de Sydney, doté de 175 000 dollars, en battant l'Américain Aaron Krickstein (6-4, 7-5). Il sera opposé en finale à l'Allemand de l'Ouest Carl-Uwe Steeb, qui a éliminé le Suédois Mats Wilander (6-3, 6-2).

L'ESSENTIEL

DATES

La nationalisation de Renault
Il y a quarante-cinq ans 2

ÉTRANGER

La situation dans les pays de l'Est
Bulgarie : compromis sur les droits de la minorité turque ; Pologne : des anarchistes manifestent à Varsovie ; URSS : M. Gorbatchev n'a pas convaincu les nationalistes lituaniens ; Tchécoslovaquie : le PC cède une centaine de sièges de député ; Albanie : Tirana dément l'existence de troubles 3-4

Le désarmement conventionnel en Europe
Les négociations de Vienne subissent le contre-coup des bouleversements à l'Est 4

POLITIQUE

La polémique au PCF
L'Humanité publie un échange de lettres entre M. Fiterman et M. Leroy 7

Livres politiques par André Laurens
Le discours aux nomades 7

SOCIÉTÉ

Un chirurgien mis en cause par la CFDT
Mettant en cause un chirurgien, la CFDT dénonce des pratiques de « dessous de table » qui auraient lieu au CHR de Nancy 8

Dépannage spatial
Après une course poursuite de trois jours, l'équipage de la navette américaine Columbia est parvenu à récupérer le satellite LDEF, abandonné à lui-même depuis avril 1984 8

CULTURE

« Boris Godounov » à Paris
Le Maly de Leningrad donne au Théâtre des Champs-Elysées l'opéra de Moussorgski. A voir sans faute 9

« Mélodie pour un meurtre »
Al Pacino et Ellen Barkin font revivre les vieilles recettes du film policier, avec une bonne dose de perversité 9

CHRONOLOGIE

Décembre 1989 dans le monde 12

ÉCONOMIE

Aérospatiale
Record de commandes en 1989. 14

La lutte contre l'inflation en Argentine
La « City » de Buenos-Aires a retrouvé son calme 15

Crédits, marchés, changes 17

Services

Abonnements 2
Carnet 11
Météorologie 11
Mots croisés 10
Télévision 11
Spectacles 10

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 13 janvier a été tiré à 530 645 exemplaires

M. Jean Drucker n'est pas candidat à la présidence de l'AFP

M. Jean Drucker, PDG de M 6, a indiqué vendredi 12 janvier à *la Correspondance de la presse*, qu'il avait décliné l'offre qui lui avait été faite de se porter candidat à la présidence de l'Agence France-Presse. Le gouvernement avait pressenti M. Drucker en début de semaine. Compte tenu du retrait de la candidature de M. Bernard Roux, ancien président de *Télérama*, M. Jean-Louis Guillaud, actuel président de l'Agence, reste le seul candidat. L'élection doit avoir lieu le 18 janvier.

Pour être élu, le candidat doit obtenir douze voix sur quinze. Si M. Guillaud n'obtient pas cette majorité au premier tour, un deuxième sera organisé.

□ **M. Patrick Imhaus, président de TV 5-Europe.** – M. Patrick Imhaus a été élu, vendredi 12 janvier, par le conseil de coopération de TV 5-Europe, président de la chaîne de télévision francophone par satellite. TV 5-Europe réunit trois chaînes françaises (TF 1, A 2, FR 3), la Radio-Télévision belge francophone (RTBF), la Télévision suisse romande (SSR) et le Consortium de télévision Québec-Canada (CTQC). M. Imhaus, qui préside depuis le 21 décembre Satellimage, le groupement d'intérêt économique gérant TV 5-Europe et regroupant Antenne 2 et FR 3, succède à M. Jean-Jacques Célérier, dont le mandat arrivait à expiration. Enarque et diplomate de carrière, M. Imhaus a été notamment directeur du cabinet de M. Georges Fillioud au secrétariat d'Etat aux techniques de communication (1983-1986), et conseiller de Mme Simone Veil, présidente de l'Année européenne du cinéma et de la télévision (1988). Il a présidé la délégation française à la conférence Est-Ouest sur les problèmes d'information qui s'est tenue à Londres au printemps 1989.

EGYPTE

Le président Moubarak limoge son ministre de l'intérieur

Le président égyptien, M. *Hosni Moubarak*, a *démis*, vendredi 12 janvier, le général Zaki Badr de ses fonction de ministre de l'intérieur. Le général Abdel Halim Moussa, gouverneur de la province d'Assiout, en Haute-Egypte, a été nommé, par décret présidentiel, nouveau ministre de l'intérieur.

LE CAIRE

de notre correspondant

La langue débridée du général Zaki Badr lui a finalement coûté son portefeuille. Le ministre de l'intérieur limogé était, en effet, notoirement connu pour la verdeur de son langage et, parfois même, ses propos grossiers. En mars, devant des journalistes étrangers, il avait traité l'ima Khomeiny de *« chien »*. Il avait ajouté en anglais : *« Je m'excuse auprès des chiens, c'est un cochon »* (*le Monde* du 22 mars 1989). Malgré les réactions de l'opposition, le président Moubarak avait implicitement soutenu son ministre.

Tout récemment encore, le général Badr, grand pourfendeur de l'islamisme devant l'Eternel, a qualifié publiquement les Frères musulmans de *« frères du démon »* et demandé aux responsables locaux présents de *« couper le cou aux barbus porteurs de djellabas »* (signes caractérisant les islamistes).

Le ministre avait aussi critiqué les divers courants de l'opposition égyptienne, les médecins, les ingénieurs, ls professeurs d'université et les cheikhs pour leur laxisme face *aux « frères démons »*. Mais il avait ensuite attaqué les avocats et la presse, qu'elle soit d'opposition ou officieuse, commettant ainsi une erreur fatale.

Les propos du ministre ont, en effet, provoqué une vive réaction non seulement au sein de l'opposition mais aussi dans les milieux proches du pouvoir. L'ordre des avocats, traditionnellement contestataire, a appelé à la grève générale. Le syndicat des journalistes a rejeté les *« déclarations offensantes »* du ministre. La presse de tous bords a tiré à boulets rouges, réclamant son limogeage.

Devant ce tollé, M. Moubarak a finalement abandonné celui qui avait été, durant de longues années son fidèle serviteur en le limogeant – fait exceptionnel – un vendredi, jour du Seigneur en pays d'islam.

La destitution du général Badr a été facilitée par le fait qu'il s'était créé de nombreux ennemis au sein même du gouvernement. Il y a quelques années, notamment, il avait accusé l'Arabie saoudite de soutenir les islamistes égyptiens, mettant ainsi dans un profond embarras la plupart de ses collègues. En outre, ses critiques contre les médias égyptiens, qui, selon lui, laissaient la part belle aux islamistes, ne lui avaient pas valu l'amitié du ministre de l'information. L'influent président du Parlement n'avait pas non plus oublié le scandale causé par le général Badr quand celui-ci en était venu aux mains avec un député de l'opposition.

La décision de M. Moubarak a été chaleureusement accueillie par l'opposition. Al Wafd, le quotidien du Parti libéral, a consacré sa manchette à *« la chute du dictateur Zaki Badr »*. Le journal, qui affirme que *« l'Egypte est en fête »*, accuse l'ancien ministre d'avoir *« égorgé la démocratie et jeté en prison les intellectuels »*. L'éditorialiste adresse un *« grand merci à Moubarak »* qui *« s'est mis sur la longueur d'onde de l'opinion publique »*. Une opinion partagée par le chef du Rassemblement progressiste unioniste (marxiste nassérien) M. Khaled Mohie El Dine.

Les divers responsables de l'opposition souhaitent enfin que cette mesure marque le début d'une *« ère nouvelle de plus grande démocratie »* et réclament, pour l'étape suivante, l'abrogation de la loi de l'état d'urgence sévissant en Egypte depuis l'assassinat du président Sadate en octobre 1981. Ils espèrent que le nouveau ministre de l'intérieur mettra fin aux méthodes musclées de son prédécesseur à l'égard des opposants de tous bords. Ce souhait pourrait être exaucé par le général Abdel Halim Moussa, qui s'est révélé un homme pondéré au cours de ses trois années à la tête du fief islamiste qu'est la province d'Assiout.

ALEXANDRE BUCCIANTI

Le tribunal de commerce a choisi les repreneurs de « Minute »

Un troisième journal pour M. Jean-Marie Le Pen

Minute, qui se définissait volontiers comme l'organe d'expression de l'extrême droite française, mais indépendant d'un parti, risque fort, à l'occasion du choix du nouveau repreneur, de se rapprocher encore plus du Front national.

L'hebdomadaire, dont la diffusion, selon son éditeur, est de l'ordre de 50 000 exemplaires, avait été mis en règlement judiciaire fin novembre 1987. Son passif cumulé est de 27 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 25 millions de francs.

Parmi les quatre solutions de reprise qui lui étaient proposées, le tribunal de commerce de Paris a choisi, le 11 janvier, le plan de M. Pierre-Guillaume d'Herbais. Ce plan, d'un montant de 2,8 millions de francs, prévoit le maintien de 25 salariés sur 52, surtout des employés. La majorité de la rédaction a en effet décidé de quitter le journal.

M. d'Herbais, enseignant à l'université Paris-I et consultant de la Société d'étude et de gestion des régimes sociaux (SEGRS), dont l'épouse est élue sous l'étiquette Front national au conseil régional de Picardie, est associé pour la reprise de *Minute* à trois autres personnalités : M. Serge Martinez, qui dirige une société d'investissement, élu lui aussi sous l'étiquette Front national dans le quinzième arrondissement de la capitale lors des municipales de 1989 ; M. Alain Renault, un ancien de *Minute*, qui prônait en 1987 le soutien inconditionnel au mouvement de M. Jean-Marie Le Pen contre l'avis de l'actionnaire principal d'alors, M. Yves Montenay ; et enfin M. Gilbert Caron, un imprimeur qui fabrique le quotidien *Présent*, proche du Front, aux côtés d'autres titres.

Le rédacteur en chef de *Minute*, choisi par les quatre repreneurs, est M. Serge Beketch, qui occupait le même poste à *National-Hebdo* (36 000 exemplaires vendus selon l'éditeur), journal qui soutient lui aussi le mouvement de M. Le Pen.

Le tribunal a écarté trois autres plans de reprise de *Minute* : celui présenté par M. Jean-Claude Goudeau, directeur du journal et PDG de la société éditrice, la Société d'édition parisienne associée (SEPA), celui de MM. Roland Gaucher et Jean Bourdier, dirigeants de *National-Hebdo* et, enfin, celui d'un ancien grand reporter de *Minute*, M. Jacques Tillier.

M. d'Herbais et ses associés ont l'intention de faire de *Minute* un hebdomadaire *« moins sensationnaliste et plus pondéré qu'auparavant »*, qui *« sera bien entendu de droite mais sans être militant »*. Toutefois, l'identité politique des nouveaux patrons du journal indique assez clairement que M. Jean-Marie Le Pen ajoute à sa corbeille médiatique – *Présent* et *National-Hebdo* – un troisième titre.

YVES-MARIE LABÉ

Les relations franco-japonaises

Un monument de malentendus

Venant de Londres, où il s'était entretenu avec Mme Thatcher, le premier ministre japonais est arrivé à Rome vendredi 12 janvier dans la soirée. Le chef du gouvernement italien, M. Andreotti, a assuré M. Kaifu que la perestroïka permettrait une amélioration des relations nippo-soviétiques. Après Rome, M. Kaifu devait se rendre à Varsovie et à Budapest avant de regagner son pays. Un projet de monument pour l'île d'Awaji illustre les malentendus entre le Japon et la France, où M. Kaifu avait fait étape jeudi.

Une idée, un site, un projet : le « Symbole France-Japon », idée de monument lancée, il y a quatre ans, par Philippe Quéau, a pris la forme du projet d'un architecte français, Patrick Berger, qui pourrait être réalisé dans l'île d'Awaji, face à Osaka. Mais l'absence de M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur, lors de la cérémonie organisée à Paris jeudi 11 janvier à l'occasion de la visite du premier ministre japonais, M. Kaifu, accentue l'impression déjà ressentie par les partenaires nippons que le symbole, si symbole il y a, est plutôt celui des malentendus.

Le projet choisi par concours (au deuxième tour parmi trois cent trente-trois propositions) consiste à extraire, dans l'île de Batz, face à Roscoff, en Bretagne, un bloc de granit *« vieux de deux milliards d'années »*, long de 300 mètres et large de 11 mètres, à le transporter dans l'île d'Awaji et à l'incruster dans le sol comme base d'un portique monumental qui, à 79 mètres de haut, dresserait une lame de bronze de la même longueur, supportée par des piliers de verre. L'horizontalité du monument a été voulue à contre-courant de la verticalité habituelle. Côté français, la trace de l'extraction serait conservée et un jardin de sable exprimerait *« la méditation extrême-orientale sur l'éphémère »*.

En présentant cette image de *« la communication entre les peuples, les âges, les régions et les hommes »*, les promoteurs de cette initiative privée font référence à la Statue de la Liberté, offerte par le peuple français aux Américains (à la suite d'une souscription nationale et d'un battage politico-publicitaire sans précédent). Pourtant les circonstances sont largement différentes.

Seul, M. Rausch...

Les promoteurs avaient laissé entendre qu'elle bénéficierait d'un soutien officiel et peut-être du haut patronage du président de la République. Or ni l'Elysée ni le ministère des affaires étrangères n'ont exprimé jusqu'à présent le moindre intérêt. En fait, c'est M. Rausch, qui préside le comité d'honneur de l'association de soutien composée notamment de chefs d'entreprise, éventuels sponsors, qui a signé, à l'automne dernier, un protocole d'accord avec le gouverneur de la préfecture de Hyogo, dont dépend l'île d'Awaji, sans que le montant de la participation française soit précisé.

Très désireux de recevoir, selon leur interprétation, cette illustration du passage du flambeau de la civilisation à leur pays, nation du siècle prochain, les Japonais sont sans doute prêts à financer eux-mêmes le *« cadeau »* (un coût de 700 millions de francs a été avancé, mais certaines estimations font état du double). Mais ils snt aussi attachés à un minimum de formes. Surtout pour un « symbole »...

MICHÈLE CHAMPENOIS